

# Typologie des fermes à toiture de montagne

---

Du Gerbier au Mézenc



Frédérique Fournet

Rapport de stage

Réalisé dans le cadre d'un stage au Parc naturel régional des Monts d'Ardèche,

Dirigé par M. Jérôme Damour, chargé de mission architecture et urbanisme

Master 2 professionnel, Patrimoine Architectural et Urbain du Moyen Âge à l'époque contemporaine

Sous la direction de M. Nicolas Reveyron,

2014-2015



## Remerciements

Cette étude n'aurait pu se concrétiser sans les conseils et les aides apportées par les directeurs de ce travail, Messieurs Jérôme Damour (chargé de mission architecture et urbanisme au Parc naturel régional des Monts d'Ardèche), Laurent Haond (Président de l'association Liger) et Nicolas Reveyron (professeur à l'université Lyon 2).

Je suis de même reconnaissante à l'aide apportée par Mme Josiane Boulon, de la Conservation régionale des Monuments Historiques et de M. François Dumoulin, du Service régional de l'Archéologie, à la Direction régionale des affaires culturelles de la région Rhône-Alpes.

Je remercie aussi tout particulièrement Jackie Lefèvre, qui m'a guidée dans la montagne ainsi que Séverine Le Goff, qui m'a suivi et a capturé les paysages avec moi.

Par la même occasion je voudrais transmettre toute ma gratitude aussi à Messieurs Léon Chareyre, Aimé Marcon, maître piqueurs, Noël Bigard, de l'association Liger, Michel Engles, Jacques Julien, de l'association des Amis du Mézenc, Pierre Ladet, Président de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent et Bernard Leborne, Président de Maison paysanne d'Ardèche, pour le temps qu'ils ont consacré à me conseiller dans mes recherches, pour la documentation transmise et pour m'avoir accompagner sur le terrain.

Enfin, je remercie Marie De Nardi, également stagiaire au Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, pour sa sagesse sur les logiciels de cartographie, les propriétaires, les membres de Liger et les guides de la ferme Perrel pour leur accueil ainsi que Henriette, Brigitte et Madeleine pour m'avoir suivi dans ces aventures.

Les photographies sont de l'auteure, sauf mentions contraires.

## Contenu

Remerciements .....	3
Présentation .....	6
I. Présentation historique et technique .....	9
A. Un peu d’histoire locale et de géographie .....	9
1. Historique.....	9
2. Contexte géographique .....	17
B. L’architecture de montagne .....	22
1. Le logis.....	23
2. L’étable.....	24
3. Les annexes .....	26
C. Les techniques .....	28
1. La lauze « Qui bien lauze pour cent ans pose » .....	28
2. Les toitures végétales : chaume et genêt.....	33
II. L’inventaire .....	40
A. Méthodologie.....	40
1. Choix du périmètre .....	40
2. Les recherches et les travaux existants sur ce sujet .....	43
3. Le travail de terrain .....	46
4. Préparation de l’exposition .....	50
B. Résultats.....	53
1. Proportion par communes .....	53
2. Généralité sur l’implantation des fermes .....	58
3. Analyse du bâti .....	69
C. Premières remarques et constats.....	88
1. Un patrimoine qui disparaît de jour en jour .....	88
2. Les perspectives .....	90

3.	Les acteurs pour sa sauvegarde et sa valorisation.....	91
III.	Protection de deux édifices remarquables .....	93
A.	La ferme de la Besse : exemple d'une ancienne chaumière recouverte de lauze .....	95
1.	Présentation de l'édifice.....	95
2.	Historique.....	99
3.	Étude du bâti .....	103
B.	La ferme Philip : une <i>paillisse</i> ayant traversé les siècles... ..	108
1.	Présentation de l'édifice.....	108
2.	Historique.....	112
3.	Étude du bâti .....	116
C.	Les arguments d'une protection .....	118
	Conclusion.....	119
	Sources .....	121
	Bibliographie .....	123

## Présentation

En cheminant autour du Mont Mézenc et du Mont Gerbier-de-Jonc, le regard est souvent attiré par les fermes ancestrales couvertes en genêt, chaume ou lauze de phonolithe. Ces toitures traditionnelles contribuent au caractère exceptionnel du paysage de la montagne entre Ardèche et Haute-Loire, sur un périmètre de près de 130 communes, d'Yssingeaux (43) à Burzet (07), caractérisé par la présence de lauze de phonolithe.

Utilisées dès le Moyen-âge et principalement jusqu'au début du XXe siècle, elles connurent un large déclin suite aux nombreux incendies qui survinrent dans la région et face à l'importation de tuiles à moindre coût. En raison de la disparition des usages anciens, de nombreuses carrières ont fermé, jusqu'à l'extinction de tout lieu d'extraction dans la région, entraînant aussi la perte du métier de lauzeur. Parallèlement, au sud des départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire, persistent aussi des toitures de lauze, mais de schiste avec d'autres modes de pose et de proches problématiques de production et d'exploitation.

Malgré la protection de certains édifices, neuf en Ardèche et deux en Haute-Loire, le caractère unique de ces constructions est aujourd'hui menacé pour différentes raisons. Initialement chaque paysan de la montagne savait entretenir son toit de lauze, de chaume ou de genêt. Aujourd'hui suite à l'exode rural et à la forte présence de résidences secondaires, seuls quelques artisans perpétuent encore les techniques traditionnelles, mais ils exercent avec des coûts relativement élevés en l'absence de concurrence. De plus la difficulté pour l'approvisionnement en matériaux n'aide pas notamment pour la lauze de phonolithe, en raison de la fermeture des plus anciennes carrières et de toutes celles d'Ardèche. Il en est de même pour le chaume, dont les techniques actuelles de moissonnage et de battage ne permettent plus son emploi à cette fin. Les toitures traditionnelles sont ainsi très souvent remplacées par de la tuile ou des lauzes artificielles.

Différents acteurs se mobilisent depuis de nombreuses années pour maintenir ce patrimoine par la réouverture d'une carrière de lauze en Haute-Loire, le montage d'un projet architectural expérimental aux Estables (43), la mise en place de formations, l'organisation de chantiers grand public de sensibilisation à la pose de genêt, de chaume et lauze, notamment.

Ces actions témoignent de l'intérêt de transmettre ce patrimoine aux générations futures, pour lequel il est important de mieux partager la connaissance sur ces édifices.

Parallèlement depuis les années 1970, de nombreux historiens, architectes et universitaires se sont penchés sur l'évolution, l'architecture et l'histoire de cet habitat vernaculaire.

Depuis sa création en 2001, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'engage à améliorer la connaissance du patrimoine rural typique présent sur son territoire et à le valoriser. Suite à sa nouvelle charte, il s'étend actuellement sur 145 communes dont 7 en Haute-Loire, entre le Massif-Central et les Cévennes (Figure 1). L'association Liger, Loire en latin, créée en 1975 a pour objectif la sauvegarde et la mise en valeur de l'architecture des fermes traditionnelles couvertes en genêt et en lauze ainsi que des paysages du Pays des sources de la Loire.

En lien avec le 40e anniversaire de l'association Liger, le Parc s'est associé à elle pour réaliser un inventaire des fermes à toiture de montagne (genêt, chaume et lauze) localisées majoritairement à une altitude supérieure à 1200 m.

Cet inventaire a pour but de constater à un instant T le nombre de fermes à toiture traditionnelle. Suite à la demande de l'association Liger, il se concentrera sur celles se présentant à une altitude de 1200 m environ, connues initialement pour la présence de formes traditionnelles. Il permet ainsi de réaliser leur persistance sur un périmètre de vingt-une communes, se trouvant sur le domaine d'intervention du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, actuel ou passé, et de Liger, soit un échantillonnage du territoire réel.

Parallèlement à sa réalisation fut entreprise la mise en valeur des fermes inventoriées ou connues, jugées les plus remarquables, dans le cadre d'une exposition se déroulant du 14 juillet 2015 au 10 septembre 2015. Elle comprit la réalisation et la présentation de quatorze édifices associés à un bref historique et de panneaux généraux expliquant les problématiques et les modes opératoires de chaque technique.

Ces deux travaux complémentaires furent mis en place afin de créer une dynamique et une politique locale de protection, de mise en valeur et d'aide notamment financière pour ne

serait-ce que compenser les coûts d'excédant entre la tuile et la lauze afin de privilégier cette dernière.

Ce rapport de stage, dans le cadre de ces actions de préservation et de mise en valeur, va porter en premier lieu sur la présentation du contexte historique, géographique et des techniques locales. Il développera ensuite l'inventaire, sa méthodologie et ses conclusions avant d'être axé sur les typologies de fermes rencontrées, puis la demande de protection de deux remarquables.

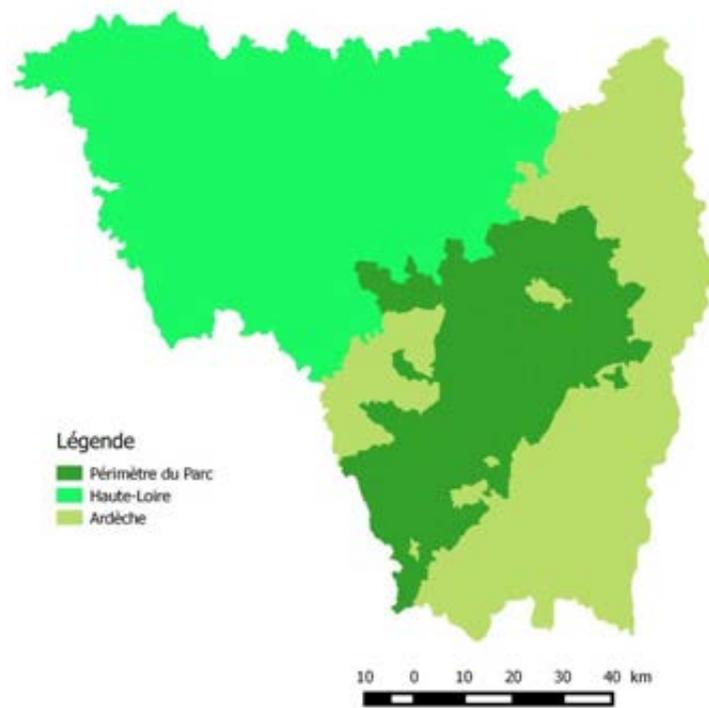


Figure 1 : Périmètre du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, sur les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire



Plusieurs voies de communications sont référencées traversant cette région, comme la voie reliant Mézilhac aux Estables ou la Voie du Pal appelée aussi de l'étain, dont les tracés seraient antiques et peut-être Protohistorique<sup>4</sup>. Cette dernière traverse le Vivarais du Nord au Sud, reliant ainsi l'Auvergne à la Vallée du Rhône (Figure 2).

Malgré ces différentes traces de vie sur le Plateau, il semble que cette région ne fut véritablement colonisée par l'Homme que vers le Xe siècle. A cette période, l'altitude et le climat ne semblent plus être un obstacle pour celui qui privilégiait initialement la vallée du Rhône. Ces nouveaux habitants vont alors défricher les nouvelles manses, tout en restant à proximité des voies de grand passage et des cours d'eaux familiers, comme l'Ardèche, la Loire et l'Eyrieux. Mais ces habitats restent malgré tout isolés les uns des autres. Petit à petit sont créés les chefs-lieux des vicairies et des lieux de culte, reliés par de nouvelles routes, autres témoins du peuplement de ces régions<sup>5</sup>.

Avec ces nouveaux fiefs arrivent aussi des puissances seigneuriales aristocratiques ou religieuses qui façonnent elles aussi le paysage, par de nouvelles constructions pour marquer leur emprise. En effet, la région va se diviser, comme les esprits, entre de nombreuses seigneuries et communautés. De nombreuses tours ou *rocca*, vont être construites, marqueurs de ces puissances aristocratiques locales, dès le Xe siècle : notamment à Raphaël vers Mézilhac, les Ithiers sur le Serre de Géorand, les Eperviers à Rochessac, ou le Chastelas au Béage sur deux routes, celle du Pal et une autre conduisant vers le Mézenc<sup>6</sup>, ou celui de Chaudeyrolles, hypothétique château du Mézenc<sup>7</sup>. Cependant, peu deviendront des châteaux et la majorité disparaîtra, les seigneurs préférant s'installer dans un de leur fief au climat moins rude<sup>8</sup>.

Parallèlement, dans la seconde moitié du XIIe siècle, des cisterciens de Mazan (fondée en 1119), des chartreux de Bonnefoy (1156), ou dès le XIIIe siècle des cisterciens d'Aiguebelle (1137), du Dauphiné, pour le Goudoulet (donné en 1289), s'implantent et se

---

<sup>4</sup> Carte archéologique, p 217, Laurent Haond, « Chemins et lieux fortifiés de la Montagne ardéchoise au Moyen-âge », in *Ardèche de là-haut, Montagne et Plateau, hier et aujourd'hui*, Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, 1996, p 19

<sup>4</sup> Pierre-Yves Laffont, « Le Château du Mézenc, histoire et archéologie d'un site controversé », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°9, 1997, p 19 et 23

<sup>5</sup> Pierre-Yves Laffont, *Châteaux du Vivarais, Pouvoir et peuplement en France méridionale du Haut Moyen-âge au XIIIe siècle*, 2009, p 81-86

<sup>6</sup> Laurent Haond, 1996, p 19

<sup>7</sup> Pierre-Yves Laffont, 1997, p 27

<sup>8</sup> Laurent Haond, 1996, p 21

partagent la Montagne (Figure 3). Cette dernière est présente sur la région dès 1179, suite à la rédaction d'un accord entre elle et les chartreux de Bonnefoy<sup>9</sup>.

Ces communautés semblent se fixer dans cette région certainement dans le cadre de la réforme grégorienne et d'un « désert », dans un secteur peu christianisé comme le démontre la persistance jusqu'à nos jours de protections païennes comme la boule de fâitage<sup>10</sup>. Elles vont par la suite essaimer de plus ou moins grands domaines, des granges monastiques, colonisant ces nouvelles terres et faisant travailler de nombreux fermiers, permettant d'indéniables sources de revenus issues des redevances<sup>11</sup>. Certains ont perduré jusqu'à aujourd'hui comme La Borie au Béage pour les chartreux<sup>12</sup> ou le Chaumeillas pour les cisterciens d'Aiguebelle<sup>13</sup>.

Parallèlement, à moindre échelle, la Chaise-Dieu aura plusieurs prieurés Aux Cros-de-Géorand, aux Sagnes ou à Lachamp-Raphaël<sup>14</sup> et les bénédictins vellaves de Saint-Chaffre vont posséder deux prieurés, Clastre à Sainte-Eulalie et Borée<sup>15</sup>. Outre les reconnaissants à ces communautés religieuses, les seigneurs relevaient de l'évêque de Viviers, mais

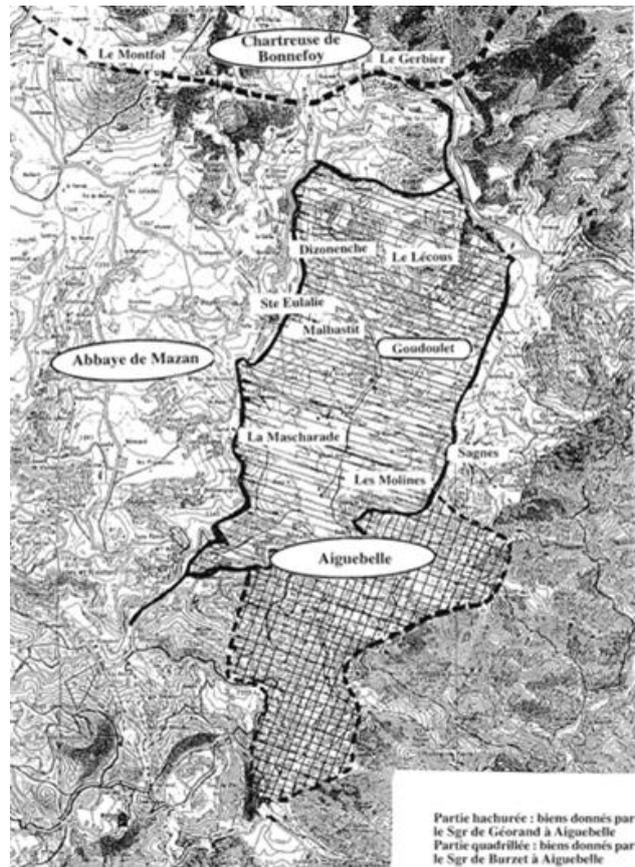


Figure 3 : Délimitation des possessions des abbayes et chartreuse, extrait de Charles Besson et Anne-Marie Michaux « Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, Le Goudoulet, seigneurie d'Aiguebelle » in *Les Cahiers de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, n°50, 1996, p 44

<sup>9</sup> Charles Besson et Anne-Marie Michaux « Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, Le Goudoulet, seigneurie d'Aiguebelle » in *Les Cahiers de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, n°50, 1996, p 45

<sup>10</sup> Elodie Blanc « L'implantation des établissements monastiques en Montagne ardéchoise au Moyen-âge », in *Des migrations et des hommes*, Actes de Bourlatier, 2003, p 11

<sup>11</sup> *Ibidem*, Charles Besson et Anne-Marie Michaux, 1996, p 45

<sup>12</sup> Michel Carlat, Paul Teyssier, « Regard sur la paroisse du Béage de 1464 à 1790 », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°7, 1995

<sup>13</sup> Laurent Haond, Nicolas Jourdan, « Le Travers, hameau au pied du Lécoux, dans l'ancien mandement du Goudoulet », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°24, 2012

<sup>14</sup> Elodie Blanc, 2003, p 9

<sup>15</sup> Pierre-Yves Laffont, L'abbaye de Saint-Chaffre et le Vivarais (Xe-XIII<sup>e</sup> siècles) : Premier essai de cartographie historique », in *Bernard Sanial, Les bénédictins de Saint-Chaffre du Monastier, Histoire et archéologie d'une congrégation*, actes du colloque des 7, 8 et 9 novembre 1997, p 91

surtout de celui du Puy, plus proche géographiquement<sup>16</sup>.

Quelques guerres vont toucher ce territoire, en plus de celles entre les seigneurs locaux. En effet, à la proximité de grands sièges protestants à Saint-Agrève, Fay-sur-Lignon, Mézilhac ou Privas, la région a pu être marquée par quelques grands faits historiques<sup>17</sup>. La tenue des foires et marchés va être impactée, notamment aux Estables<sup>18</sup>. Par ailleurs, les chartreux de Bonnefoy connurent un premier massacre lors de la nuit du 23 août 1569, pendant lequel le prieur et trois religieux furent tués. Par la suite une garnison fut postée dans la chartreuse et une attaque fut menée contre les protestants. Cette garnison est attestée en 1588 et 1589. Puis lors des nouvelles guerres entre catholiques et protestants, en 1621, une nouvelle garnison est postée à Bonnefoy. Parallèlement, des prix-faits témoignent de la construction d'une maison-forte notamment dans le Goudoulet et de la fortification d'autres<sup>19</sup>.

Du Moyen-âge à aujourd'hui, l'agriculture, souvent vivrière et peu productive, reste le principal revenu. Peu de céréales nobles sont cultivées en raison de l'altitude et du climat. Les pâturages parsèment davantage les nouvelles landes déboisées<sup>20</sup>. Sur la paroisse du Béage, la présence de plusieurs moulins est attestée dès la fin du second Moyen-âge. Certains ont été utilisés jusqu'au XXe siècle<sup>21</sup>.

Dans ces premiers temps d'occupation de la région des Sucs, la toiture est principalement végétale, de chaume ou de genêt, notamment pour les constructions paysannes pauvres. Du Moyen-âge au XIXe siècle, l'habitat de la montagne reste très isolé. Les estimations de 1464 permettent de constater déjà la dispersion des foyers parfois dans des lieux très reculés. Avec les compoix, il est fait mention de nombreuses couvertures végétales dites « *a paille* », mais que ponctuellement de lauze et à moindre importance de la tuile, seulement dans certaines paroisses. Elle apparaît ainsi dans l'aristocratie au Béage ou au Cros-de-

---

<sup>16</sup> Charles Besson et Anne-Marie Michaux, 1996, p 45

<sup>17</sup> Samuel Mours, *Le Vivarais et le Velay protestants : Notices paroissiales*, 1947

<sup>18</sup> Michel Carlat, « Le château du Mézenc, Controverse sur son emplacement : l'apport des textes (XVIIe-XXe siècle) », in *Les Cahiers du Mézenc*, 1997, p 38

<sup>19</sup> Laurent Haond, 1996, p 34

<sup>20</sup> Laurent Haond, 1996, p 21

<sup>21</sup> *Ibidem*

Géorand, chez de riches propriétaires terriens, en parallèle de l'emploi de chaume ou de genêt pour d'autres personnes tout autant fortunées<sup>22</sup>.

Pourtant certaines carrières de lauzes de phonolithe ont été exploitées avant le XVI<sup>e</sup> siècle, comme celle du Mont-Signon, dont un arrêté du Parlement de Toulouse interdit aux habitants du mandement de Bonnefoy de prendre des pierres et d'autres choses à la carrière<sup>23</sup>.

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses carrières vont être utilisées comme la Lauzière et la Perrière des Ribeyres en 1649. Puis à partir de 1691, seule la Lauzière le sera. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, celle du Signon et celle du Villar à Borée vont être baillées au Syndic de Bonnefoy afin qu'il puisse couvrir son couvent et ses dépendances. D'ailleurs de nombreuses dépendances des chartreux seront très tôt couvertes en lauze, comme la ferme de La Borie au Béage ou le Pré des Bœufs dès 1692, grâce à leurs nombreux droits sur les carrières, contrairement aux autres communautés religieuses<sup>24</sup>. Par la suite, de nombreux succs ou monts vont servir de carrière au fil des siècles, comme le Mont-Meygal, le Mont-Mézenc, le Suc du Montfol, du Séponnet, le Mont-Gerbier-de-Jonc, les Aiguilles de Borée, le Suc de Sara, entre autres. Parallèlement, au XVIII<sup>e</sup> siècle, certaines régions, comme le Goudoulet, se trouvant pourtant à proximité d'une carrière du « Les Coux », sont à 89 % parsemées de toitures végétales<sup>25</sup>.

Parallèlement, s'il existe aujourd'hui un clivage entre la région du chaume côté Haute-Loire et du genêt côté Ardèche, il n'en était pas de même au XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, il existe des prixfaits et des baux à ferme démontrant la pose de *cloissoux* de paille à Borée (07) en 1734. Par ailleurs il était rare qu'ils indiquent clairement quel type de couverture était posé. Seul figurait la mention d'une couverture "*a pailhe*"<sup>26</sup>. De plus, les actuelles communes de Chaudeyrolles



Figure 4 : Ferme de montagne au toit de genêt,  
Source : AD 07, 28 Fi 274

<sup>22</sup> AD 07, 21 J 301

<sup>23</sup> *Ibidem*

<sup>24</sup> Michel Carlat, Chrisitan Dormoy, Paul Teyssier « Quand "Les Boeufs" du Mézenc engrangeaient le "Fin Gras" », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°10, 1998, p 75

<sup>25</sup> *Ibidem*

<sup>26</sup> Michel Carlat, « L'habitat rural du Gerbier-Mézenc », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°1, 1998, p 34

et de Fay-sur-Lignon sont d'anciennes paroisses du Vivarais<sup>27</sup>.

De même ces actes permettent de constater la présence de nombreux maçons natifs du Limousin, qui œuvrent à la construction de nouvelles habitations, aux XVIIe et XVIIIe siècles. Leur présence dans la région peut correspondre aux nombreux flux migratoires, notamment pour le travail saisonnier déjà connu à l'époque<sup>28</sup>. Cependant, il pourrait s'expliquer par l'influence de la famille de Lestrangle, seigneurs de plusieurs fiefs en Limousin à la fin du XVIe siècle, notamment du mandement de Lestrangle d'où vient la majorité des migrants, mais aussi en Vivarais, dont les paroisses de Boulogne, Saint-Martial et de Fourchades pour le Plateau<sup>29</sup>. En effet, à cette période de nombreuses fermes sont construites ou reprises, le domaine de Bourlatier, bien de cette famille<sup>30</sup> ou l'abbaye de Mazan, pour laquelle la présence de couvreurs-lauzeurs limousins est attestée. Selon la tradition, ces artisans principalement maçons et lauzeurs auraient apporté avec eux la technique de la lauze chevillée, à plus forte pente que celle se trouvant alors dans la région sur bain d'argile<sup>31</sup>.

Par ailleurs, de nombreuses familles seigneuriales et nouvelles se partagent encore le territoire, à l'époque moderne, en parallèle des possessions religieuses. Ainsi, à Borée, la famille Blanc de Molines est seigneur du Cros de Bourdély, dont la maison-forte existe encore<sup>32</sup> en parallèle de la famille de Tournon, elle aussi seigneur de Borée<sup>33</sup>

De violents incendies au XIXe siècle, réduisant en cendres les chaumières au sein des villages, ont favorisé le développement des toitures en tuile. Jusqu'au début du XXe siècle, la majorité des fermes dispersées sur les hauts plateaux reste surtout couverte en genêt ou en lauze (Figure 4).

---

<sup>27</sup> Samuel Mours, 1947

<sup>28</sup> Jean-Claude Mermet, « Enquête sur une filière de migration professionnelle : les maçons du limousin au Mézenc (XVIIe-XVIIIe siècles), in *Les Cahiers du Mézenc*, n°26, 2014, p 39

<sup>29</sup> AD 07, 116 J 61

<sup>30</sup> Ce domaine comprend la construction d'un petit château et de trois granges, Ourseyre, Chaplade et Bourlatier, dont seule subsiste cette dernière, Michel Carlat, *Étude réalisée pour la mission du Patrimoine Ethnologique*, 1989, p 81

<sup>31</sup> Ibidem, p 49-53

<sup>32</sup> Michel Carlat, « Verbal d'inventaire des biens immeubles de feu noble Jean-François Blanc de Molines, Sieur du Cros », in *Les Fils du Mézenc*, n°2, 1989

<sup>33</sup> Laurent Haond « Une transaction du début du XIVe siècle, entre le seigneur et le prieur de Borée », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°17, 2005, p 57

Dans les années 1930, la loi Loucheur incite les propriétaires à transformer leurs fermes. Dans ce contexte, le genêt cède encore de la place à la tuile (Figure 7 et Figure 8). Mais c'est l'exode rural, massif dans les années 1950-60 qui porte un coup fatal aux toitures traditionnelles et notamment végétales. Sans entretien annuel, les chaumières disparaissent les unes après les autres. Il y avait peu de résidences secondaires à cette époque et le nombre d'artisans maîtrisant les savoir-faire liés aux toitures diminuait chaque année. Plus de 100 chaumières dressaient encore fièrement leur toiture végétale au début des années 1980, dont il n'en reste qu'une quinzaine aujourd'hui<sup>34</sup> ...

À la fin du XXe siècle, les nouvelles générations d'agriculteurs ont préféré moderniser les constructions anciennes ou construire de nouveaux édifices, mieux adaptés au confort moderne et aux besoins de l'agriculture. Cette rupture, avec ce passé jugé parfois archaïque et insalubre, se retrouve dans l'emploi de formes architecturales distinctes de l'ancien, pour l'habitat ou les annexes agricoles et presque systématique de la tuile ou du bac acier (Figure 6 et Figure 5). Mais c'est aussi une époque de prise de conscience de la disparition d'un patrimoine qui est aussi un atout touristique. Dès lors, il est impérieux de préserver les derniers témoins de cette architecture si singulière.

---

<sup>34</sup> Laurent Haond



**Figure 7 : Lachamp-Raphaël au début du XXe siècle,  
Source : AD 84 Fi 7254**



**Figure 8 : Lachamp-Raphaël de nos jours (07)**



**Figure 6 : Borée au début du XXe siècle,  
Source : AD 07, 6 FI 37**



**Figure 5 : Borée de nos jours, (07)  
Photographie : Jérôme Damour**

## 2. Contexte géographique

S'échelonnant sur une altitude moyenne de 1350 m, la région entre le Mont Gerbier-de-Jonc (1551 m, Figure 10) et le Mont Mézenc (1753 m, Figure 9) est parsemée de nombreux suc (cônes d'anciens volcans). L'habitat traditionnel s'est adapté au froid et à la *Burle* (vent froid du nord) régnant tout au long des mois d'hiver (Figure 11).



Figure 10 : Mont Gerbier-de-Jonc



Figure 9 : Mont Mézenc

Le paysage de la Montagne ardéchoise a été façonné par le volcanisme durant deux phases d'activité. La première, dite ancienne, a eu lieu au miocène (entre 10 et 5 millions d'années environ) et la récente au quaternaire (entre 35000 et 12000 ans). Le volcanisme ancien se localise principalement dans la région du Mézenc-Gerbier<sup>35</sup>.

Ces activités modifièrent entièrement cette ancienne plaine érodée pendant plusieurs centaines d'années se composant de granit, de migmatite puis grâce à la présence de cours d'eau, récoltant des sédiments. A cette période le climat aussi était totalement différent, de type tropical, mais déjà avec des châtaigniers et des conifères<sup>36</sup>.



Figure 11 : Ferme sous la neige,  
Photographie : Séverine Le Goff

<sup>35</sup> Georges Naud, « Au pays des volcans », in *Les Cahiers du Mézenc*, n 1, 1998, p 10

<sup>36</sup> *Ibidem*, p10

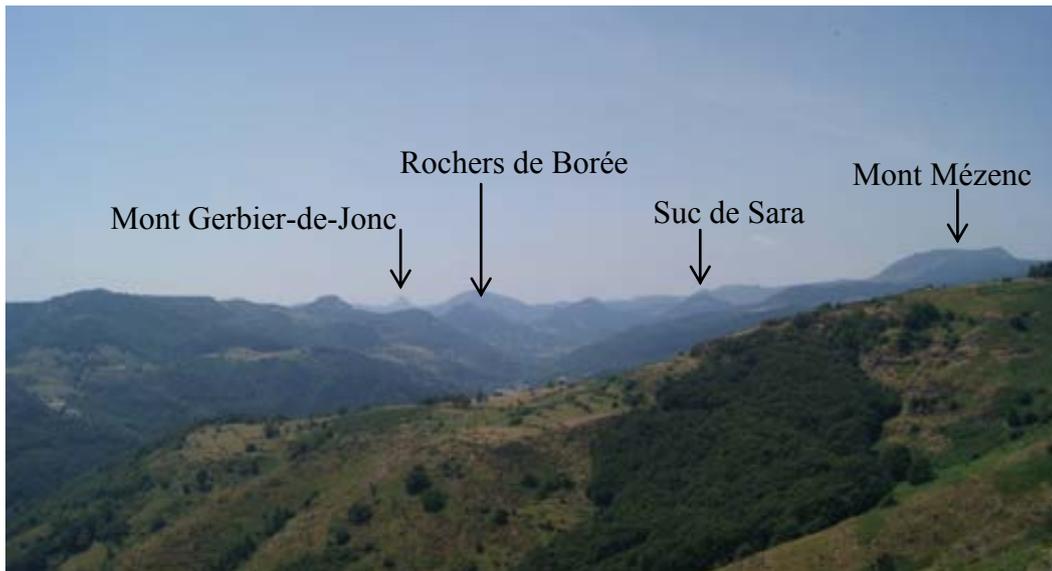


Figure 12 : Vallée entre Saint-Clément et Borée (07)

L'évolution du magma a permis l'apparition de diverses roches : basaltes, trachytes, phonolithes et rhyolites (Figure 17). Les plateaux de Saint-Clément (Figure 14) et de la vallée de la Gazeille se composent de coulées de basaltes (10 à 8 M.a.), ayant donné des prismes de roche noire. Les niveaux supérieurs de ces plateaux se constituent de trachytes sombres (8 à 7 M.a.), des trachytes clairs et des phonolithes (7 à 6 M.a.). Les trachytes et les phonolithes se retrouvent principalement comme composant des dômes ou sucs, comme ceux du Mont-Gerbier-de-Jonc, du Mont-Mézenc, du Mont d'Alambre, ou autour de Borée<sup>37</sup> (Figure 12). Certains de ces Monts comme celui du Lignon furent exploités dès le Moyen-Âge<sup>38</sup>.



Figure 13 : Orgues basaltiques, Saint-Clément (07)



Figure 14 : Plateau de Saint-Clément (07)

<sup>37</sup> *Ibidem*, p 11

<sup>38</sup> *Ibidem*, p 12

La deuxième phase de volcanisme, même si elle a plus touché le centre de l'Ardèche, a induit la formation de cratères d'explosion vers Saint-Front et Issarlès, formant des tourbières à Chaudeyrolles et un lac de lave aux Echamps. Quelques traces dans le cirque de Médille démontrent la présence ancienne d'un glacier autour du Mézenc. De nos jours l'écoulement des eaux sur le magma les enrichit en sels minéraux, produisant des eaux réputées pour leurs nutriments, dont certaines sont commercialisées<sup>39</sup>.



Figure 15 : Source jaillissant à la ferme Pra Plot, Péreyres (07,

Par ailleurs, ce sol, très fissuré, permet la circulation des eaux et peut être une véritable éponge, créant des réseaux jusqu'à un socle cristallin imperméable de la première plaine qui les fait ressurgir en de multiples points, d'où le problème de la source « unique » de la Loire<sup>40</sup>. Cependant, ces collectes dans ce réseau volcanique sont aussi un filtre naturel et permettent de nombreuses résurgences de manière anarchique, favorisant l'implantation des habitats dispersés, mais environ à la même altitude<sup>41</sup>.

De même, très tôt les habitants du plateau vont exploiter la roche notamment pour la construction de leur maison. Les trachytes sombres, les basaltes, les granits pour l'appareil grossier en raison de leur taille difficile. En revanche, les trachytes clairs, les scories basaltiques rouges et les roches finement grenues du socle cristallin, comme le gneiss, pouvant être sculptées, vont être utilisées pour les chaînages, les encadrements et les décorations. La couleur de la roche



Figure 16 : Ferme du Bois de Peyrala, Borée (07) présentant au rez-de-chaussée du granit dégrossi, à l'étage du basalte taillé et des trachytes clairs pour les encadrements des ouvertures.

<sup>39</sup> Georges Naud, « Au pays des volcans », in *Les Cahiers du Mézenc*, n 1, 1998, p 12

<sup>40</sup> *Ibidem*, p 16

<sup>41</sup> *Ibidem*, p 17

pouvant varier, certains bâtisseurs n'ont pas hésité à jouer sur les déclinaisons pour réaliser des mosaïques artistiques<sup>42</sup>.

La phonolithe, grâce à l'orientation planaire de ses cristaux suivant le sens de déplacement de la lave, peut être facilement débitée en lauze pour la couverture des maisons (Figure 29)<sup>43</sup>. Parallèlement la tourbe fut utilisée comme combustible à Chaudeyrolles<sup>44</sup>.



Figure 17 : Carte géologique du secteur étudié  
Source : Géoportail

Par ailleurs, sur ces terres poussent de nombreuses fleurs médicinales comme l'arnica ou la violette. Elles permettent à l'agriculture, souvent vivrière, de se diversifier et de s'ouvrir aux villes grâce à la vente de leur cueillette comme seconde source de revenu. De même ses prairies fleuries nourrissent les différents troupeaux de Salers, Limousine, Charolaise ou Aubrac qui font aujourd'hui le Fin Gras du Mézenc, appellation valorisant et dynamisant un autre patrimoine local.



Figure 18 : Prairie aux Estables

<sup>42</sup> *Ibidem*, p 18

<sup>43</sup> *Ibidem*, p 18

<sup>44</sup> *Ibidem*, p 19

Ainsi pour des raisons économiques, pratiques et afin de résister au climat rude de la région, différentes ressources locales ont été utilisées pour la construction avec un liant à base d'argile en l'absence de calcaire pour produire de la chaux. De la lauze de phonolithe, mais aussi la flore sauvage environnante comme le genêt ou produite comme le seigle pour les toitures, toutes les ressources offertes par le sol furent exploitées. Par l'emploi de matériaux issus de l'environnement naturel, ces constructions s'inscrivent parfaitement dans le paysage.

## B. L'architecture de montagne

La ferme traditionnelle est souvent construite à flanc de colline de façon à avoir son côté nord protégé de la *Burle* (vent froid d'hiver), par le relief et sa façade principale orientée au sud. De forme quadrangulaire, elle accueille l'habitation des fermiers, dans le logis, dit *queyrat*, s'il est couvert de lauze et les animaux, dans l'étable. Elle est généralement construite à cheval sur deux terrasses (Figure 19), à proximité d'une source et de terrains plats pouvant être cultivés.



Figure 19 : Ferme de Philip, Sainte-Eulalie (07)

Les parements, variant de 1 m à 2 m d'épaisseur à leur base, sont sommairement dressés, souvent avec un liant à base de terre grasse, en l'absence de chaux produite localement. Il est fréquent de rencontrer des pierres plus saillantes en façade, implantées parfois de manière anarchique. Certaines pouvaient avoir une vocation de soutien pour des structures extérieures en bois permanentes ou non, mais la majorité de ces orgues basaltiques, difficiles à tailler, devait être les reliquats de boutisses armant les deux parements. D'ailleurs la plupart se retrouve côté nord et réapparaît suite au décaissement du sol et ainsi ne devait pas être visible à l'origine<sup>45</sup>.

Elles sont couvertes généralement d'une toiture à quatre pentes, dont une se prolonge jusqu'au niveau du sol, permettant une meilleure résistance aux vents (Figure 20). Les murs pignons possèdent d'ailleurs souvent des pans plus courts, à demi-croupe, avec une ligne d'égout surhaussée<sup>46</sup>.



Figure 20 : Ferme de Reynaud, Cros-de-Géorand (07), appareil en orgues basaltique

<sup>45</sup> Michel Carlat, « L'habitat rural du Gerbier-Mézenc », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°1, 1998, p 26

<sup>46</sup> *Ibidem*, p 23

## 1. Le logis

L'habitation se compose généralement d'une seule pièce en rez-de-chaussée dallée de manière inégale. La cheminée peut occuper tout un pan de mur, formant alors le *cantou* (Figure 22). Elle abrite l'âtre ou le poêle, un banc, un placard mural et l'entrée du four en saillie en demi-cercle à l'extérieur du bâtiment. Sa souche s'élève très haut de manière à dépasser le niveau maximum des



Figure 22 : *Cantou* de la ferme de Philip, Sainte-Eulalie (07)

Photographie : Séverine Le Goff

congères et d'éloigner les braises pour qu'elles ne retombent par sur la chaumière. Les autres murs de la pièce sont recouverts de grandes armoires ou de placards, dont les plus grands sont des lits (lits-placards ou lits-clos, Figure 21). Dans certains cas, ils servent de cloisons avec l'espace des animaux, lorsque l'étable n'est pas séparée par un mur de refend. Le logis est généralement peu éclairé, quelques petites fenêtres (*fenestrous*) laissent passer la lumière naturelle<sup>47</sup>.



Figure 21 : Lits-placards dans la crota de la ferme des frères Perrel, Moudeyres (43)

Photographie : Séverine Le Goff

Le logis peut comprendre une ou deux pièces à l'étage, se distinguant ainsi en façade, mais en restant lié à l'étable sous une même pente de toit, parfois traitée différemment, comme en lauze pour une chaumière. Parallèlement, il peut aussi être en décalage et posséder sa propre toiture de manière indépendante. Quelques fermes, souvent les plus anciennes peuvent avoir l'espace d'habitation voûté afin de se



Figure 23 : *Cros* au Chaumeillas, Sagnes-et-Goudoulet (07)

Photographie : Séverine Le Goff

<sup>47</sup> *Ibidem*, p 25

prémunir contre les incendies, mais ont toujours un accès direct intérieur vers l'étable et souvent aussi vers le fenil<sup>48</sup>.

Cet espace devait réunir les usages de cuisine, séjour et dortoir, lorsque la ferme était coupée du reste de la paroisse souvent pendant les longs mois d'hiver où les congères interdisaient toute sortie extérieure<sup>49</sup>. L'habitation est associée à une cave voûtée, appelée *crota* ou *cross* lorsqu'elle est indépendante et couverte de grandes dalles de phonolithe (Figure 23), celle-ci est généralement parallèle au logis, où étaient conservées les denrées alimentaires et les semailles.

## 2. L'étable

L'étable est de dimension variable suivant la richesse des familles, mais a généralement une surface plus grande que celle de l'habitation. Elle comprend le long de ses murs gouttereaux des crèches et des râteliers recevant le fourrage des quelques caprins, ovins, bovins et de la mule ou du mulet (Figure 24). Seules les vaches laitières sont sur un plancher, pour les préserver des maladies. L'étable est aménagée sous la *fenière* dans laquelle peuvent être engrangés environ 6 mois de fourrage<sup>50</sup>.



Figure 24 : Étable au Pré des Bœufs, Le Béage (07)  
Photographie : Séverine Le Goff

Grâce à des charpentes spécifiques, le fourrage pouvait occuper tout le volume sous le toit. Le plancher de la *fenière* était percé, au-dessus des râteliers, de petites trémies (*trappons* ou *trappous*) permettant de nourrir facilement les animaux. Il est soutenu par une poutre

---

<sup>48</sup> Laurent Haond

<sup>49</sup> Michel Carlat, « L'habitat rural du Gerbier-Mézenc », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°1, 1998, p 24

<sup>50</sup> *Ibidem*, p 33

maîtresse centrale, la *chareyre*, (20 x 35 cm) qui prend appui sur les murs pignons des petites exploitations ou sur le mur de refend du logis pour les plus grandes. La poutre est retenue généralement par 3 piliers (*pontiers*). Ces derniers peuvent être en bois reposant alors sur une base en pierre, afin d'éviter le pourrissement par l'humidité du sol ou par des monolithes, comme des prismes de basalte. L'accès à la *fenière* se réalise depuis un terrassement supérieur par le biais d'une montée, suivant une adaptation au terrain, généralement en parallèle de l'édifice et passant derrière le logis soit sur la cave (région du Gerbier, Figure 19) et parfois de manière perpendiculaire, par le biais d'une montée caladée (Mézens)<sup>51</sup>.



Figure 25 : *Fenière* de la ferme de Reynaud, Cros-de-Géorand (07)  
Photographie : Séverine Le Goff



Figure 26 : Ferme des Hergnes à Borée (07), accès par une montée sur la façade principale, contre l'*arcas*

Une petite construction est souvent aménagée devant l'étable. Appelée *arcas*, sa voûte est un sas contre le froid extérieur et permet l'évacuation rapide et sûre des habitants en cas d'incendie. Elle abrite le *bachas*, point d'eau récoltant les résurgences, ayant induit la réalisation de la ferme. L'*arcas* peut aussi parfois accueillir une porcherie ou un poulailler.

<sup>51</sup> Michel Carlat, « L'habitat rural du Gerbier-Mézenc », in *Les Cahiers du Mézens*, n°1, 1998, p 33

### 3. Les annexes

En annexe, un potager, ou *hort*, se trouvait généralement devant la ferme, ceint de murs, afin que le bétail n'y entre pas. Il pouvait être parfois associé à un bassin, dit *gour*.

Seules les grandes exploitations ou domaines ont une cour fermée par des bâtiments annexes. Les petites cours sont ponctuellement caladées pour faciliter l'accès, par tous les temps, à l'étable, pour le bétail et pour les fermiers, quelquefois l'accès à la *fenière*.



Figure 27 : Ferme de Pra Plot et ses annexes, un jardin clos, un *gour* et une *cros*, Péréyres (07)

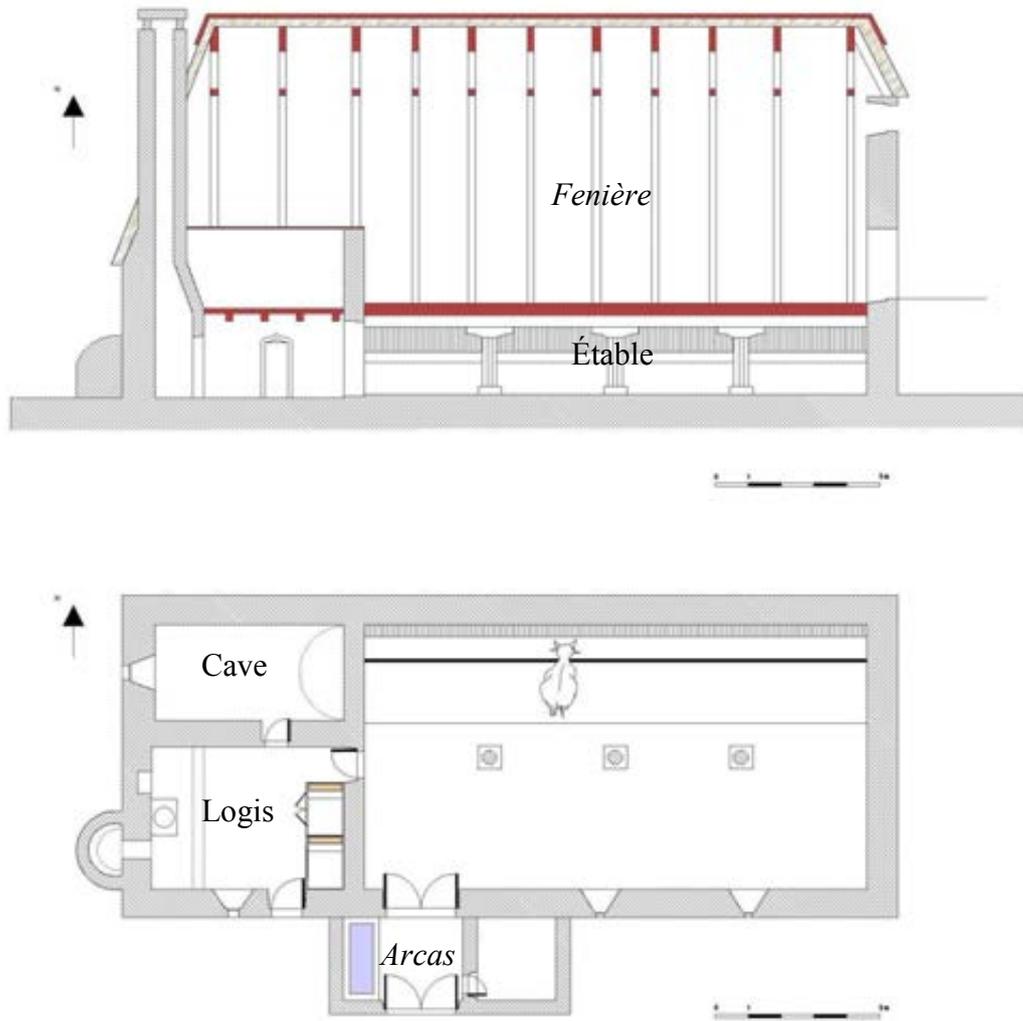


Figure 28 : Coupe et plan schématiques d'une ferme traditionnelle

## C. Les techniques

### 1. La lauze « Qui bien lauze pour cent ans pose »

#### a) L'origine

Ce terme vient du provençal « *lausa* »<sup>52</sup>. En français, la déformation du XVIIIe siècle en « *lauze* »<sup>53</sup> est par convention d'usage plus fréquente, cependant, certains auteurs ont privilégié la persistance étymologique comme Michel Carlat.

Ce terme qualifie des dalles plus ou moins grandes et relativement fines utilisées pour la toiture (Figure 29), en schiste pour le Sud du département ou la Lozère, soit les Cévennes, ou en phonolite pour la région des Sucs, soit au Nord, comprenant la région des sources de la Loire au Mézenc. La première est une roche métamorphique d'origine sédimentaire, finement feuilletée qui se débite en lamelle très mince comme l'ardoise. Elle est très résistante et non gélive<sup>54</sup>.

La phonolite est d'origine volcanique, son étymologie est issue du grec « *phone* » et « *lithos* » soit la pierre qui sonne. Elle est le produit du refroidissement du magma sur des couches plus anciennes, il y a 7 à 6 millions d'années. Elle constitue les « dômes » ou « sucs » composant le paysage de sa zone d'exploitation<sup>55</sup>.

La dérivation du terme lauze a donné le nom de l'artisan, soit le lauzeur et l'action, lauzer ou délauzer. Les toitures peuvent être désignées comme lauzines ou lauzise. Le lauzeron est le carrier, soit celui qui extrait la pierre et la délite quand elle est encore humide, il « tire la lauze ». Enfin la lauzière correspond au lieu d'extraction, soit la carrière<sup>56</sup>.



Figure 29 : Lauzes de phonolithe  
Photographie : Séverine Le Goff

Les carrières anciennes, aujourd'hui fermées, étaient à proximité des zones d'utilisation, sur les communes des Cros-de-Géorand, Chaudeyrolles, Pertuis, Borée ou au

<sup>52</sup> Chantal Somm, *Lauzes de phonolite en Velay-Vivarais*, 2001, p 20

<sup>53</sup> Compte-rendu de la réunion du Réseau Lauze, du 25 février 1999 à Saint-Clément, suivant une discussion entre Michel Carlat et Michel Engles, Archives PNR

<sup>54</sup> Chantal Somm, *Lauzes de phonolite en Velay-Vivarais*, 2001, p 20

<sup>55</sup> *Ibidem.*, p 21

<sup>56</sup> *Ibidem.*, p 20

Gerbier<sup>57</sup>. La dernière exploitée se trouvait aux Balayres ou le Lac Bleu à Saint-Julien-Chapteuil et seule celle du Pertuis est encore active<sup>58</sup>.

### b) L'usage

La lauze est généralement utilisée pour des maisons de notables ou religieux dès le XVe siècle, d'après les sources anciennes mentionnant son emploi<sup>59</sup>. Elle recouvrait l'entrée, appelée *arcas*, le logis d'habitation *queyras*<sup>60</sup> et les lieux de culte. Parallèlement, elle peut aussi être utilisée ponctuellement dans l'habitat populaire, présumé de chaumière, pour les rives de toits et les solins des cheminées. Parallèlement, il existe des toitures dites mixtes, qui comprennent l'emploi de lauze pour la partie logis et du genêt ou du chaume pour les dépendances agricoles, comme c'est le cas pour les fermes de Clastres ou de Bourlatier. La présence de carrière à proximité ne semble pas avoir influé sur l'usage de ce matériau.



Figure 30 : Vue en coupe de la charpente pour les toits de lauze.  
Dessin : Michel Engles

Ce matériau fut redécouvert au XIXe siècle, certainement parallèlement à l'expansion économique du milieu paysan, engendrant une extraction massive qui diminuera dès la première guerre mondiale jusqu'au milieu du siècle face au faible coût et à la facilité de pose de la tuile mécanique<sup>61</sup>.

Les lauzes, issues des suc de la région, correspondent à des pierres plates de taille souvent respectable d'une dizaine de centimètres à plus d'un mètre. Certaines constructions peuvent comprendre plusieurs systèmes de couverture notamment : lauze et genêt ou lauze et chaume. Ces associations peuvent être le fruit de réaménagements réalisés au fil des années par les générations successives.

<sup>57</sup> AD 07, 21 J 301

<sup>58</sup> Chantal Somm, *Lauzes de phonolite en Velay-Vivarais*, 2001, p 29

<sup>59</sup> *Ibidem*, p 24

<sup>60</sup> *Ibidem*

<sup>61</sup> *Ibidem*, p 26

Quelques lauzes sont encore extraites de nos jours dans une carrière en Haute-Loire, au Pertuis. Cependant en raison notamment du coût de traitement de la lauze neuve, la majorité de celles employées sont issues de la dépose de toitures anciennes pour la mise en place de tuile.

### *c) La pose*

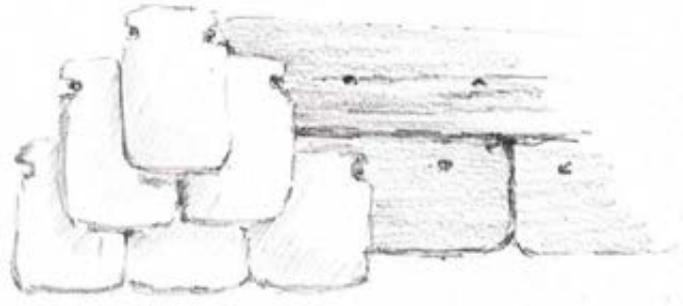
En raison de leur poids important pouvant être proche des 400 kg/ m<sup>2</sup>, elles nécessitent une pose spécifique et une charpente adaptée d'une pente relativement faible de 37 à 40°.

Les fermes de la charpente se composent d'arbalétriers (*tenalh*, *tenailh*) maintenues par un faux-entrait retroussé, appelé *bridon* ou *braie*, qui permet l'aménagement de cet espace. Elles sont prolongées par des piédroits ou *pè dreit*, insérés parallèlement à la maçonnerie dans une sablière. Des *aisseliers*, ou *clau*, font la jonction et le soutien entre ces derniers et les arbalétriers. Les arbalétriers sont ensuite recouverts de planches en bois, *ais*, formant alors un voligeage ou platelage (Figure 30).

Initialement fixées par des chevilles en bois, puis des clous forgés (*crosches*), les lauzes sont aujourd'hui clouées par des pointes industrielles et galvanisées dans les planches (*ais*) (Figure 31). Elles sont au préalable entaillées de deux encoches sur les côtés dans lesquelles vont être insérés les systèmes de fixation. En effet, en raison de la consistance de ces dalles, la réalisation d'un seul trou est difficile et génère souvent la casse de la pierre. Elles reposent généralement sur un lit de mousse ou d'argile. Si la pente était faible, comme sur les voûtes, les dalles épaisses pouvaient ne pas être fixées, mais se caler par leur propre poids dans un bain d'argile<sup>62</sup>.

---

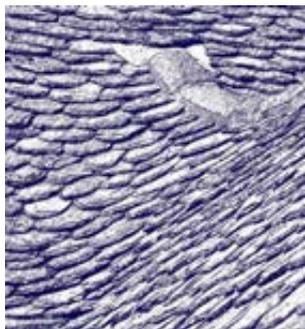
<sup>62</sup> Michel Carlat, « L'habitat rural du Gerbier-Mézenc », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°1, 1998, p 30



**Figure 31 : Lauzes clouées ou chevillées sur des ais,  
Dessin : Jean-Marc Chamard**

La couverture est posée de bas en haut avec des lauzes de dimensions décroissantes, par rangées successives de manière à ce que le rang supérieur recouvre les deux tiers de l'inférieur. Les lauzes de plus grande taille, en partie basse et celles des rives sont appliquées dans du mortier. Elles peuvent avoir un débord de 15 cm afin d'éloigner les ruissellements de l'eau de pluie et de neige des maçonneries rarement enduites<sup>63</sup>.

Le faîtage peut comprendre une succession de pierres arrondies en *bastel* (Figure 33), comme des gouttières renversées, ou en *lignolet* simple ou double (Figure 32). Cette dernière technique comprend alors des lauzes posées en écailles, de part et d'autre qui s'emboîtent, formant des ailes de papillon, liées au mortier. La jonction entre deux pentes de toits perpendiculaires peut être traitée soit en noue ouverte, par la pose de lauzes cintrées de manière continue ou être fermée par la mise en place d'un solin de mortier ou de zinc<sup>64</sup>.



**Figure 33 : Faîtage en bastel,  
au Chaumeillas, Sagnes-et-  
Goudoulet (07)  
Photographie : Séverine Le  
Goff**



**Figure 32 : Faîtage en lignolet, Pré des Bœufs,  
Le Béage (07)  
Photographie : Séverine Le Goff**

<sup>63</sup> *Ibidem*, p 36 et C. Somm, *opus cit.*, p 38

<sup>64</sup> *Ibidem*

Aux extrémités du faîtage, au-dessus du logis, il était parfois posé une croix en pierre et à l'opposé, au-dessus du fenil, une boule de pierre. La croix est parfois attribuée à l'homme, d'où sa place au-dessus de l'habitation. La boule, elle, symboliserait le monde, le plan divin qui assurera une récolte bénéfique.



**Figure 34 : Boule de faîtage, généralement sur l'étable,  
Photographie : Séverine Le Goff**



**Figure 35 : Croix de faîtage, se trouvant principalement sur le logis,  
Photographie : Séverine Le Goff**

Croix (Figure 35) et boules (Figure 34) étaient aussi des symboles de protection : la religion catholique avec la croix mais aussi une survivance du paganisme dans la boule, illustrant la fécondité. Il arrivait même parfois de placer sous cette boule la « pierre du tonnerre », hachette préhistorique, protectrice de la foudre selon les anciens, facteur de destruction<sup>65</sup>.

---

<sup>65</sup> Laurent Haond

## 2. Les toitures végétales : chaume et genêt

### a) L'origine

Les toitures végétales recouvrent généralement les habitations vernaculaires et les dépendances des structures agricoles depuis le Moyen-Âge.

Les chaumières sont traditionnellement les habitations à toiture de paille, généralement de seigle. Parallèlement, certaines de ces constructions sont recouvertes de genêt. Elles sont perméables à l'air, garantissant une bonne isolation par leur épaisseur, mais restent sensibles aux intempéries, au feu ainsi qu'aux rongeurs à l'exception du genêt.

En botanique, la tige herbacée creuse des graminées est appelée chaume. C'est cette partie qui est utilisée pour réaliser la couverture dite aussi de paille. L'artisan qui la pose est un chaumier.

Le genêt se trouve naturellement dans les landes et de manière abonde surtout vers les pentes des Cévennes et des Boutières. C'est alors une utilisation rationnelle d'un matériau disponible à portée de tous et qui s'est développée ces dernières années. La coupe peut se réaliser en mars, entre la fonte des neiges et la floraison, ainsi que vers la fin août, lorsqu'il a atteint la maturité suffisante. À cette période, le genêt n'est plus en fleurs ni en graines. Un genêt en graines risquerait de prendre racine sur la toiture de la maison<sup>66</sup>.

En occitan, une chaumière est appelée une *paillisse*, dont l'orthographe peut varier. Dans les archives, les toitures végétales de paille ou de genêt sont généralement qualifiées, sans distinction, comme étant "*a pailhe*". Il est ainsi difficile de connaître exactement lequel de ces matériaux fut privilégié à l'origine<sup>67</sup>.

Dans la région, elles sont actuellement dénommées sous la forme de *palhissas* ou *pailhisses*<sup>68</sup>.

---

<sup>66</sup> Entretiens avec Laurent Haond, Président de Liger, Léon Chareyre, maître piqueur et Michel Engles, historien

<sup>67</sup> Michel Carlat, « L'habitat rural du Gerbier-Mézenc », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°1, 1998, p 34

<sup>68</sup> C. Somm, *opus cit.*, p 25

## b) L'usage

La couverture en chaume se retrouve principalement en Haute-Loire. Autrefois, elle existait aussi en Vivarais, au Béage et sur les hauteurs du Cros-de-Géorand et de Sainte-Eulalie. Elle est possible grâce au moissonnage traditionnel du seigle avec la faucille et au battage de la paille, au fléau sur une aire ou à la main. Une variété spécifique de seigle était privilégiée, à l'origine, pour la longueur de ses plants pouvant atteindre deux mètres.

En revanche, le genêt est recensé principalement en Ardèche et en Lozère, mais très peu d'exemples sont connus côté altiligérien.

La couverture de chaume ne s'oppose pas à celle de genêt car il existe des exemples où elles sont utilisées simultanément ou successivement, notamment lors des périodes de manque de paille. Cependant, il est possible de constater un clivage dans les régions d'usage de chaque technique. En effet, l'emploi de la paille de seigle se retrouve principalement encore du côté de la Haute-Loire. Certains indiquent que cette distinction serait due à la persistance de la culture céréalière dans cette région, de la présence de plus grandes plaines et d'une altitude plus faible, mais trop humide pour le genêt. Afin d'assurer l'étanchéité des murs des lauzes de rive pouvaient être posées sur les arases des murs et le long des pignons<sup>69</sup>.

Ces couvertures peuvent être à deux ou quatre pentes, demandant alors un travail complémentaire pour la charpente. Elles peuvent parfois pour les murs pignons posséder un redent partiel. En Haute-Loire, les toitures à double pentes, plus récentes du XIXe siècle, ont souvent des murs pignons à redents complets, appelés localement pas de moineaux<sup>70</sup> (Figure 36).



Figure 36 : Pignon à redent, annexe de la ferme des frères Perrel, Moudeyres (43)  
Photographie : Séverine Le Goff

<sup>69</sup> Luc Breuillé, *Technique du piquage du genêt purgatif*, s.d., p 4 et 5

<sup>70</sup> Isidore Boyer, *Technique de la pose par bottes simples/Velay*, s.d., p 7

## c) La pose

### (1) Le chaume

Une fois ramassées, les tiges sont ensuite stockées au sec en botte dans la grange. De ces réserves, après un peignage, seront formés les *cloissoux*, ou *cleussoux* (Figure 37), pesant un kilo, soit l'association de deux poignées liées par des brins de paille, élément de base de cette technique.

Pour la confection du toit d'une chaumière de dimension moyenne de 72 m<sup>2</sup>, il faut confectionner de 4000 à 5500 *cloissoux*, ayant une durée de vie entre 20 et 30 ans. Cependant, la production de paille est très difficile et longue, car pour réaliser 400 à 500 *cloissoux* par saison, il faut une exploitation de 8 à 12 hectares, soit seulement 10% d'une toiture moyenne. Parallèlement, un artisan peut réaliser jusqu'à 200 *cloissoux* par jour. Cependant, il n'est pas exceptionnel que certaines fermes dépassent les 150 m<sup>2</sup> sans compter les annexes, elles aussi couvertes de chaume. Ainsi ce faible rendement peut être compensé par le stockage, mais explique l'association de la technique du genêt, de la lauze et parfois la disparition de celle du chaume<sup>71</sup>.



Figure 37 : *Cloissoux*,  
Dessin : Jean Pestre

Constituée de paille de seigle, la toiture est d'une grande souplesse et surtout, d'une relative légèreté. La couverture requiert une forte pente pouvant aller jusqu'à 60°, permettant l'évacuation naturelle de l'amas de neige et de la pluie. Sa charpente se compose de fermes simplifiées insérées dans des sablières pouvant être chevillées (Figure 38). Les fermes comprennent des arbalétriers ou *tenailhs* espacés de 2 m retenus par

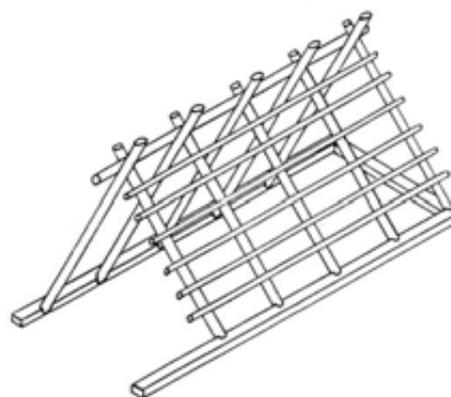


Figure 38 : Charpente pour la couverture de chaume  
Dessin : Jean Pestre

<sup>71</sup> Isidore Boyer, *Technique de la pose par bottes simples/Velay*, p 3

un faux-entrait retroussé associé à mi-bois. Ils soutiennent des pannes en sapin, initialement chevillées ou liées par des brins de paille, généralement en bois rond écorcé pour faciliter l'accrochage des *cloissoux*. Aujourd'hui cloutées, elles sont posées tous les 30 cm en moyenne.

Les *cloissoux* sont ensuite attachés les uns aux autres, du bas vers le haut, en biais suivant un angle de 30°, grâce à la continuité du lien en paille torsadée du *cloissou*, sur les lattes de bois. Ainsi réalisées, ces couvertures ont une épaisseur d'environ 20 à 30 centimètres et pèsent environ 25 kg au mètre carré, soit 25 par mètre carré en moyenne. Un artisan pose en moyenne 20 m<sup>2</sup> par jour. Leur épaisseur est un gage d'isolation, malgré une sensibilité à la foudre et au feu, ainsi qu'aux rongeurs s'il reste des grains.

Le faîtage peut se composer de bandes d'herbe retenues de part et d'autre par des pannes. Il n'est pas rare de voir aussi des iris ou d'autres fleurs plantées au niveau du faîtage pour mieux lier les mottes de terre et absorber l'eau. Il peut aussi comprendre la mise en place de *cloissoux* particuliers plus fins de 10 cm de diamètre, derrière une plus grande botte, dite « dame » de 4 à 5 kilos directement attachée à la panne faîtière. Ils comprennent les plus longs brins, mesurant près de 1,60 m. Ces derniers chevauchent la panne faîtière. D'autres leurs sont associés de part et d'autre pour les épaissir, puis reliés entre eux par un lien végétal, ou de nos jours, un fil de fer. Ils sont ainsi quatre à cinq fois plus lourds que la normale et mesurent 25 à 30 cm de diamètre. Ce montage peut durer de 8 à 10 ans. Comme pour la couverture en motte des pannes transversales, en sapin, sont posées de part et d'autre<sup>72</sup>.

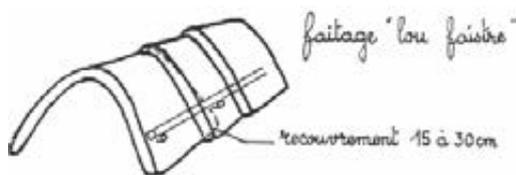


Figure 40 : Faîtage à mottes,  
Dessin : Luc Breuillé

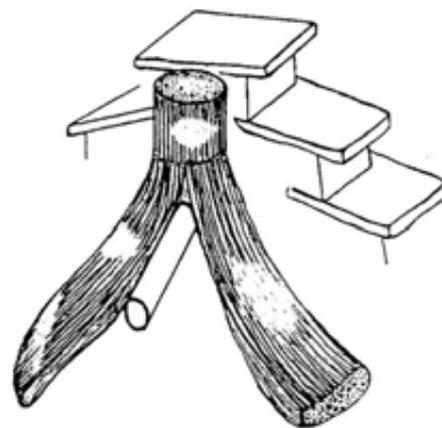


Figure 39 : Faîtage aux *cloissoux*,  
Dessin : Jean Pestre

<sup>72</sup> Isidore Boyer, *Technique de la pose par bottes simples/Velay*, p 12

## (2) Le genêt

La couverture requiert une forte pente pouvant aller jusqu'à 60°, pour que les amas de neige glissent dessus et que l'eau suive la forme pointue du balai afin d'éviter les infiltrations.

Généralement à quatre pentes, se terminant alors par une demi-croupe, sa charpente se compose de fermes simplifiées espacées tous les 2 m environ (Figure 41). Les arbalétriers ou *tenailhs* sont insérés dans des sablières aménagées dans le mur et retenus par un faux-entrait retroussé. Assemblées à mi-bois, ces fermes supportent des pannes en sapin initialement chevillées en frêne, appelées *lattes*. Aux pannes sont ensuite entrelacées des branches de sapin ou de genêt d'un mètre de long environ, *garnes*, formant alors une trame<sup>73</sup> (Figure 42).

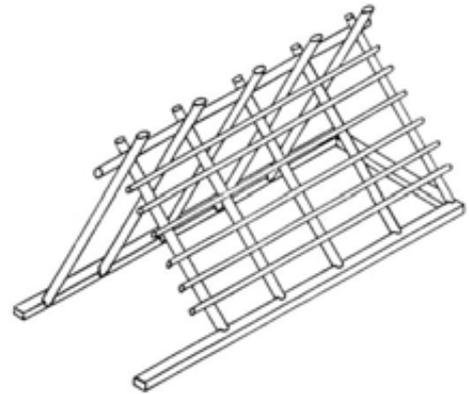


Figure 41 : Charpente pour la couverture de genêt  
Dessin : Jean Pestre

Afin de faciliter le tressage, les bois sont ronds et écorcés. Ces charpentes peuvent soutenir jusqu'à 30 kilos au mètre carré. La toiture est ainsi très haute et le volume utile sous la charpente est alors considérable, ce qui était nécessaire pour entreposer le foin, rentré en vrac, pour affronter de longs hivers<sup>74</sup>. Mais aujourd'hui en raison de l'important coût de la confection du maillage végétal traditionnel, le grillage est privilégié comme base du tressage notamment à quelques centimètres au-dessus d'une sous-couverture comme le bacacier qui assure une seconde étanchéité et isolation<sup>75</sup>.



Figure 42 : Treillage végétal pour piquer le genêt,  
Photographie : Bernard Leborne

<sup>73</sup> Michel Carlat, « L'habitat rural du Gerbier-Mézenc », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°1, 1998, p 35

<sup>74</sup> Luc Breuillé, *Technique du piquage du genêt purgatif*, p 9

<sup>75</sup> Luc Breuillé, *Technique du piquage du genêt purgatif*, p 14

Les genêts, en balais ou *rigots*, de 25 à 50 cm de long, sont ensuite piqués de manière que les trois-quarts de sa longueur soient emmêlés entre les pannes, afin que la neige ne puisse pas les décrocher facilement. Il est inséré de bas en haut pour les constructions nouvelles, mais il peut être aussi piqué de manière désordonnée notamment lors des phases d'entretien. La coupe s'effectue avec une petite serpe ou à l'aide d'un couteau appelé *poudet*, qui le taille en biseau pour faciliter son tressage. Le genêt est immédiatement utilisé car s'il venait à sécher, il perdrait en efficacité, notamment en souplesse. Il est tressé de manière compacte et très serrée afin d'éviter tout trou en décalant les tiges. De même seules les branches les plus fournies sont utilisées. En finition et pour les croupes exposées aux vents, il est privilégié de piquer de plus petits balais, de moins de 25 cm de long, bien denses et bien serrés, qui assureront les variations d'épaisseurs et résisteront mieux<sup>76</sup>.

À la différence de la lauze, la matière crée un rendu uni, gage de bonne réalisation et de l'imperméabilité grâce à ses 30 cm d'épaisseur, mais non uniforme dans la mesure où le toit de genêt doit être constamment repris et entretenu (*pétasser*, Figure 43). L'entretien d'une toiture de ce type nécessite plusieurs jours de travail chaque année, mais le nombre de journées varie en fonction de sa surface et de son état. Il faut en général 10 heures de travail pour apprêter 1 m<sup>2</sup> de toiture, sachant que cette couverture a une durée de vie de 25 à 30 ans, suivant l'exposition favorable ou non du versant. Ainsi en moyenne, le paysan de la montagne passe chaque année 20 jours à *pétasser* son toit. Les toitures végétales nécessitent plus d'entretien, mais sont un excellent isolant thermique, plus imperméables que la lauze et permettent un meilleur volume intérieur. Elles restent néanmoins très vulnérables au feu et aux orages<sup>77</sup>.



**Figure 43 : Pétassage du toit de genêt de la ferme Philip, Sainte-Eulalie (07)  
Photographie : Séverine Le Goff**

---

<sup>76</sup> *Ibidem*, p 12

<sup>77</sup> Entretien avec Laurent Haond et Léon Chareyre

Le faîtage se composait traditionnellement de mottes de gazon de 40 à 50 cm de largeur, racines côté faîtage, se recouvrant partiellement sur une longueur de 15 cm, pouvant peser jusqu'à 80 kg. Si le faîtage était exposé au vent, elles pouvaient être liées par des chevilles en sapin, frêne ou hêtre, appelées *palançons*, de 3 cm de diamètre et près d'un mètre de long soit d'une longueur suffisamment importante pour traverser jusqu'à l'autre pente de toit. Les chevilles sont ensuite attachées à des lattes extérieures avec des liens, contre le soulèvement des mottes. Les mottes pouvaient s'associer entre elles, mais leur durée de vie ne dépasse pas les dix ans.

De nos jours, le faîtage est réalisé à partir d'un assemblage de planches en bois de 35 à 40 cm de large, appelé *sarrade*, pouvant durer près de 15 ans, ou de plaques de zinc<sup>78</sup>.



Figure 44 : Moulin de Cassonié et son faîtage en *sarrade*, Cros-de-Géorand (07)

---

<sup>78</sup> Entretien avec Aimé Marcon maître piqueur de genêt

## **II. L'inventaire**

### **A. Méthodologie**

Ce travail était réalisé dans le cadre d'un stage au sein du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche en partenariat avec l'association Liger. Ainsi chaque choix fut pris ou validé avec Jérôme Damour, chargé de mission architecture et urbanisme au PNR, Laurent Haond, Président de l'association Liger et Sophie Guillaume, membre du Conseil d'Administration de Liger.

#### **1. Choix du périmètre**

Cet inventaire a été mis en place afin de constater la persistance de la toiture traditionnelle sur le plateau ardéchois. En effet, depuis plusieurs années, les matériaux issus de la région, employés habituellement pour couvrir les constructions, ont été délaissés au profit de la tuile, du bac-acier ou de l'éternit, moins coûteux et demandant moins d'entretien.

Les communes choisies sont celles présentant historiquement et il y a encore peu, lors d'un précédent inventaire en 1980, de nombreux édifices caractéristiques et remarquables par la qualité de leur conservation, employant la lauze de phonolithe, du genêt et du chaume comme couverture. En tout 128 communes pouvaient correspondre à ces exigences allant de Burzet (07) à Yssingeaux (43).

Étant entrepris à l'initiative du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et de Liger, cet inventaire a été réalisé d'abord sur une partie du territoire du Parc, afin de constater d'un premier échantillonnage des bâtiments encore traditionnels. Ce premier périmètre d'étude comprend ainsi 21 communes, dont quatre des sept situés en Haute-Loire, entrées suite à la nouvelle charte du Parc et deux anciennes d'Ardèche, n'ayant plus adhéré à cette dernière.

Une autre exigence, imposée à cet inventaire, a été celle de l'altitude des objets étudiés. En effet, la majorité des édifices présentant une toiture traditionnelle, mais dont la conservation est plus difficile, sont ceux se trouvant à une altitude autour des 1200m. Généralement isolés et anciens, ils appartiennent souvent à des particuliers et sont ponctuellement leur résidence principale. Pour certains, ceux sont des exploitations agricoles, avec des contraintes et des normes à suivre, mais pour la majorité ceux sont des maisons de

famille ou des résidences secondaires. L'état de conservation et les affects sont ainsi variables suivant les moyens financiers des propriétaires.

Afin de mieux comprendre une typologie bien précise, cette étude se concentre principalement sur la ferme traditionnelle, qu'elle soit isolée, dans un hameau ou à proximité du centre de la paroisse. Cette typologie est aussi la plus ancienne, celle qui a le plus perduré, parfois évoluée, mais c'est aussi la plus sensible. En effet, les nombreux propriétaires d'une exploitation agricole choisissent souvent de construire une nouvelle maison, ainsi qu'une étable et des granges, sans reprendre les formes anciennes souvent jugées archaïques ou n'offrant plus les volumes et ne respectant pas les normes actuelles. Certains reprennent les bâtiments traditionnels mais les recouvrent de matériaux plus récents, faute de moyens pour les entretenir.

Ainsi, les fermes comptabilisées sont celles présentant au moins une toiture traditionnelle, soit en lauze, en chaume ou en genêt.

Parallèlement, en raison de la disparition aussi rapide des maisons dite « de ville » à toiture traditionnelle, un comptage de cette typologie fut aussi entrepris, mais sans enregistrement de chaque édifice sur la base de donnée. Ainsi le chapitre suivant fera l'objet de proportion réalisée grâce à la comparaison de ces différentes typologies, afin de mieux connaître la concentration de ce patrimoine sur la région.

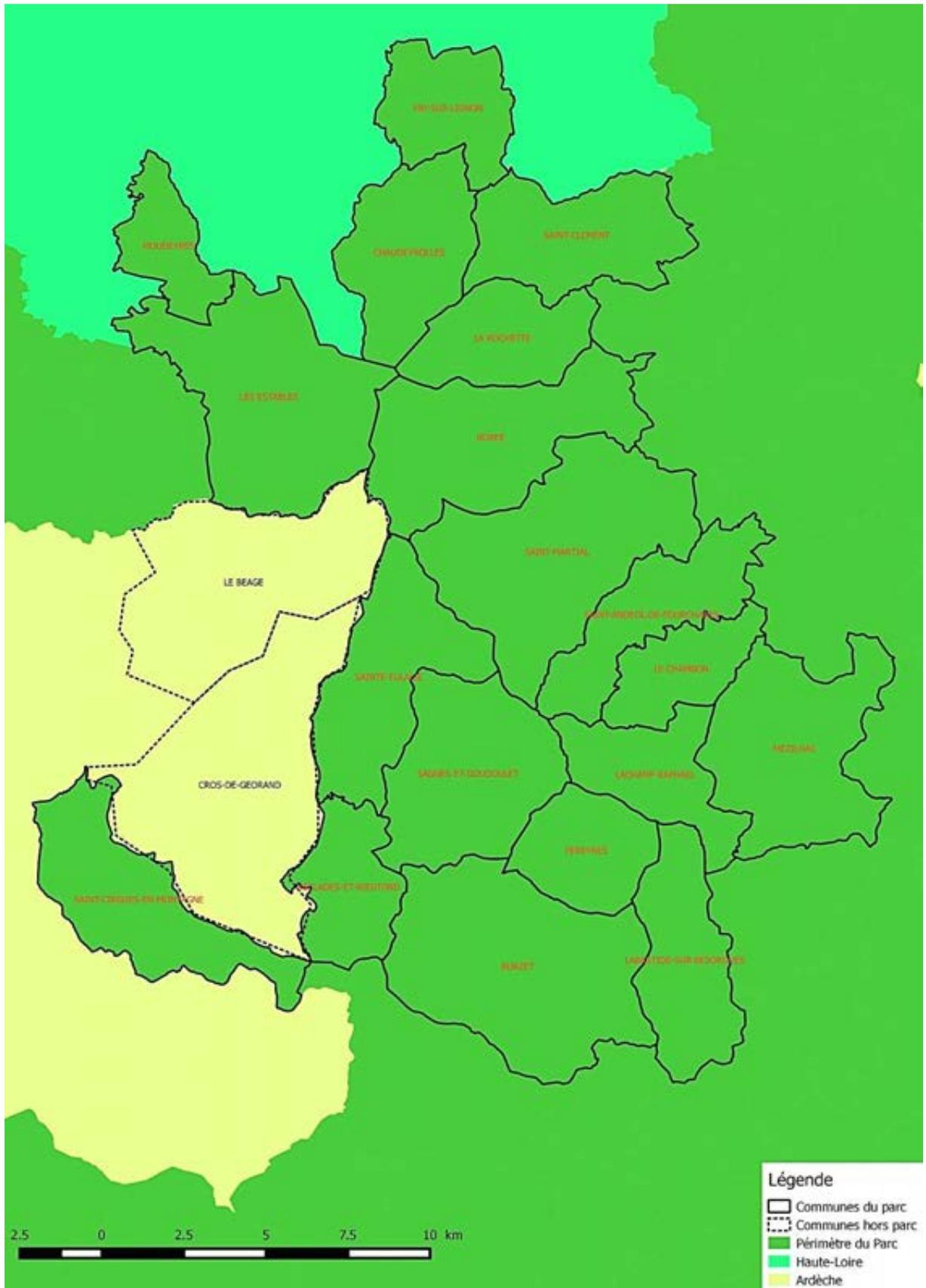


Figure 45 : Détail des communes de l'inventaire

## 2. Les recherches et les travaux existants sur ce sujet

Depuis les années 1970, en raison de la disparition déjà préoccupante de ce patrimoine, plusieurs inventaires, études et projets de revalorisation ont été menés pour comprendre l'habitat traditionnel, le préserver et le valoriser. C'est dans ce cadre que fut créée l'association Liger.

Plusieurs architectes et historiens commencent à réaliser des recherches sur le bâti du plateau. Certains prennent un regard plus ethnologique, architectural ou technique comme Michel Carlat, ou Laurent Béchettoille. Plusieurs articles sont alors publiés pour sensibiliser le grand public notamment via les bulletins des associations locales, comme les cahiers du Mézenc, ceux de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent ou de la Haute-Loire.

Parallèlement, des études dendrochronologiques, ont été menées sur 13 édifices encore en élévation ou tombant en ruine et présentant un intérêt historique, 9 en Ardèche et 4 en Haute-Loire, sur les communes de Sainte-Eulalie, Sagnes-et-Goudoulet, Les Estables ou Chaudeyrolles. Ils démontrèrent la persistance, pour la majorité des charpentes, de bois du XVIII<sup>e</sup> siècle avec des éléments pouvant remonter au XVI<sup>e</sup> siècle. Au fil de ces années aussi de nombreux relevés architecturaux sont réalisés par Michel Carlat ou Michel Engles.

En 1980, l'acquisition de la ferme de Clastre par l'association Liger témoigne de l'intérêt porté à ce patrimoine bâti. En 1984, la ferme de Clastre fut classée au titre des Monuments Historiques ainsi que la ferme de Reynaud et la ferme de Rudel (avec une inscription partielle pour cette dernière). Ces protections s'accompagnèrent en quelques années de l'inscription des fermes de Pra Plot, Peyronnet et Andéol, du classement des Grands Sagnes et enfin de l'inscription des fermes de la Grangeasse et de la petite Grangeasse. En 1987, Liger achète la ferme de Bourlatier menaçant ruine. L'année suivante, elle gagne le premier prix de « Chefs-d'œuvre en péril » pour sa restauration. Cependant, ces différentes procédures n'ont pas permis totalement le maintien de ces édifices. Deux sont

tombés en ruine depuis les années 1990, une chaumière fut recouverte de lauze, suite à un incendie et deux sont actuellement recouvertes de bac acier.

Un travail d'inventaire fut aussi réalisé sur le canton de Saint-Agrève, avec 4 communes en Ardèche et 4 en Haute-Loire, publiée en 2000. Il comprend un classement des fermes traditionnelles suivant leur organisation et leur datation, sur les maisons de ville, le patrimoine religieux, ainsi que des volets sur le mobilier liturgique ou du quotidien<sup>79</sup>.

Lors d'une étude commandée par le SIVOM Vivarais-Lignon en janvier 2001, Chantal Somm réalisa principalement un travail relatif à la lauze avec une vision ethnologique et sociologique sur le paysage, les techniques et les acteurs locaux, soit les artisans de la filière, lorsqu'il n'y avait plus de carrière ouverte. Cette analyse se conclue par un bilan positif des actions autour de la lauze comme la création du Réseau lauze et de différents projets notamment de musée sur ce thème en Ardèche et en Haute-Loire. Elle permit la réouverture de la dernière carrière de lauze de phonolithe.

En 2003, des étudiants en licence professionnelle « Promoteur du Patrimoine Territorial » du Pradel, ont réalisé un diagnostic patrimonial qualitatif et quantitatif des toits de lauze sur 7 communes: Saint-Clément, Borée, Sainte-Eulalie, Le Béage, Les Estables, Saint-Front et Mazet Saint-Voy. Près de 30 % des 641 toits observés avaient alors été jugés en mauvais état avec des travaux à engager à court terme... 465 étaient en lauzes, soit 72%, 140 à couverture mixtes (22%), 14 de chaume, 4 genêts et 18 « autres ». Cependant il fut constaté que les grandes fermes sont majoritairement recouvertes de tuiles.

Trois ans plus tard, six nouveaux dossiers de protection ont été déposés au service des Monuments Historiques à Lyon sans qu'une suite favorable ne leur soit donnée. Aucun des sites ne fut protégé, parmi eux se trouvait la ferme de la Mascharade, tombée en ruine en 2010.

Outre la protection du patrimoine existant, différents projets ont été amorcés comme celui de créer une route de la lauze et du genêt ainsi qu'un réseau entre les sites ouverts au public en Ardèche et Haute-Loire. Parallèlement, des initiatives ont été prises pour que les

---

<sup>79</sup> Simone Hartmann-Nussbaum, Jean-François Luneau, Lionel Sauzade, *Le Vivarais Lignon (Inventaire Général du Patrimoine)*, Clermont-Ferrand, 2000

nouvelles constructions perpétuent ces techniques ancestrales. Ainsi fut monté le Réseau Lauze, regroupant différentes associations du Plateau et des acteurs de la région du Mézenc-Gerbier, qui a accompagné la réalisation de la salle polyvalente de la commune des Estables, via l'appel à différents architectes et le concours d'Ecoles d'Architecture.

De même, depuis 1981, Liger propose des stages de formation au piquage de genêt et de pose de lauze. En 2015, un chantier permettra la rénovation de la toiture en genêt du moulin de Cassonié et Liger participera, ainsi que d'autres organismes, à la restauration de la toiture de la chaumière de Teste Partide. La mise en place de formation qualifiante pour les professionnels est un enjeu essentiel pour la préservation de ce patrimoine pour les années à venir.

Parallèlement, plusieurs membres de l'association Liger avaient commencé dès les années 1980 un premier recensement sur la région du Gerbier (Sainte-Eulalie, Sagnes-et-Goudoulet, Lachamp-Raphaël, Burzet, Mézilhac). Furent alors comptabilisées 89 couvertures traditionnelles, dont 33 anciennes chaumières, où 8 conservent encore des éléments végétaux aujourd'hui et 29 leur toit de lauze.

En 2013, François Dumoulin, du service archéologique, a réalisé une prospection portant sur l'occupation du territoire sur le plateau ardéchois, sur la région de Mazan-l'Abbaye. Cette approche a permis de constater notamment la présence de nombreuses fermes en ruine, de forme similaire, sur deux niveaux avec un accès à l'étage latéral pour des charrettes et d'une distinction entre une partie dédiée à l'habitat humain et d'une seconde pour accueillir le bétail. Parallèlement, ces édifices sont associés à des jardins, des annexes agricoles et des caves « crottes » voûtées.

Encore aujourd'hui les associations d'hier continuent à sensibiliser sur ce patrimoine, mais par la plume de nouveaux chercheurs comme Laurent Haond, Président de Liger, ou Pierre-Yves Laffont, qui réalisent avec ses étudiants l'analyse archéologique du bâti du prieuré de Clastre à Sainte-Eulalie.

### 3. Le travail de terrain

Afin de mener à bien cet inventaire, un premier contact fut pris avec le conseil d'administration de Liger. Parallèlement, des recherches documentaires et dans les archives de la conservation régionale des Monuments Historiques furent d'abord menées afin de mieux connaître toutes les études réalisées sur le secteur, comme inventaires, études historiques, ethnologique, environnementales et archéologiques. Il fut alors constaté la réalisation d'un inventaire par l'association Liger, d'autres dans la région de Saint-Agrève (Béchetoille, Hartmann *et alii*) et de nombreuses recherches réalisées par Michel Carlat.

Celle-ci permit un premier repérage de tous les édifices attestés récemment comme couverts traditionnellement sur une carte IGN. Parallèlement, afin de combler les manques et de préparer le terrain, une prospection aérienne fut menée grâce à Google Earth et Géoportail. Cependant, celle-ci ne fut pas d'un grand succès. En effet, les toitures de lauze pouvaient être similaires aux bacs-acier gris ou à la fausse lauze et les toitures végétales à l'éternit. Seule la tuile apparaissait clairement.

De même, des fiches d'inventaire ont été réalisées sur la base de données Access, imposée par le Parc. Elles sont issues de la reprise de celles réalisées par Flore Vigné, pour l'inventaire du patrimoine industriel – Moulinage. Elles furent modifiées afin de mieux correspondre au sujet des toitures et des fermes de montagne. Suite à diverses réunions préparatoires, elles furent de même adaptées aux demandes et remarques émises par les chargés de mission du Parc, du CAUE, du service archéologique et des Monuments Historiques de la Drac de Lyon, ainsi que les associations, acteurs locaux de la valorisation de ce patrimoine : Liger, Amis du Mézenc, Oustaou Vellavi, Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, la Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche et Maisons paysannes de l'Ardèche.

Sur le terrain, il fut privilégié au départ en théorie de visiter une commune par jour, en favorisant celles où les fermes sont mieux connues. Mais en prospection, il fut difficile de tenir cet engagement en raison de l'organisation des routes qui font des détours entre les communes et de la présence des fermes isolées, accessibles seulement par d'autres

communes, comme celle de Pra Plot. Cependant, cette organisation n'a pas pu être tenue aussi en raison des obligations de temps pour mener à bien l'exposition. En effet, étant prévue pour le début de l'été, la photographe a demandé que le choix des édifices présentés fut réalisé rapidement afin qu'elle puisse prendre toutes les prises de vue et monter la mise en page des panneaux. Ainsi, la prospection fut alors d'abord axée sur les plus beaux édifices connus, afin de constater de leur entretien, et essayer d'en trouver de nouveau, issus de reconstruction ou méconnus. Ce contretemps a ainsi fortement impacté l'organisation de l'inventaire, l'axant encore plus sur les fermes typiques de la montagne.

Au départ, l'inventaire fut réalisé grâce à l'assistance de Mme Jackie Lefèvre, membre du comité d'administration de Liger et originaire de la région, ayant réalisé de nombreuses recherches notamment généalogique sur le secteur de Sainte-Eulalie. Elle me permit de mieux connaître la région et dans un premier temps de visiter de nombreuses fermes isolées. Cependant suite à des problèmes de santé, elle ne put m'assister tout au long des prospections.

Puis, depuis les routes et les axes secondaires, ont été appréhendées les fermes isolées et reculées avant que la végétation se soit encore éveillée, principalement pour les communes peu ou pas recensées initialement. Cependant, étant souvent seule, cette appréhension fut difficile. En effet, il existe peu de zone de stationnement possible sur le bord des routes et il est presque impossible de conduire tout en analysant le paysage. Par ailleurs, étant considéré comme étrangère à la région, il fut difficile de rentrer sur les parcelles privées pour mieux appréhender les bâtiments. La majorité des propriétaires n'était pas présent, cependant, certains ne sont pas d'un contact facile au premier abord et sont aussi souvent accompagnés de nombreux chiens parfois peu accueillants. En raison de l'absence de nombre d'entre eux et de plusieurs refus, il fut aussi difficile de visiter ces fermes et ainsi de mieux comprendre leur organisation interne.

Chaque édifice encore en élévation ou conservant une toiture traditionnelle fut relevé par la prise des coordonnées GPS, de photographies et d'un enregistrement sur papier puis sur la base de données Access. Lors des enregistrements, chaque toiture a été détaillée suivant sa nature, son organisation, son implantation, son faîtage, la présence d'éléments symboliques et

le nombre de pente de toit. De même, chaque édifice a été classé suivant son orientation, celle de sa façade principale, l'aménagement du logis, ses dimensions, l'accès à la *fenièrre* ou de la présence de l'*arcas*.

Parallèlement, ces fiches ACCESS furent agrémentées, en dehors des phases de terrain, des plans des cadastres napoléonien et rénové. Ces recherches associées à la documentation déjà consultée, permirent d'établir la datation de certains édifices absents sur les représentations anciennes et ceux ayant été réaménagés depuis.

Par ailleurs, une description de chaque façade et de l'intérieur, lorsque les propriétaires ont acceptés de m'ouvrir leurs portes, a été de même réalisée, afin d'en conclure les diverses typologies encore présentes sur le plateau.

Cependant, le logiciel ACCESS, a présenté au départ quelques difficultés d'appréhensions en raison de l'absence de formation sur celui-ci. Puis après différentes manipulations il put être utilisé. Cependant, il présente certaines limites d'exploitation notamment dans le nombre de caractère pour chaque entité et enregistrement, qui n'ont pas permis de remplir les fiches comme il fut souhaité au départ. Par ailleurs, probablement en raison de sa surcharge, vers la fin de l'inventaire, il n'acceptait plus aucune entrée et en supprima certaines. Il me fallut alors reprendre toutes les fiches et modifier celles-ci, en enlevant de nombreuses requêtes, peu indispensable pour l'inventaire, comme l'étude des façades.

Dans le cadre de deux demandes de protections, souhaitées par le Parc, Liger et Maisons paysannes, en accord avec Josiane Boulon, de la CRMH de la DRAC de Lyon, de plus importantes recherches documentaires ont été menées sur les fermes de Philips et la Besse. Elles ont principalement été menées dans le fonds Michel Carlat. Parallèlement, une analyse du bâti fut réalisée lors de différentes visites sur le terrain. Elle comprit la réalisation d'un plan et du relevé pierre à pierre de la façade principale. Ces relevés permirent d'établir l'évolution de l'édifice et l'organisation de la bâtisse primaire. Le phasage put être réalisé grâce aux recherches historiques, dendrochronologiques réalisées par Michel Carlat et aux typologies des baies ou des fermes établies auparavant.

Suite à la demande écrite de chaque propriétaire faite à la CRMH de Lyon, ces dossiers vont être présentés lors d'une Commission Régionale du Patrimoine et des Sites, au premier semestre 2016, pour une inscription dans un premier temps.

Il aurait nécessité de plus grandes recherches dans les archives et un meilleur relevé du nombre d'habitations pour comparer par rapport au nombre d'édifice couvert différemment dans toutes ces communes comme il fut réalisé par la promotion de 2003 de la Licence professionnelle du Pradel. Malheureusement, je n'ai pas pu prendre en compte la persistance des charpentes anciennes comme l'aurait souhaité le CAUE. En effet, n'ayant pu entrer dans la majorité des maisons, il était difficile de pouvoir certifier la proportion de charpente encore fonctionnelle pour ces techniques traditionnelles.

#### 4. Préparation de l'exposition

Dans le cadre des 40 ans de Liger, il fut décidé que ce stage comprendrait aussi la réalisation d'une exposition afin de promouvoir et de valoriser le patrimoine de la région des Sucs. Au préalable, il fut établi lors d'une première réunion avec Marie-Françoise Perrier, chargée de mission Culture et Patrimoine au PNR et Séverine Le Goff, photographe, de réaliser des photographies de maisons remarquables sur un grand tirage accompagnées de deux à trois détails et d'une notice, sur un même panneau ou de manière indépendante. L'exposition présenterait alors des édifices anciens encore couverts traditionnellement, en lauze, chaume et genêt ainsi que d'autres ayant été recensés initialement et aujourd'hui en ruine. Il fut décidé lors de cette rencontre que les notices comprendraient suite à la demande de Jérôme Damour, de même une photographie ancienne, le plan cadastral napoléonien et une indication de l'emplacement de la ferme sur une carte IGN. Ces propositions furent ensuite validées par Laurent Haond et Sophie Guillaume.

Suite à l'avancement de l'inventaire, il put être déduit les édifices les plus remarquables. Ils furent choisis, principalement pour la qualité de leur construction, respectant les éléments traditionnels (*arcas, queyrat*), pour leur histoire ou par le caractère symbolique de leur ruine ou de leur reconstruction. Les fermes les plus connues comme Clastre ou Bourlatier, propriétés de l'association Liger, ne furent pas choisies afin de mettre en valeur d'autres, appartenant à des privés, peu connues et souvent en périls. Sur une vingtaine d'édifices présentés, seulement 15 furent sélectionnées, par Laurent Haond, Jérôme Damour et Sophie Guillaume.

Chaque propriétaire pût être contacté grâce à la recherche du numéro de parcelle sur le site du gouvernement ([cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)) et à la demande auprès du service du cadastre de la commune des coordonnées du propriétaire du bien référencé. Parallèlement une demande d'autorisation a été rédigée, suite à une recherche sur internet, avec la photographe, Séverine Le Goff, chargée de réaliser les clichés exposés. Tous les appels furent chaleureux, et au départ, positifs. Une seule ferme ne fut pas présentée lors de l'exposition suite au refus de son propriétaire, lors de la présentation de la demande d'autorisation.

Simultanément, des recherches furent réalisées aux archives départementales de l'Ardèche afin de réaliser des notices sur chaque édifice présenté, principalement dans le fonds Michel Carlat pour les textes et les illustrations anciennes et le cadastre napoléonien,

suite à la demande émise par Jérôme Damour. De même les textes généraux sur la présentation de l'exposition, des techniques et des problématiques sont rédigés en parallèle de rencontres avec différents acteurs associatifs (Amis du Mézenc, MATP), artisans (M. Marcon, M. Chareyre). Ces derniers ont ensuite été repris par Messieurs Jérôme Damour et Laurent Haond.

Huit jours de prospection photos ont été nécessaires pour réaliser toutes les prises de vues figurant dans l'exposition, selon différents angles de vues et éclairages. Des plans larges ont été privilégiés pour les grands tirages présentant les fermes. Des détails ont été réalisés des éléments typiques ou remarquables par leur exécution, ayant induit la présence des édifices dans l'exposition, comme la croix et la boule, l'intérieur des étables, des charpentes, des logis avec les lits-placards ou le *cantou*. Les nombreux échanges et la présence des propriétaires, lors de la réalisation de ces clichés, ainsi que la connaissance préalable de certaines fermes, ont facilité la signature des autorisations et l'exécution des clichés intérieurs.

Suite au choix de présentation de chaque édifice, soit d'un grand tirage présentant la ferme et d'un kakémono comprenant les détails et la notice, l'assortiment des clichés s'est fait naturellement lors de la mise en page des bâches. Cinq jours ont été nécessaires pour réaliser les objets de communication, invitations, affiches et communiqués de presse et les kakémonos en collaboration avec la photographe. Elle réalisa les mises en page des invitations, de l'affiche et des kakémonos de présentation de chaque ferme. Je me suis occupée de la mise en page des huit panneaux de présentation de l'exposition des techniques et des problématiques. Puis pendant deux jours, Marie-Françoise Perret, Vanessa Nicod, chargée de la communication au PNR et Jérôme Damour ainsi que Laurent Haond ont validé les textes et la mise en page.

Simultanément, avec l'accord de Liger, j'ai proposé la réalisation d'une présentation des outils anciens en lien avec les couvertures de lauze, chaume et genêt. Ces outils sont ainsi relatifs à la charpenterie (de la découpe du bois au travail de finition au rabot) et au ramassage de la paille avec la faux et le *poudet* pour le genêt. Ces objets furent prêtés par M. Aimé Marcon, maître piqueur de genêt et collectionneur d'objets anciens. En lien avec les textes des kakémonos, de petites légendes leur ont été associées comprenant le nom occitan et français avec une définition de leur usage.

Enfin en parallèle à la diffusion des affiches, l'exposition fut montée en deux jours avec Séverine Le Goff, grâce à l'aide de M. Robert Brisson, bénévole de l'association Liger.

Au préalable une préparation de l'exposition avait été réalisée virtuellement grâce à un plan des lieux. Il fut décidé conjointement de la mise en place de chaque édifice, en privilégiant après les panneaux de présentation, des plus anciennes aux plus récentes, les fermes d'abord recouverte de lauze, puis après une transition avec les fermes en ruine, de continuer avec la ferme de Gaugaille, qui fut entièrement reconstruite et associée à une annexe en genêt, avec les couvertures végétales, de genêt puis de chaume.

Suite à la forte affluence, l'intérêt et la demande des visiteurs, cette exposition fut dérivée en un petit livret vendu au profit de l'association Liger et de ses actions. Celui-ci comprit tous les textes et les illustrations choisis pour l'exposition, réaménagés pour former une brochure d'une soixantaine de page, par Séverine Le Goff. Un exemplaire fut envoyé à chaque propriétaire en remerciement.

## B. Résultats

### 1. Proportion par communes

Seul un inventaire exhaustif des fermes a été réalisé, mais un décompte des maisons a été réalisé aussi à cette altitude pour les maisons dite « de ville » et de deux chabottes, soit de petites constructions en pierre (une à Lachamp-Raphaël et une autre au Cros-de-Géorand). Une distinction a été faite ponctuellement pour la ferme de Praforos car elle comprend une toiture en genêt en plus de sa toiture globale en lauze (Tableau I).

**Tableau I : Proportion des toitures traditionnelles par communes**

Départements	Communes	Lauze	Chaume	Genêt	Total
<b>Ardèche</b>	Borée	30	1	1	<b>32</b>
	Burzet				<b>0</b>
	Cros-de-Géorand	3		1	<b>4</b>
	La Bastide-sur-Besorgues			1	<b>1</b>
	La Rochette	8		1	<b>9</b>
	Lachamp-Raphaël	4		3	<b>7</b>
	Le Béage	27		1	<b>28</b>
	Le Chambon				<b>0</b>
	Mézilhac				<b>0</b>
	Péreyres			1	<b>1</b>
	Sagnes-et-Goudoulet	16		2	<b>18</b>
	Saint-Andéol-de-Fourchades	1			<b>1</b>
	Saint-Cirgues-en-Montagne			1	<b>1</b>
	Saint-Clément	19			<b>19</b>
	Sainte-Eulalie	18		2	<b>20</b>
	Saint-Martial	1			<b>1</b>
Usclades-et-Rieutord	3		1	<b>4</b>	
<b>Total</b>		<b>130</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>146</b>
<b>Haute-Loire</b>	Chaudeyroles	22			<b>22</b>
	Fay-sur-Lignon	44			<b>44</b>
	Les Estables	54	2		<b>56</b>
	Moudeyres	25	10		<b>35</b>
	<b>Total</b>		<b>145</b>	<b>12</b>	
<b>Total</b>		<b>272</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>303</b>

Ce premier relevé permet de constater une concentration plus importante des toitures traditionnelles en Haute-Loire, malgré le recensement seulement réalisé dans quatre communes (Tableau I).

Il est de même à remarquer la persistance plus importante des toitures de lauze, contrairement aux toitures végétales.

Par ailleurs, ce décompte ne fait certes pas état des toits de tuile ou en bac-acier, mais aussi des charpentes encore traditionnelles ayant perdu leur couverture végétale ou en pierre, mais prompte à la recevoir.

**Tableau II : Proportion des toitures traditionnelles suivant leur situation**

Départements	Communes	Village	Hameau	Isolées	Total
<b>Ardèche</b>	Borée	6	12	14	<b>32</b>
	Burzet				<b>0</b>
	Cros-de-Géorand		1	3	<b>4</b>
	La Bastide-sur-Besorgues			1	<b>1</b>
	La Rochette		2	6	<b>8</b>
	Lachamp-Raphaël	3	2	2	<b>7</b>
	Le Béage	15	8	5	<b>28</b>
	Le Chambon				<b>0</b>
	Mézilhac				<b>0</b>
	Péreyres			1	<b>1</b>
	Sagnes-et-Goudoulet	3	2	13	<b>18</b>
	Saint-Andéol-de-Fourchades			1	<b>1</b>
	Saint-Cirgues-en-Montagne			1	<b>1</b>
	Saint-Clément	8	8	3	<b>19</b>
	Sainte-Eulalie	8	6	6	<b>20</b>
	Saint-Martial			1	<b>1</b>
Usclades-et-Rieutord	3		1	<b>4</b>	
<b>Total</b>		<b>46</b>	<b>41</b>	<b>58</b>	<b>145</b>
<b>Haute-Loire</b>	Chaudeyroles	9	6	7	<b>22</b>
	Fay-sur-Lignon	28	13	3	<b>44</b>
	Les Etables	32	2	22	<b>56</b>
	Moudeyres	28		7	<b>35</b>
	<b>Total</b>		<b>97</b>	<b>21</b>	<b>39</b>
<b>Total</b>		<b>143</b>	<b>61</b>	<b>97</b>	<b>302</b>

Sans distinction de nature de toiture, la répartition des fermes est totalement différente en Ardèche et en Haute-Loire (Tableau II). Dans l'ancien Vivarais, la majorité des fermes encore traditionnelles sont isolées, contrairement à la Haute-Loire où elle se retrouve principalement au centre des communes. Celles regroupées en hameau sont rarement à toiture traditionnelle, sauf quelques exceptions.

Cette différence peut s'expliquer par la disparité des politiques locales menées entre ces départements et suivant les communes. En effet, en Haute-Loire, diverses subventions départementales ont permis un maintien du patrimoine. Par ailleurs, il est probable que diverses décisions prises localement par les municipalités n'ont pas favorisé la persistance de ce patrimoine, qui souvent ne montrent pas l'exemple en recouvrement leur propre bâtiment de tuile.

Dans certaines communes de Haute-Loire, comme Les Etables ou Moudeyres, les municipalités ont soutenu des projets de construction respectant les toitures traditionnelles. Ainsi, la première concrétisa l'appel d'offre pour la réalisation d'une salle polyvalente couverte de lauze et pour la seconde d'une maison du goût et des saveurs dans une chaumière.

En raison du secteur de l'étude principalement ardéchois, la majorité des édifices rencontrés était des fermes, rarement en exploitation.

Conjointement avec cette plus forte concentration dans les villes pour la Haute-Loire, il est possible ainsi d'y rencontrer un plus grand nombre de maison dite « de ville », contrairement à l'Ardèche où les fermes sont plus nombreuses (Tableau III). Cette typologie « maison de ville » concentre les constructions sans élément typique de la ferme et pouvant comprendre une partie dédiée au commerce, à l'artisanat ou l'industrie.

Seulement deux chabottes ont été vues, couvertes de genêt. Celles-ci sont généralement des constructions récentes, servant comme entrepôt de jardin.

**Tableau III : Proportion de ferme par rapport aux maisons de ville**

Départements	Communes	Fermes	Autre	Chabottes	Total
<b>Ardèche</b>	Borée	24	8		<b>32</b>
	Burzet				<b>0</b>
	Cros-de-Géorand	3		1	<b>4</b>
	La Bastide-sur-Besorgues	1			<b>1</b>
	La Rochette	8			<b>8</b>
	Lachamp-Raphaël	3	3	1	<b>7</b>
	Le Béage	13	15		<b>28</b>
	Le Chambon				<b>0</b>
	Mézilhac				<b>0</b>
	Péreyres	1			<b>1</b>
	Sagnes-et-Goudoulet	15	3		<b>18</b>
	Saint-Andéol-de-Fourchades	1			<b>1</b>
	Saint-Cirgues-en-Montagne	1			<b>1</b>
	Saint-Clément	11	8		<b>19</b>
	Sainte-Eulalie	10	10		<b>20</b>
	Saint-Martial	1			<b>1</b>
Usclades-et-Rieutord	2	2		<b>4</b>	
<b>Total</b>		<b>94</b>	<b>49</b>	<b>2</b>	<b>145</b>
<b>Haute-Loire</b>	Chaudeyroles	13	9		<b>22</b>
	Fay-sur-Lignon	16	28		<b>44</b>
	Les Etables	23	33		<b>56</b>
	Moudeyres	18	17		<b>35</b>
<b>Total</b>		<b>70</b>	<b>87</b>		<b>157</b>
<b>Total</b>		<b>164</b>	<b>136</b>	<b>2</b>	<b>302</b>

Outre les toitures traditionnelles, il existe une plus large variété de couverture sur le Plateau, comme la tuile et ses dérivés, la fausse lauze, le bac-acier, notamment. Lors de la prospection sur le terrain, aucun décompte des autres toitures ne fut réalisé en raison du manque de temps et de moyen. Cependant, en raison de la faible présence d'immeuble de rapport sur ce secteur, il peut être fait une proportion entre le nombre de maisons à toiture traditionnelle et le nombre de logements référencés à l'INSEE (Tableau IV).

Suivant cette comparaison, le pourcentage de couvertures ancestrales est très faible, soit de 7% sur tout le secteur étudié. Cependant, il est à remarquer qu'il y a presque autant de maisons traditionnelles à Moudeyres que de toitures récentes (48%).

**Tableau IV : Proportion des toitures traditionnelles par rapport au nombre de logement**

Départements	Communes	Toitures traditionnelles	Autres (Source INSEE)	Total (%)
<b>Ardèche</b>	Borée	32	246	<b>13</b>
	Burzet	0	562	
	Cros-de-Géorand	4	244	<b>1,6</b>
	La Bastide-sur-Besorgues	1	267	<b>0,4</b>
	La Rochette	9	93	<b>10</b>
	Lachamp-Raphaël	7	101	<b>7</b>
	Le Béage	28	285	<b>10</b>
	Le Chambon	0	101	
	Mézilhac	0	168	
	Péreyres	1	78	<b>1,3</b>
	Sagnes-et-Goudoulet	18	167	<b>11</b>
	Saint-Andéol-de-Fourchades	1	67	<b>1,5</b>
	Saint-Cirgues-en-Montagne	1	385	<b>0,2</b>
	Saint-Clément	19	101	<b>19</b>
	Sainte-Eulalie	20	233	<b>9</b>
Saint-Martial	1	348	<b>0,3</b>	
Usclades-et-Rieutord	4	152	<b>3</b>	
<b>Moyenne</b>		<b>146</b>	<b>3598</b>	<b>4</b>
<b>Haute-Loire</b>	Chaudeyroles	22	115	<b>19</b>
	Fay-sur-Lignon	44	352	<b>12,5</b>
	Les Etables	56	391	<b>14</b>
	Moudeyres	35	72	<b>48</b>
	<b>Moyenne</b>		<b>157</b>	<b>930</b>
<b>Moyenne</b>		<b>303</b>	<b>4528</b>	<b>7</b>

Il faudrait faire un comparatif avec le nombre exact de maisons pour connaître la proportion des toitures traditionnelles en rapport aux tuiles et bac-aciers, dans le paysage actuel. Mais ce premier calcul démontre bien la disparition prochaine de ce patrimoine si

aucune initiative n'est prise rapidement pour aider les derniers propriétaires de maisons à toiture de lauze, de chaume ou de genêt.

## 2. Généralité sur l'implantation des fermes

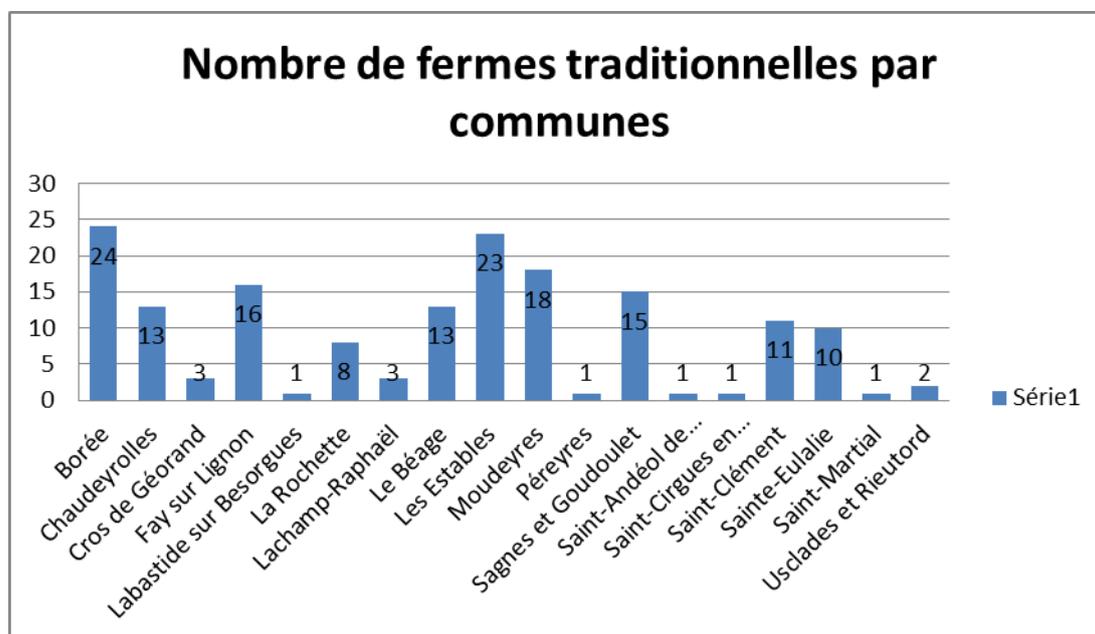


Figure 46

Sur les 21 communes recensées, 164 fermes ont été constatées présentant les caractéristiques requises. Seulement 2 communes conservent entre 20 et 30 fermes traditionnelles et 7 en regroupent entre 10 et 20. La majorité soit 9 d'entre elles n'en conservent qu'entre 1 et 10, mais 3 communes n'ont plus de fermes traditionnelles sur leur partie montagnarde (Figure 46).

Ces fermes se retrouvent principalement dans la partie septentrionale du secteur étudié, à l'exception des communes des Sagnes-et-Goudoulet et de Sainte-Eulalie. Les communes présentant un relief très variable, où le bourg n'est pas à haute altitude, mais est majoritairement inférieur aux 1200m, ne possèdent plus cette typologie, à l'instar des communes de Mézilhac, Burzet ou Le Chambon (Figure 46 et Figure 47). Seules les communes à altitude constante et à relief peu marqué, comprenant ainsi de larges plaines conservent de grandes fermes encore ancestrales.

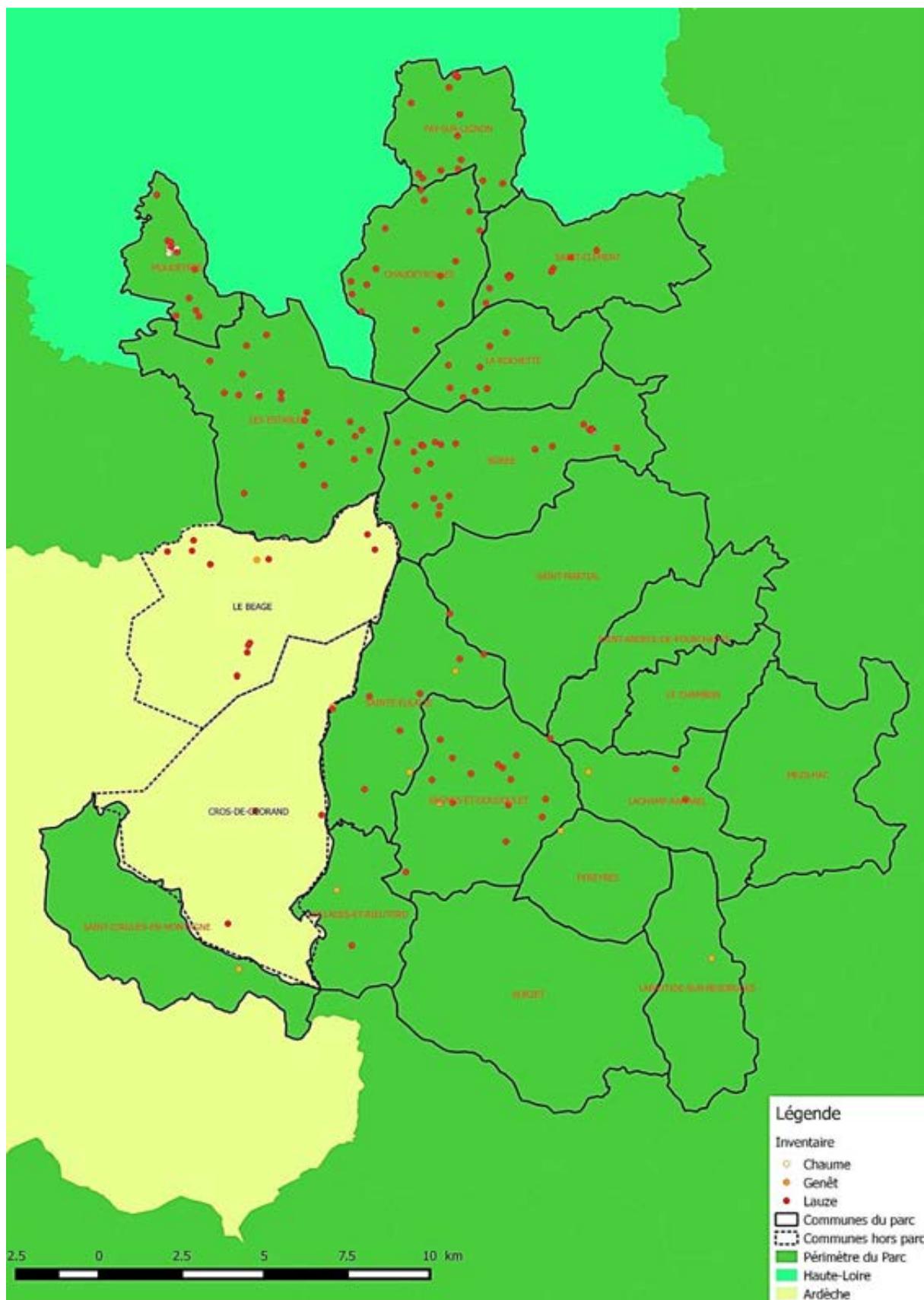


Figure 47 : Répartition des fermes traditionnelles, par communes et suivant la nature de leur toiture

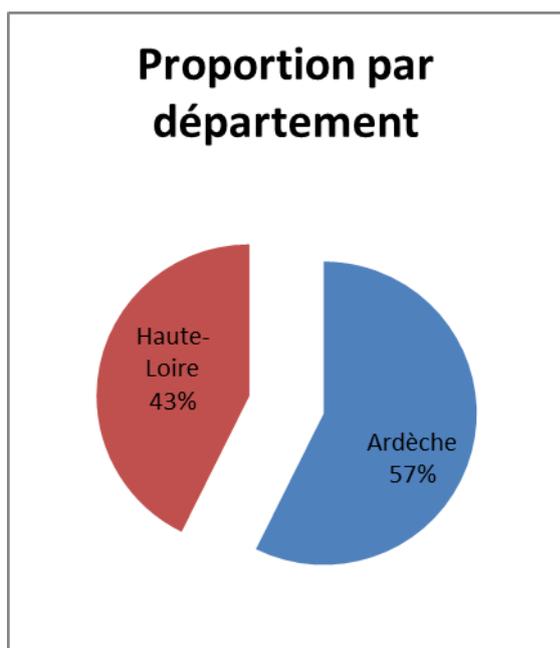


Figure 48

Malgré un périmètre s'étendant principalement sur le territoire ardéchois, la proportion par département n'est pas très favorable à l'Ardèche (Figure 48). En effet, même si la commune regroupant le plus grand nombre de ferme, est Borée, soit ardéchoise, les 4 communes de Haute-Loire suivent juste après avec une moyenne de 18 fermes par commune. Cette moyenne est ainsi supérieure à celle de l'Ardèche, qui est de 12 fermes par commune.

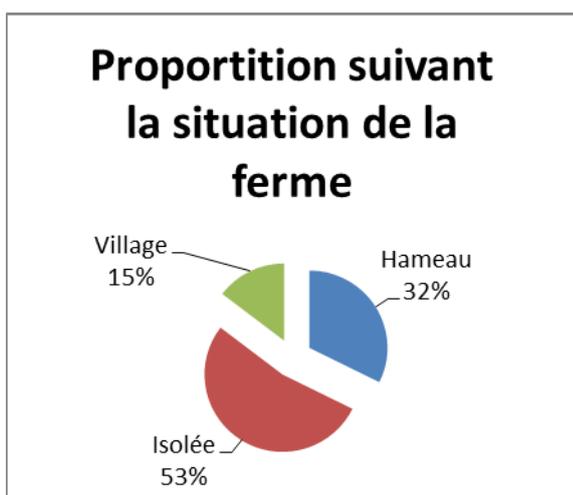


Figure 49

Indépendamment des départements, les fermes traditionnelles restent majoritairement isolées (Figure 49). Quelques-unes sont implantées dans des hameaux. Ces regroupements, souvent anciens, ne comprennent que ponctuellement des fermes dans leur configuration ancestrale. La plupart des fermes ont été continuellement habitées et ainsi largement réhabilitées, principalement leur toiture. La répartition dans les villages est plus faible certainement en raison de plusieurs points.

Tout d'abord, les villages d'aujourd'hui sont souvent l'héritage de petits hameaux souvent dédiés aux commerces et aux échanges, n'étant pas ainsi à la base des lieux d'exploitation. Les fermes sont généralement en périphérie et ont été englobées par les agrandissements successifs au fil des siècles ou récemment des communes, comme ce fut le cas pour Les Estables ou Le Béage. Cependant, quelques paroisses comprennent en leur centre des fermes comme les communes de Sagnes-et-Goudoulet ou de Moudeyres. Ces villages sont alors d'anciens hameaux élevés au niveau de paroisse.

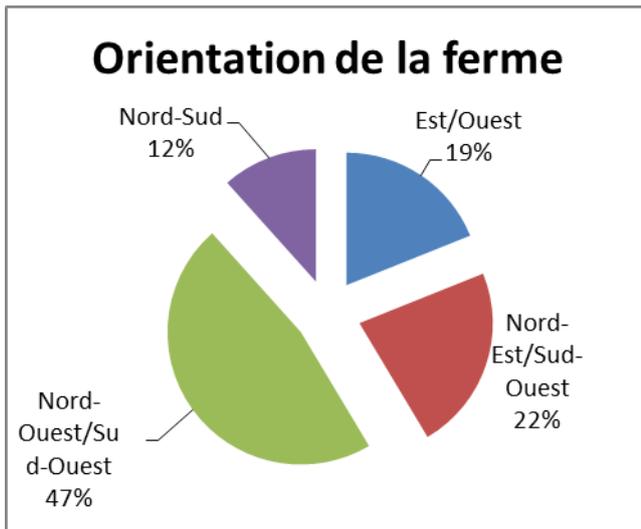


Figure 51

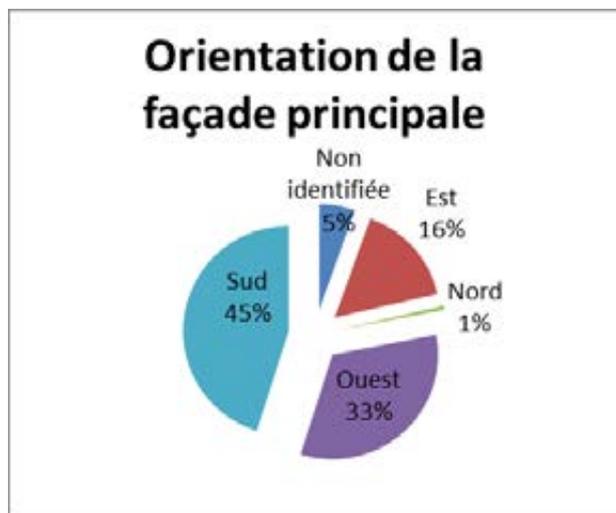


Figure 50

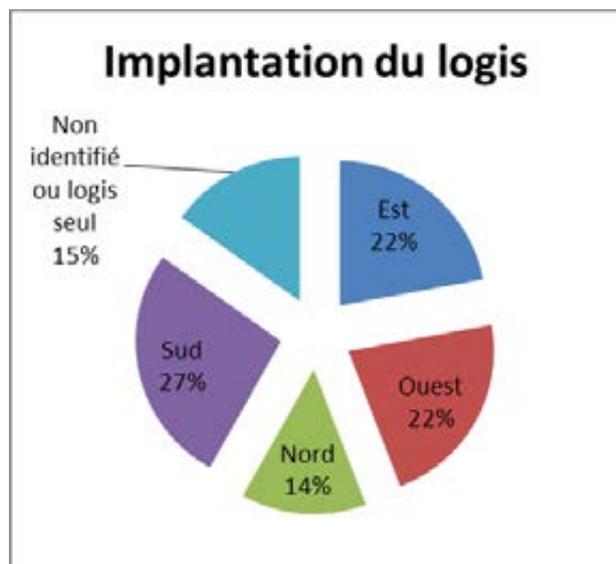


Figure 52

Ces fermes sont généralement construites suivant une orientation Nord-Ouest/Sud-Est, puis Nord-Est/Sud-Ouest ou Est/Ouest, mais rarement Nord-Sud (Figure 51). Ces configurations peuvent s'expliquer par le climat rude en hiver et la Burre, vent froid du Nord. La façade exposée à ce vent est alors généralement aveugle et sur une terrasse supérieure, elle-même protégée par le relief. Ces constructions sont aussi généralement réalisées à flanc de colline et s'adaptent à la topographie des lieux. Cependant, elles semblent privilégier une organisation précise pour mieux s'adapter à son environnement.

En effet, la majorité des fermes ont ainsi leur façade principale orientée au sud, puis à l'ouest (Figure 50). Elles privilégient ainsi les expositions longues au soleil et une protection contre les vents froids du nord.

Ces façades principales sont orientées toujours suivant la pente du sol, soit côté opposé au terrassement. La façade sur la terrasse supérieure étant souvent entièrement aveugle.

Cette orientation permet une large variation de l'implantation du logis (Figure 52). Il est cependant privilégié au sud. Il peut être néanmoins situé de la même manière à l'est ou à l'ouest. Enfin, plus rarement il est aménagé au nord.

Le logis est généralement indépendant (Figure 53) et ne comprend obligatoirement que l'habitation humaine. Il peut parfois être indifférencié de la partie réservée au bétail avec la même entrée, seul l'espace intérieur est distinct seulement séparé par une cloison de quelques planches de bois disjointes et de lit-placards. Cette organisation est moins fréquente, mais n'est pas négligeable, car elle caractérise les plus petites fermes.

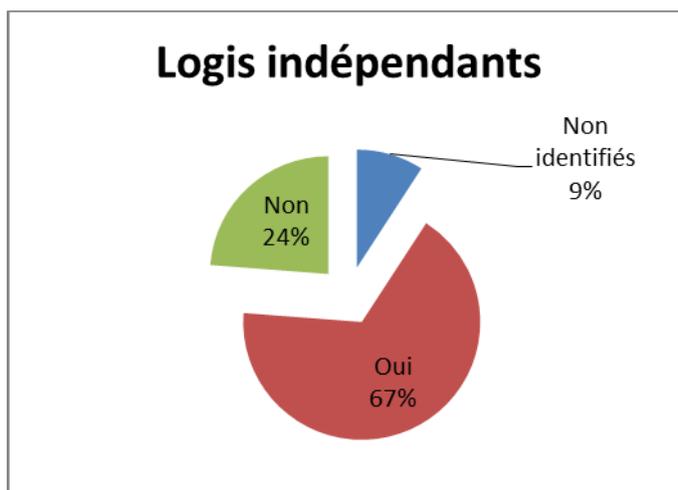


Figure 53

Le logis est identifié grâce à la présence d'une cheminée, souvent aménagée dans le mur pignon opposé à l'étable. Elle peut abriter un four, souvent saillant à l'extérieur. Il n'est pas rare de voir plusieurs logis associés à une seule ferme, ayant compris certaines fois son extension. Le plus ancien est généralement compris dans le même bâtiment que l'étable, avec ou non la même entrée. Il est ensuite réalisé dans un bâtiment distinct ou à l'opposé. Cependant il arrive que certaines fermes soient construites dès l'origine avec un logis distinct (voir chapitre suivant).

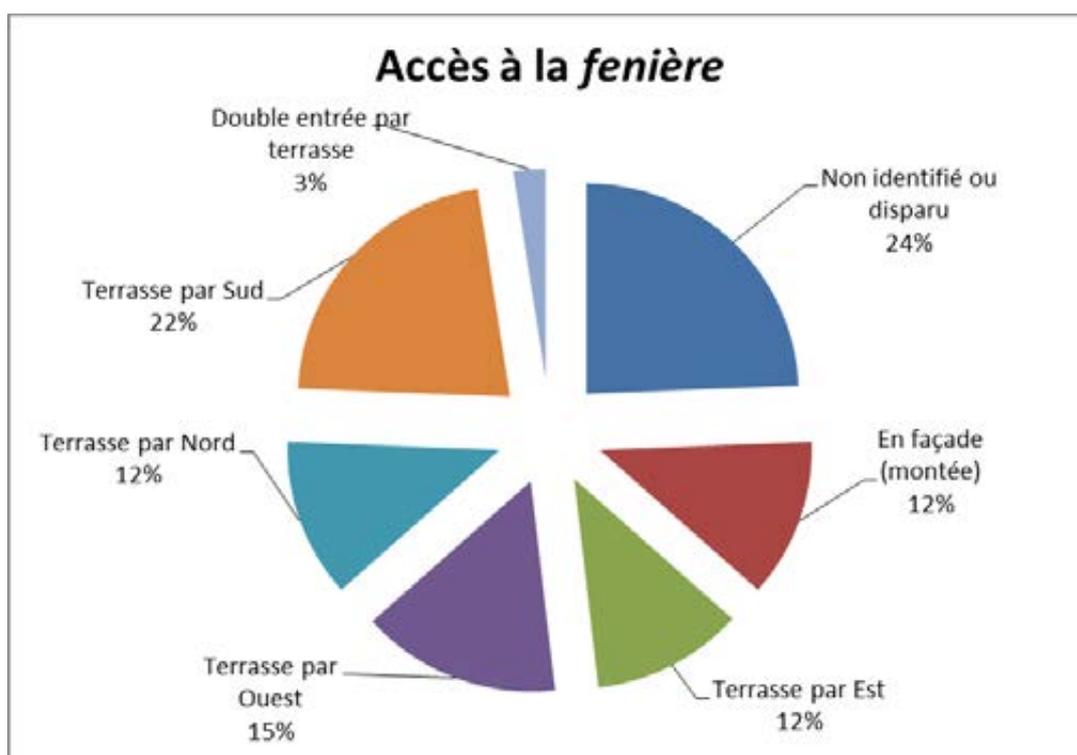


Figure 54

Le logis est généralement du côté de l'entrée de la *fenière*, quand son accès se réalise par une terrasse supérieure, soit au sud (Figure 54). Il passe ainsi sur la cave, souvent voûtée. Il arrive que le logis, quand il est un bâtiment indépendant, soit décalé de la grange pour permettre l'accès au fenil. Il arrive que les accès opposés, comme Est/Ouest, soit des accès double pour trois fermes, mais une possède un accès double Nord/Sud. Ils se trouvent généralement dans des fermes ayant été divisées et ayant ainsi reçu des familles distinctes. Ponctuellement, l'accès à la *fenière* se réalise par une montée perpendiculaire à la façade principale. Cette distinction se retrouve pour 12 fermes de Haute-Loire et 8 en Ardèche. Cependant tous ces exemples se retrouvent exclusivement dans la région du Mont-Mézenc, mais pas autour du Mont Gerbier-de-Jonc.

Les fermes, logis et étable compris, sont en majorité d'une longueur entre 10 et 20m, puis entre 20 et 30m (Figure 55). Celles mesurant entre 30 et 40m sont toutefois plus fréquentes que celles de plus de 40m ou de moins de 10m s'élevant ces deux dernières à une proportion de 4% pour ce secteur d'étude. Cette moyenne relativement élevée peut s'expliquer par la présence de nombreuses extensions, comme l'aménagement d'un logis plus grand à la ferme initiale. Cependant, ces constructions sont

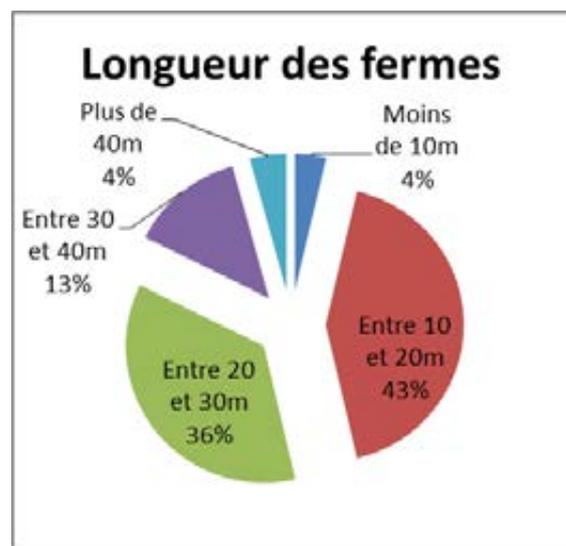


Figure 55

souvent d'anciennes granges monastiques pour le Pré des Bœufs ou seigneuriales, notamment les plus grandes comme Bourlatier ou la Besse. De même certaines constructions plus récentes, datées du début du XXe siècle, comme Autinac, sont de grande dimension, certainement proportionnelle aux besoins et à la richesse d'une famille, quand parallèlement réapparaissent de petites exploitations comme Pra Plot au XIXe siècle. Cependant, certaines ont pu être partiellement détruites comme la ferme dite du « Château de Ligeret ».

Au sujet de l'*arcas*, il n'y a pas de distinction entre les grandes ou petites fermes. En effet de grandes comme Autinac peuvent ne pas en avoir comme de petites à l'instar de Pra

Plot. Il est ainsi peu fréquent (Figure 56), notamment en Haute-Loire. Cependant, il semble avoir partiellement disparu, certainement au XXe siècle, car certaines fermes en possèdent un sur le cadastre napoléonien (Château de Ligeret, Sucheyre, Péligon, etc), mais plus aujourd’hui.

Actuellement, la majorité de ces fermes est en bon état. Elles appartiennent pour l’essentiel à des particuliers comme résidences secondaires. Ces derniers ont généralement les moyens et la volonté de les sauvegarder dans leur organisation traditionnelle.

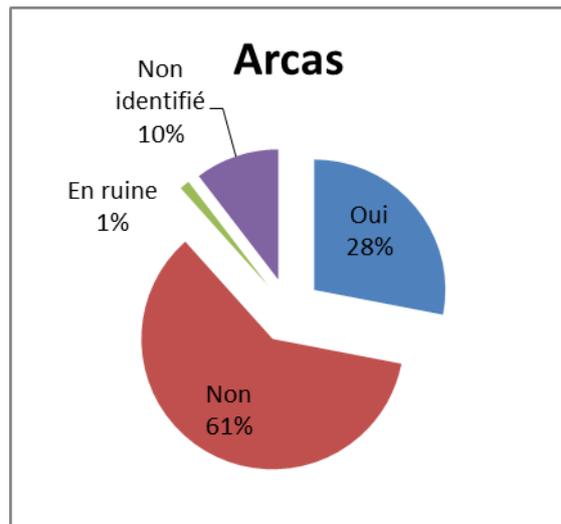


Figure 56

Parallèlement, certaines appartiennent à des exploitations agricoles, mais ne sont plus souvent pas entièrement recouvertes de façon traditionnelle (voir chapitre suivant) ou sont en mauvais état. Celles à l’abandon ne sont plus habitées, ni utilisées comme grange. Généralement en indivision entre différents membres d’une même famille, elles sont aussi en vente, parfois avec des terres, mais généralement sans, car exploitées par un autre membre de la famille.

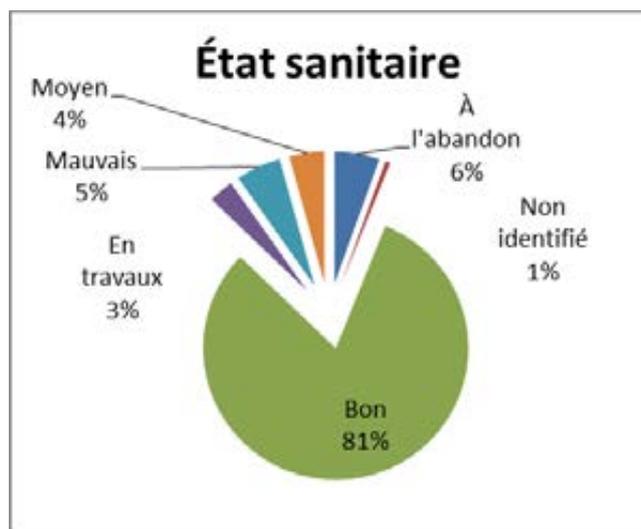


Figure 57

Quelques-unes sont en travaux, pour le gros-œuvre ou la toiture. Les toitures reprises sont rarement pour être recouvertes de manière traditionnelle, sauf Bel Lieu, mais avec des tuiles mécaniques plates, généralement de couleur grise. La majorité des propriétaires rencontrés, n’hésite pas à indiquer leur projet plus ou moins futur de *délauser* leur maison.

Même les quelques propriétaires de fermes protégées au titre des monuments historiques, encore en état, révèlent leur possibilité à plus ou moins long terme de recouvrir leur maison de bac-acier, qu'ils recouvreront pour certains ensuite de genêt.

En effet, sur les 9 bâtisses protégées en Ardèche (3 classées et 6 inscrites) les trois classées sont encore en état, mais seule la ferme inscrite de Pra Plot est encore couverte de manière traditionnelle de genêt. Deux chaumières sont tombées en ruine, Andéol ainsi que Rudel, une fut transformée en lauze après un incendie (la Grangeasse) et deux recouvertes de bac-acier (Peyronnet et la petite Grangeasse, mais avec une couverture de genêt pour cette dernière).

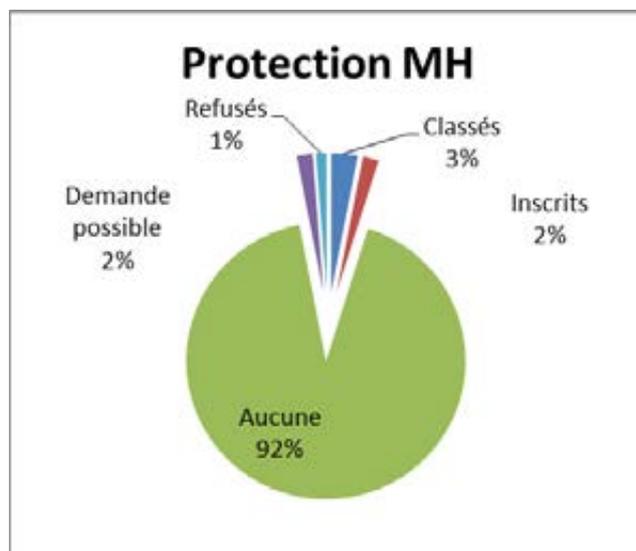


Figure 58

En Haute-Loire, les deux édifices classés sont encore couverts de manière ancestrale, mais nécessitent des travaux, surtout la chaumière des frères Perrel.

Initialement représentatives des fermes traditionnelles, ces protections seraient aujourd'hui à revoir, notamment par la « déprotection » des fermes en ruine. En contrepartie, il serait envisagé de nouvelles protections, afin de conserver les édifices les plus remarquables et les élever comme exemples à suivre.

### a) Les toits aujourd'hui

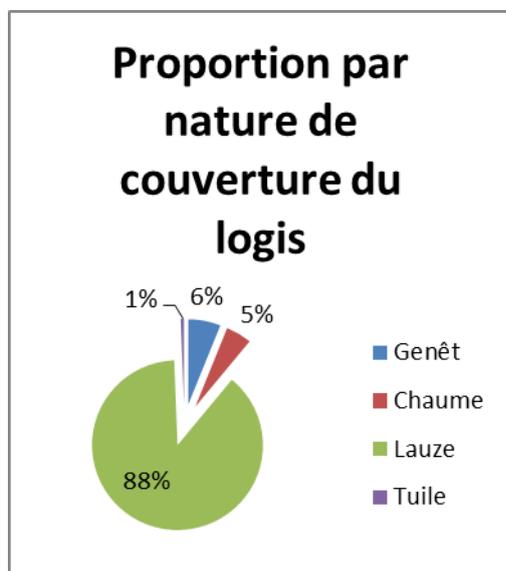


Figure 59

La majorité des fermes rencontrées sur le Plateau possède un logis recouvert de lauzes (Figure 59). Les toitures végétales sont rares et se retrouvent presque avec la même proportion, soit 5% du chaume et 6% de genêt. Un logis a été trouvé recouvert de tuile, alors que l'ancienne étable associée est *lauzée*.

Par ailleurs, les étables sont moins souvent couvertes de manière traditionnelle (Figure 60). La lauze reste majoritaire, mais diminue face à l'usage moins coûteux et plus facile de la tuile, du bac acier ou de l'éternit. Les toitures végétales sont peu nombreuses, mais recouvrent généralement la

totalité de l'immeuble, sauf le logis de la ferme des frères Perrel, qui est en lauze. Elles ne couvrent ainsi plus les exploitations, mais principalement des résidences secondaires ou des lieux de mémoire.

En raison de leur surface, généralement plus importante, les étables ne sont plus recouvertes en totalité en lauze. Elles comprennent souvent au niveau du faîtage ou ponctuellement des plaques de tôle ou d'éternit posées pour assurer l'étanchéité et la conservation de la charpente, souvent ancienne.

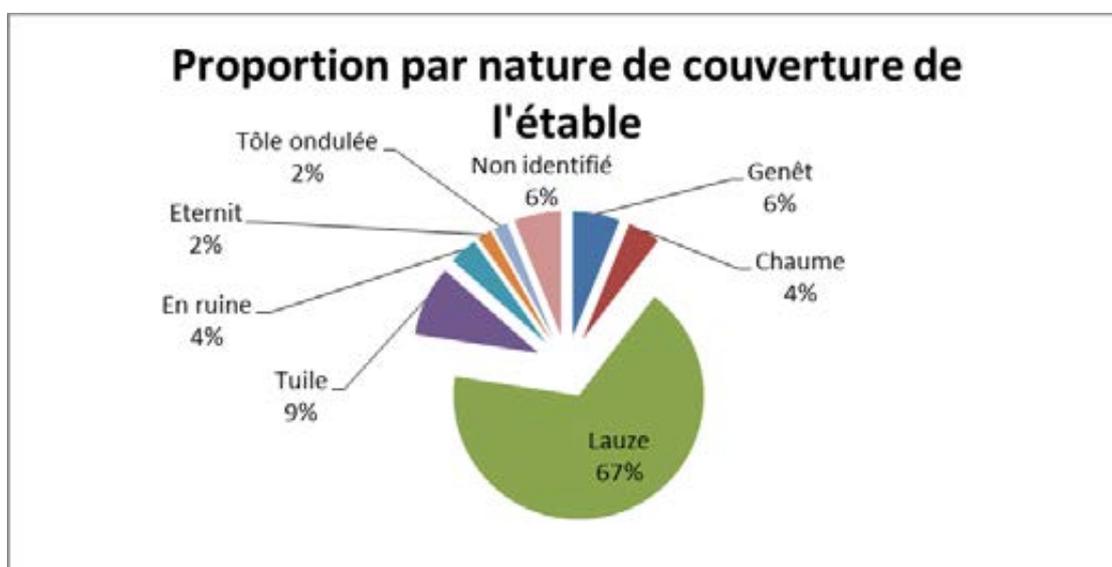


Figure 60

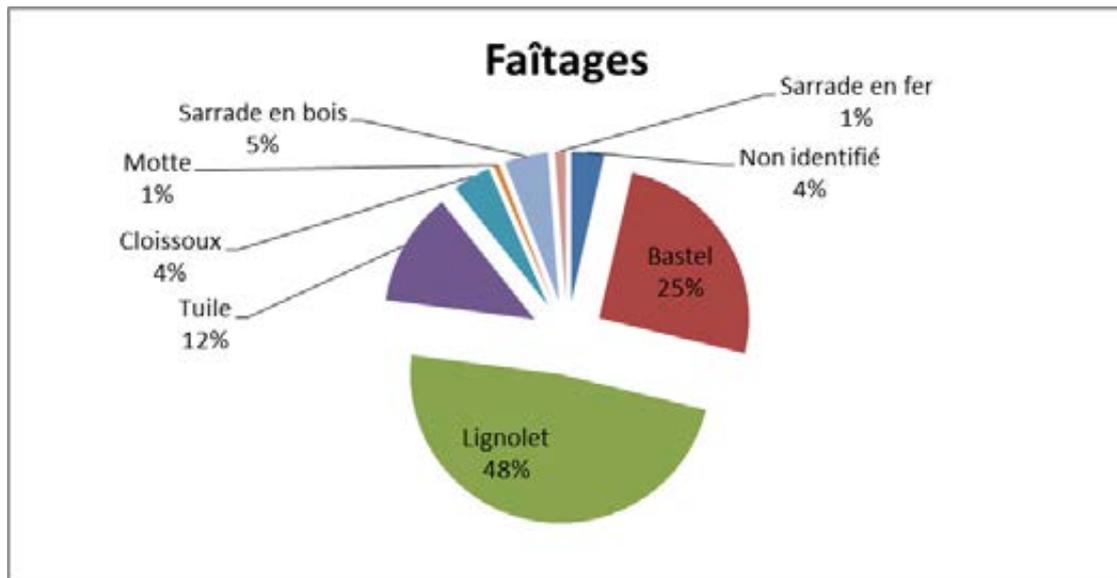


Figure 61

Parallèlement, les faîtages sont en général réalisés de manière traditionnelle (Figure 61). Les toitures entièrement en lauze sont principalement à *lignolet*. Il ne semble pas exister de répartition géographique spécifique entre le *bastel* et le *lignolet*.

Pour les toitures végétales, le faîtage traditionnel à mottes, commun au chaume et au genêt disparaît au profit d'autres techniques spécifiques, comme la *sarrade* pour le genêt et les *cloissoux* pour le chaume.

Par ailleurs, les éléments symboliques, comme la croix et la boule, absents pour des raisons structurelles sur les couvertures végétales, sont de moins en moins présents sur les lauzes (Figure 62). La boule est cependant plus fréquente certainement en raison de l'absence

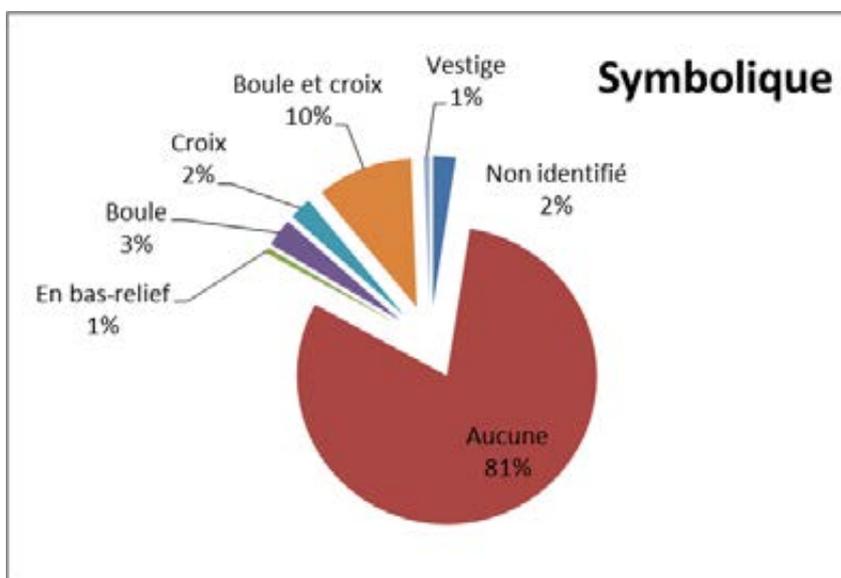


Figure 62

de connotation religieuse qui pourrait lui être associée, contrairement à la croix. Leur emplacement traditionnel, de la croix sur le logis et de la boule sur l'étable est généralement respecté.

Ces éléments symboliques ne sont pas toujours sur des fermes anciennes, mais peuvent se retrouver sur des reconstructions récentes.

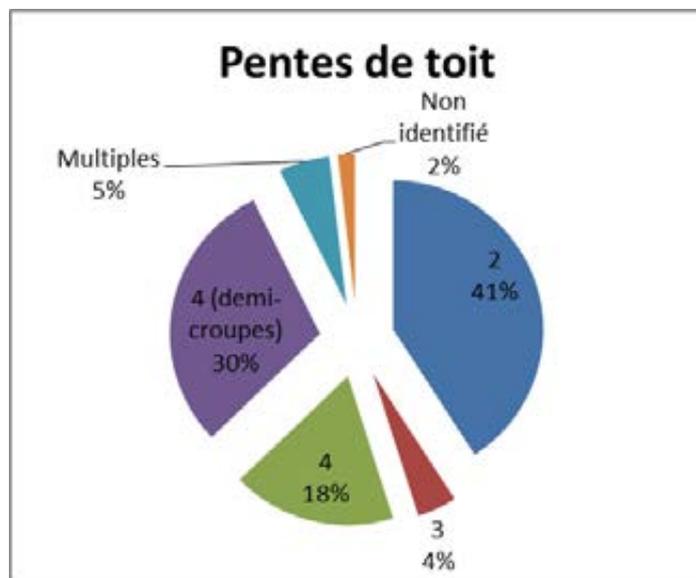


Figure 63

impaires à trois pentes, se retrouvant simplement pour les étables ou les logis à décalage de toit. Il existe quelques fermes présentant un nombre distinct de pente de toit entre le logis et l'étable produisant ainsi une multiplicité souvent impaires des pans.

Enfin, le nombre de pente de toits peut varier (Figure 63). Elles sont généralement à deux pentes. Puis à proportion moindre, arrivent les toitures à quatre pentes avec pignon à demi-croupe, soit un léger redent. Les quatre pentes traditionnelles sont plus rares, se retrouvant principalement sur des logis et quelques petites fermes. Enfin, les pentes plus rares sont celles

Pour quelques toitures de chaume, les formes à deux pentes présentent des pignons à redents, appelés localement « pas de moineaux ». Les toitures à quatre pans avec demi-croupes sont davantage fréquentes pour les toits de genêt. De nombreuses fermes aujourd'hui couvertes en lauze possèdent ce type de pignon. Cette forme pourrait être le vestige d'une couverture initialement en genêt ou végétale. Cependant cette forme put aussi être employée simplement pour sa résistance et sa faible prise face au vent.

Seule une étude historique de chaque édifice présentant ces formes pourrait permettre de valider ou non cette hypothèse.

### 3. Analyse du bâti

En raison de la similarité des matériaux de construction, en dehors de la toiture, cette étude va principalement aborder la configuration architecturale des fermes pour en déterminer les principales formes et tenter de comprendre leur évolution.

Toutes ces fermes, de forme quadrangulaire, ont un mur gouttereau presque ou initialement aveugle, dont le toit touchait originellement la terrasse ou *faïsse* supérieure. Cette façade accueille généralement la cave, de petite dimension et voûtée en berceau ou couverte de grandes dalles de phonolithe.

#### a) Les fermes simplifiées : maisons mixtes

Dans cet inventaire, 21 fermes présentent une organisation simplifiée (Figure 64 : Plan et façade types de la maison-mixte, d'après les relevés de la ferme Philip). Ces fermes sont généralement de petites dimensions, entre 10 et 23m de long. Elles possèdent toute une entrée unique pour l'étable et le logis. Seule la présence de la cheminée, la succession de petites fenêtres et quelquefois d'un décalage dans la toiture démontrent l'emplacement d'un habitat.

La majorité est en lauze (Figure 65), mais quelques exemples sont à toiture végétale, 2 à genêt (Figure 67) et une en chaume (Figure 66). De même, elles conservent des toitures à quatre pentes pour plus de la moitié ou deux pour les autres, excepté une chaumière à trois pentes et un pignon à redents.

Certaines conservent un *arcas* (Figure 65), d'autres possèdent un accès en montée à la

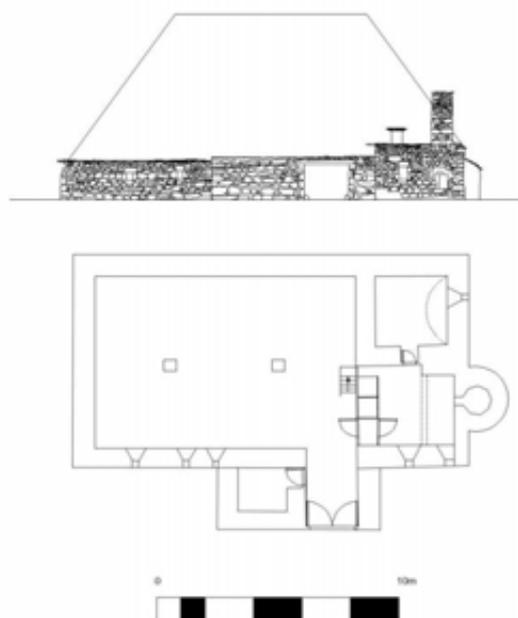


Figure 64 : Plan et façade types de la maison-mixte, d'après les relevés de la ferme Philip, Sainte-Eulalie (07)



Figure 65 : Ferme de la Loire, Sainte Eulalie (07)

*fenière* (Figure 66) ou par la terrasse supérieure (Figure 65 et Figure 67).

A l'intérieur, les espaces dédiés au bétail et ceux aux hommes, sont généralement séparés par une simple cloison de planches de bois contre laquelle sont appuyés les lits-placards. Les pièces sont ainsi de petites tailles et permettent une concentration de la chaleur, mais aussi des odeurs. Ponctuellement, une pièce peut être aménagée à l'étage sur le logis, pour servir de chambre (Figure 65 et Figure 67).



Figure 66 : Chaumière, Moudeyres (43)

Ces fermes ne suivent pas vraiment orientation spécifique, mais sont plutôt orientée Nord-Ouest/Sud-Est et se trouvent autant en Ardèche qu'en Haute-Loire. Elles sont presque exclusivement isolées, sauf quelques exemples implantés dans des bourgs ou des hameaux.

En l'absence d'étude historique approfondie, il est difficile de dire si ces fermes sont l'héritage de la ferme originelle, initialement de petite taille s'étant agrandie au fil du temps. D'après le cadastre napoléonien, huit ne peuvent être antérieures à la première moitié du XIXe siècle. Par ailleurs, certaines toponymies ne figurent pas sur la Carte de



Figure 67 : Ferme de Pra Plot, Péreyres (07)

Cassini, relevant pourtant de nombreux hameaux très isolés, comme la ferme de Pra Plot. Cette absence pourrait signifier leur réalisation postérieure au XVIIIe siècle.



Figure 68 : Fermes au centre de Moudeyres (43), encore distinctes, organisation similaire, en miroir, séparées par leur montée à la *fenière*.

Par ailleurs, ces petites exploitations semblent avoir été « peu viables » pour les périodes anciennes en raison de leur dimension. En effet, sachant que les fermes les plus anciennes

sont généralement des granges monastiques ou seigneuriales, celles-ci nécessitaient un important rendement afin de récolter le plus possible de revenu. Ceci semble incompatible en rapport à leur taille. Seules des recherches sur la composition des cheptels basées sur les inventaires après décès pourraient valider ou non cette hypothèse.

Certaines se sont agrandies, par la création d'un second bâtiment aménagé de manière symétrique, mais de manière toute aussi simple avec une seule entrée, directement dans l'étable (Figure 68) ou ont compris cet aménagement postérieurement dans d'anciennes maison-bloc (Figure 69).



**Figure 69 : Ferme Philip, Sainte-Eulalie (07), association de deux fermes aménagées de manière symétrique, initialement divisées par une cloison au centre de l'étable.**

### *b) La maison-bloc et ses dérivés*

Selon cette configuration le logis est indépendant de l'étable, mais est dans le même bâtiment sans discontinuité ou avec un léger décalage au niveau de la toiture.

#### (1) De la simple maison-bloc aux extensions d'usage

Cette configuration est la plus fréquente. Elle comprend dans un même bâtiment, sans décalage en façade ni au niveau de toiture, entre les deux fonctions d'habitation et d'étable, chacune disposent d'une entrée distincte (Figure 70, Figure 71 : Ferme aux Hergnes, Borée (07) Figure 72 et Figure 73). Cette typologie peut être couverte entièrement en lauze, chaume, genêt ou en mixant la lauze sur l'habitation et une technique végétale sur la grange.

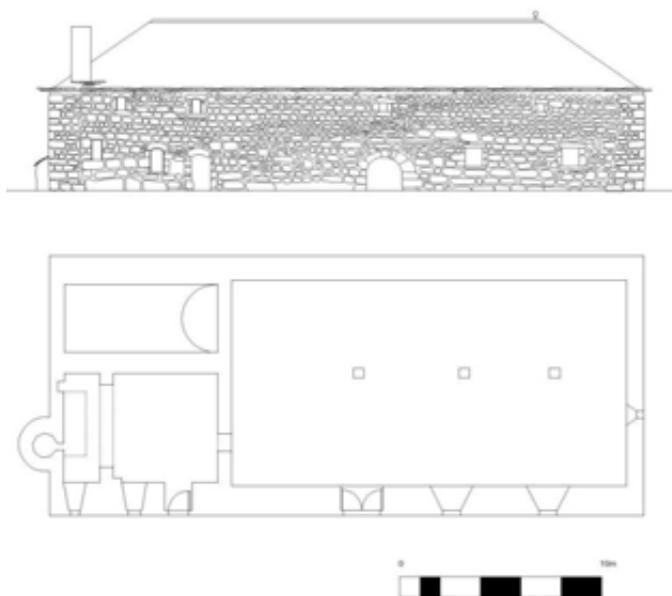


Figure 70 : Plan et façade types de la maison-bloc, d'après les relevés de la ferme de la Besse, Usclades-et-Rieutord (07)

Elles sont généralement à 4 pentes de toit et couvertes de lauze. Elles peuvent s'étendre sur trois niveaux en Haute-Loire (Sénicroze). Elles se répartissent en égale proportion, entre Ardèche et Haute-Loire, sans suivre une orientation spécifique.



Figure 71 : Ferme aux Hergnes, Borée (07)

À l'intérieur, le logis est généralement séparé de l'étable par un mur de refend. Ces fermes comprennent initialement un logis, situé à une extrémité, généralement au sud. Elles peuvent par la suite avoir un autre logis, s'implantant alors à l'opposé de l'édifice (Figure 73) ou



Figure 72 : Ferme aux Echamps, Borée (07)

successivement accolé (Figure 72). Cette seconde habitation peut être le fruit d'une extension postérieure, comprenant le logis et l'étable ou seulement l'aménagement d'un logis à l'extrémité d'une ancienne étable.

Allant de 14 à 40m de long, ces fermes sont relativement grandes, qu'elles aient été ou non agrandies par l'implantation d'un nouveau logis (Figure 74). L'étable comprend au minimum la moitié de la surface de l'édifice, mais est généralement la pièce la plus vaste après le fenil qui peut comprendre tout l'étage.



Figure 73 : Ferme des Rudelles, Sainte-Eulalie (07)

Ces fermes sont généralement anciennes et figurent globalement sur le cadastre napoléonien et la Carte de Cassini, comme lieu-dit pour les plus isolées. Par ailleurs, certaines comme le Pré des Bœufs attestée depuis le XVIIe siècle ou la Besse depuis le XVe siècle, sont d'anciennes dépendances monastiques ou seigneuriales. Cette configuration semble ainsi plus propice à la vie montagnarde, car elle fut davantage employée, jusqu'aux exemples les plus récents du début du XXe siècle (Figure 71 et Figure 72).



Figure 74 : Ferme du Pré des Bœufs, Le Béage (07), ancienne grange des chartreux de Bonnefoy

Ainsi les fermes, ayant gagné de l'importance, ont évolué en bâtisse avec un logis contigu, en abandonnant généralement l'ancien ou le délaissant au fermier, quand le nouveau est utilisé par un notable (La Besse, Figure 75).

Par ailleurs, certaines sont connues pour n'avoir eu ne serait-ce que leur étable couverte de genêt. En effet, il existe des photographies présentant la ferme des Princes aujourd'hui couverte de lauze, comme étant initialement une chaumière, donc ponctuellement remaniée. De même certains actes attestent que la ferme de la Vestide (Figure 76) ou de la Besse possédaient une étable couverte de genêt, lors de la construction du *queyrat* au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>.



Figure 75 : Ferme de la Besse, Usclades-et-Rieutord (07)



Figure 76 : La Vestide, Sagnes-et-Goudoulet (07)

---

<sup>80</sup> AD 07, 21 J 301

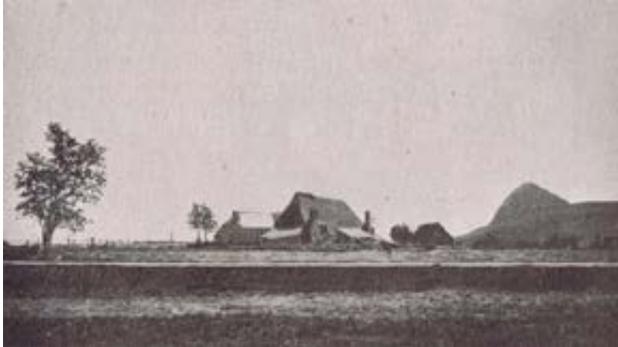


Figure 78 : La ferme des Princes et le Mont Gerbier-de-Jonc, au début du XXe siècle  
Source : Michel Engles



Figure 77 : La ferme des Princes, en 2015, Saint-Martial (07)

Parmi elles, notons des éléments remarquables comme une voûte d'arêtes ou bien des annexes. Par exemple la ferme de la Besse possède une ancienne cuisine voûtée d'arêtes et une souillarde indépendante. Le Pré des Bœufs, concentre ses dépendances, comme la porcherie, dans ses *arcas*.

Enfin, pour cette même typologie de maison-bloc, mais sans extension, il existe une petite particularité relevée sur des édifices devant remonter au XIXe siècle. S'élevant sur trois niveaux (Figure 79 et Figure 80), ils possèdent une étable pourvue d'une porte sur la façade principale, sans accès ni poulie. Seule la seconde maison présente une distinction au niveau du toit (Figure 79), mais moins marquée que sur les fermes du chapitre suivant.



Figure 80 : Ferme au hameau du Grand Champagnac, Fay-sur-Lignon (43)



Figure 79 : Ferme au hameau du Rey, Moudeyres (43)

(2) Logis et étable différenciés jusqu'au niveau de la toiture

Cette typologie comprend un logis séparé par un mur de refend interne et distinct au niveau de la toiture, mais dans le même bâtiment que l'étable. Moins fréquente, elle subsiste majoritairement pour les fermes aujourd'hui entièrement recouvertes de lauze et pour un exemple de toit de genêt (Figure 84, Figure 85 et Figure 83).

Les toitures se partagent entre 2 et principalement 4 pentes, dont les pignons sont généralement à demi-croupe. Rares sont les édifices présentant une noue ouverte entre les deux corps et ainsi les deux niveaux de toiture (Figure 84). Cette typologie se retrouve principalement en Ardèche et dans des lieux plutôt isolés.

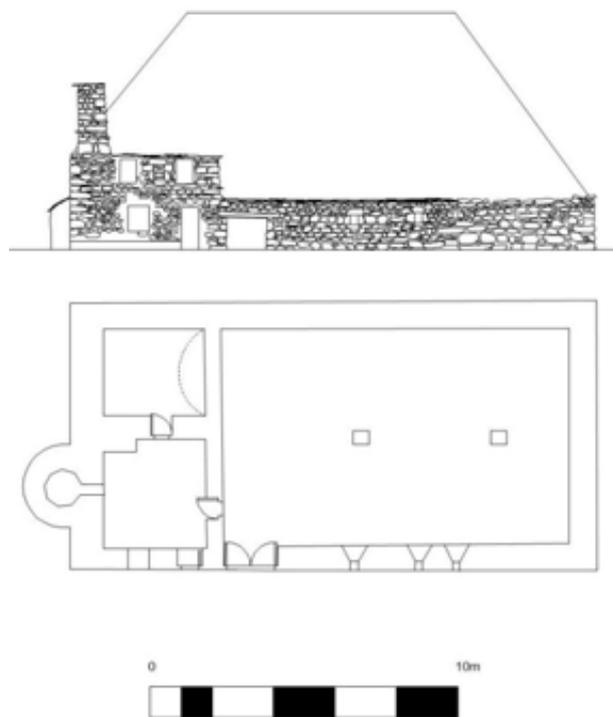


Figure 81 : Plan et façade de la ferme-bloc à toiture décalée, d'après les relevés de la ferme Philip, Sainte-Eulalie (07)



Figure 82 : Ferme de Rivaudon, Saint-Cirgues en Montagne (07)



Figure 83 : Ferme de Pré La May, Lachamp-Raphaël (07)

Certains exemples sont relativement anciens comme la ferme de la Borie, attestée dès le XVIIe siècle comme dépendance des chartreux<sup>81</sup> où elle serait déjà couverte de lauze<sup>82</sup>.



Figure 84 : Ferme de la Borie, Le Béage (07)

D'autres fermes présentaient initialement cette configuration, mais avec une étable couverte d'une toiture végétale, assurant alors un large volume pour le fourrage et une couverture peu onéreuse pour une partie agricole. Plusieurs exemples ont aujourd'hui disparu, mais certaines illustrations témoignent de cette organisation pour la ferme de la Grangeasse (Figure 86) couverte ainsi depuis 1673<sup>83</sup>.



Figure 85 : Ferme de la Grangeasse, Sagnes et Goudoulet (07). Actuellement entièrement recouverte de lauzes, son étable était une chaumière jusqu'à la fin du XXe siècle. Suite à un incendie elle fut entièrement reconstruite et lauzée.



Figure 86 : Ferme de la Grangeasse lors de son inscription dans les années 1980, Source : CRMH

<sup>81</sup> Chronogramme sur le linteau de l'*arcas*

<sup>82</sup> Michel Carlat, Paul Teyssier, « Regard sur la paroisse du Béage de 1464 à 1790 », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°7, 1995, p 43

<sup>83</sup> Michel Carlat et Christian Dormoy, 1992, p 19

### (3) La ferme en L : extension ultime ?

Il est possible de rencontrer, principalement en Haute-Loire et ponctuellement dans l'ancien Vivarais, des fermes, souvent isolées, initialement en maison-bloc, ayant pris la forme d'un L, suite à l'aménagement d'un nouveau logis à une extrémité. Cette typologie se retrouve à Colombet sur la commune de Chaudeyrolles (Figure 88), à la ferme des frères Perrel à Moudeyres (Figure 96) ou aux Infruits aux Estables (Figure 94) pour la Haute-Loire.

En Ardèche, trois principaux exemples ont été relevés, les fermes de Bourlatier (Figure 89), des Granges (Figure 91) et une dernière de manière plus récente à Lachamp-Raphaël (Figure 90).

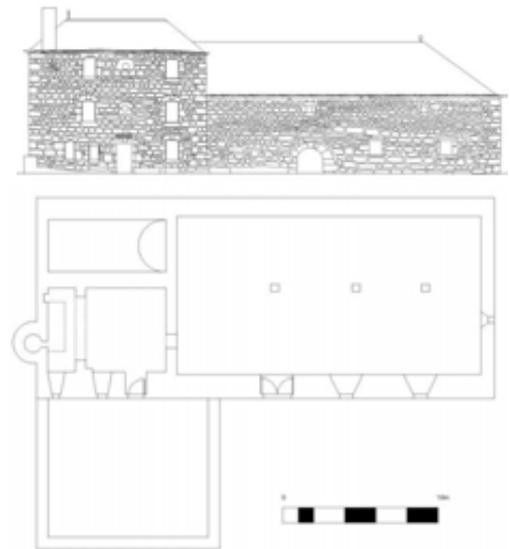


Figure 87 : Plant et façade types d'une ferme en L, inspirés des relevés de la ferme de la Besse, Usclades-et-Rieutord (07)



Figure 88 : Ferme de Colombet, Chaudeyrolles (43)



Figure 89 : Ferme de Bourlatier, Saint-Andéol de Fourchades (07)

Les plus petites de ces fermes peuvent avoir une entrée commune pour le bétail et les hommes. Elles sont généralement de grande taille, notamment pour l'étable, jusqu'à plus de 40m (Figure 93). Elles suivent une orientation Nord-Ouest/Sud-Est avec une façade orientée vers l'occident ou le sud. Elles peuvent comprendre



Figure 91 : Ferme des Granges, Sagnes et Goudoulet (07)

plusieurs logis aménagés à leurs extrémités et toujours dans l'extension définissant la forme en L. Cette dernière est fréquemment sur trois niveaux et dans l'angle Nord-Ouest (Figure 92). L'arcas est souvent englobé dans cette extension ou associé postérieurement.



Figure 90 : Ferme à Lachamp-Raphaël (07)



Figure 92 : Ferme Boissy du Mas, Les Estables (43)



Figure 93 : Ferme de Malosse, Les Estables (43)

Toutes les fermes présentant cette configuration en L n'ont pu être visitées, mais deux d'entre-elles sont connues pour être des *crota-palhissa* (Figure 94 et Figure 96), soit des fermes comprenant une cuisine pour la chaumière des Infruits ou un logis entièrement voûté en berceau comme la ferme des frères Perrel.



Figure 94 : Chaumière des Infruits, Les Estables (43)

Cette configuration est considérée, hypothétiquement pour certains, comme une amélioration pour l'évacuation des fumées et une protection contre les incendies fréquents pour les chaumières. En effet, ces aménagements ne seraient pas d'origine, mais comme le logis indépendant ou le *queyrat*, ils seraient réalisés postérieurement dans des fermes dites maison-bloc ou grange sur étable, à couverture végétale. Mais la disposition de ces espaces suscite une deuxième hypothèse où ces *crottes* seraient plus anciennes et l'héritage des premiers abris de berger, réalisés en pierre, comme les *bories* du Vaucluse ou les *chibottes* de Haute-Loire<sup>84</sup>. Seules des études archéologiques du bâti plus poussées pourraient identifier quelle structure est antérieure.

Cependant, il existe plusieurs exemples où la partie voûtée fut aménagée postérieurement comme il semble être le cas à la chaumière des Infruits, où une cheminée est déjà comprise dans la chaumière. Par ailleurs cette évolution pourrait être une extension de la voûte du *cantou*, soit de la cheminée recouvrant presque tout un mur pignon, accueillant



Figure 95 : Cantou de la ferme Philip, Sainte-Eulalie (07)

dans certaines maisons un foyer autour duquel plusieurs personnes peuvent se retrouver comme à la ferme Philip (Figure 95).

---

<sup>84</sup> Michel Engles, Marcel Eyraud « Un procédé constructif original : La *crota-palhissa* », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°11, 1999, p 57

Ce procédé de voûte est daté par certains spécialistes du XIV<sup>e</sup> siècle, en raison de sa mention dans les Estimes de 1550<sup>85</sup>. Cependant, il semble avoir été employé sur une plus longue période, puisque la voûte de la ferme des frères Perrel remonterait au XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup>.



Figure 96 : Ferme des frères Perrel, Moudeyres (43)

Ainsi, ces divers édifices pourraient dériver des *crota-palhissa*, comme l'induit la deuxième hypothèse, mais peuvent aussi avoir été agrandis par l'aménagement d'un autre logis, validant alors la première, pour une nouvelle génération ou par l'arrivée d'une nouvelle famille de fermier.

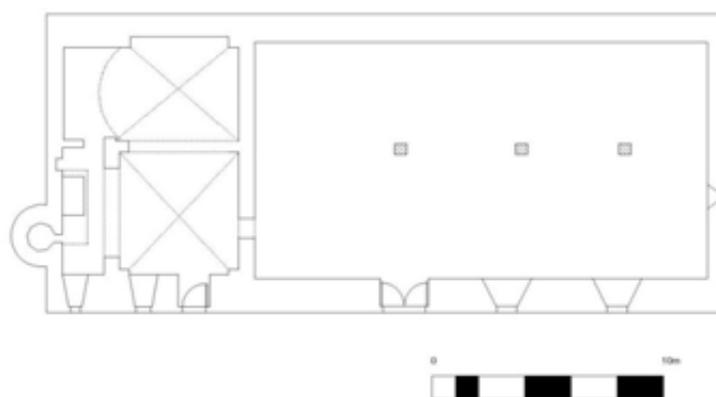


Figure 97 : Plan d'une *crota-palhissa*, d'après le plan de la ferme de la Besse, Usclades-et-Rieutord (07)

<sup>85</sup> *Ibidem*, p 59

<sup>86</sup> Visite de la ferme des frères Perrel par Pierre-Alexandre Jouffre, guide

### c) *Le carré indépendant*

Certaines fermes présentent les fonctions d'habitation et agricole bien séparées les unes des autres. Chacune se trouvent dans un bâtiment distinct, souvent dans le prolongement l'un de l'autre ou en léger décalé. Dans cette configuration le logis est souvent couvert en lauze, prenant alors le nom de *queyrat* ou carré, correspondant à sa forme.

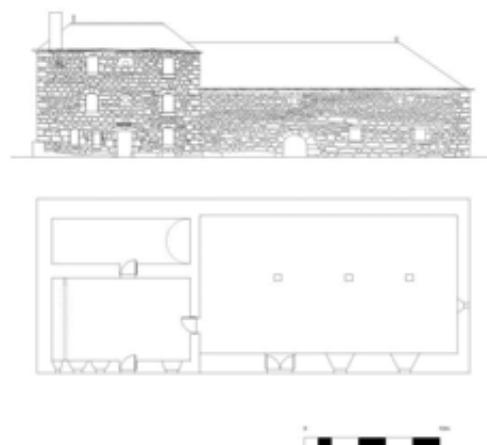


Figure 98 : Plan et façade types de la ferme à carré indépendant, inspiré des relevés de la ferme de la Besse, Usclades-et-Rieutord (07)

Les étables ne possèdent aucun élément démontrant la présence d'une habitation, même originelle. Ces constructions sont différenciées dès l'origine. Elles peuvent être d'une grande longueur et avec davantage d'ouvertures que celles de plus petites dimension. L'*arcas* est souvent associé à cette partie de l'édifice (Figure 100 et Figure 99), mais il n'est pas obligatoire (Figure 103 et Figure 104).



Figure 99 : Ferme de Rochessac, Cros-de-Gérand (07)

Les rares fermes encore en exploitation ont souvent délaissé le logis comme à Berthoux ou à la Freydeyre (Figure 83) et changé la couverture de leur étable. Pour les autres, devenues des résidences secondaires, elles ont pour



Figure 100 : Ferme de Freydeyre, Moudeyres (43)

quelques-unes perdu leur étable, alors tombée en ruine, faute d'entretien (Figure 99).

La majorité de ces fermes sont relativement anciennes et d'une grande qualité architecturale. Ainsi, il est possible de retrouver des logis voûtés comme à Rochessac (Figure

99). La ferme des Plantins (Figure 101) attestée dès le XVIIe siècle<sup>87</sup> comme dépendance des chartreux comprend de même une partie voûtée. Elle présente une tourelle d'escalier indépendante, unique dans la région. La ferme de Chaumeillas (Figure 102), datée du XVIe siècle, comme une possession des religieux d'Aiguebelle<sup>88</sup>, conserve différents éléments de confort comme un coussiège. Initialement son étable était couverte de genêt. Au XIXe un manoir lui fut adjoint.



Figure 101 : Ferme des Plantins, Les Estables (43)



Figure 102 : Ferme du Chaumeillas, Sagnes-et-Goudoulet (07) au début du XXe siècle

Source : Archives privées

Une autre ferme dans le Goudoulet, celle de Dizonanche (Figure 103) relativement ancienne, conserve des éléments de fortifications comme une bretèche, remontant aux Guerres de religion<sup>89</sup>.



Figure 103 : Ferme de Dizonanche, Sagnes-et-Goudoulet (07)

<sup>87</sup> Chronogramme sur le linteau de l'arcas

<sup>88</sup> Michel Carlat et Christian Dormoy, « De pailhisse en queyrat, la mémoire engrangée », in *Les Cahiers du Mézenc* n°4, 1992, p 15

<sup>89</sup> Laurent Haond, 1996, p 34

D'autres fermes dites « château » présentent cette configuration comme celle de Ligeret (Figure 105) conservant les traces d'une échauguette et d'un pigeonnier. Enfin, la ferme du Bois de Peyrala (Figure 104) est une remarquable ferme pouvant dater du XVIII<sup>e</sup> siècle, possédant à l'intérieur un escalier en pierre et des bas-reliefs peints.



Figure 105 : Ferme dite du Château de Ligeret, Sainte-Eulalie (07)



Figure 104 : Ferme du Bois de Peyrala, Borée (07)

Cette configuration a l'avantage de pouvoir concilier deux types de couverture, celui de la lauze généralement utilisée sur le logis, formant alors le queyrat et de la végétale sur l'étable, assurant alors un large volume pour le fourrage et peu onéreux pour la partie agricole. Plusieurs exemples ont aujourd'hui disparu, mais certaines illustrations témoignent de cette organisation telle la ferme du Chaumeillas (Figure 106).



Figure 106 : Ferme du Chaumeillas, juin 2015, Sagnes-et-Goudoulet (07)  
Photographie : Séverine Le Goff

Ces fermes semblent ainsi être le marqueur d'une distinction certes architecturale, mais aussi sociale, entre fermier et propriétaire. L'étable a pu certainement aussi servir d'écurie, par l'accueil de chevaux.

De toutes ces typologies, il ne reste que quelques exemples, beaucoup ont certainement disparu suite à la réhabilitation de certaines fermes ou à la ruine d'autres. Il apparaît que le modèle le plus répandu et peut-être le plus ancien soit celui de la maison-bloc avec une distinction des entrées, mais pas celui de la maison simplifiée. Cette dernière semble peu compatible avec les contraintes de vie de la montagne. Parallèlement, pour les fermes appartenant ou accueillant de plus illustres familles, le logis est très tôt différencié de la ferme par une construction entièrement individuelle.

Au fil des siècles, ces fermes vont généralement être agrandies, notamment par l'aménagement d'un nouveau logis avec quelquefois une extension de l'étable.

La toiture végétale, comme en témoignent les textes et les illustrations anciennes, paraît être la plus ancienne et employée par les propriétaires les plus riches comme les plus modestes. Parallèlement, les distinctions des corps de bâtiment entre logis et étable connaissent aussi très tôt la différenciation entre lauze pour le logis et couverture végétale pour la partie agricole.

Par ailleurs, la présence de voûte paraît de même apparaître très tôt et dans différentes typologies, de la maison-bloc à la *crota-palhissa*. Elle caractérise la cuisine, soit elle couvre seulement le *cantou* soit l'ensemble de la pièce, par un berceau ou des arêtes.

Ainsi les variations entre les typologies, sont davantage dues à la forme et au plan général des fermes qu'aux composantes internes comme la voûte ou qu'à la période de construction. Elles pourraient être ainsi le reflet d'un statut social et des besoins avant celui d'une mode.

Cette étude mériterait d'être approfondie par une analyse de chaque ferme, encore en élévation ou en ruine en comparaison avec ses archives et un dépouillement des délibérations municipales, consulaires ainsi que des actes religieux, afin de mieux comprendre les politiques locales et individuelles. Ces recherches permettraient de mieux affiner ces typologies, leurs nuances et les composantes de chacune.

Comparaison des typologies :

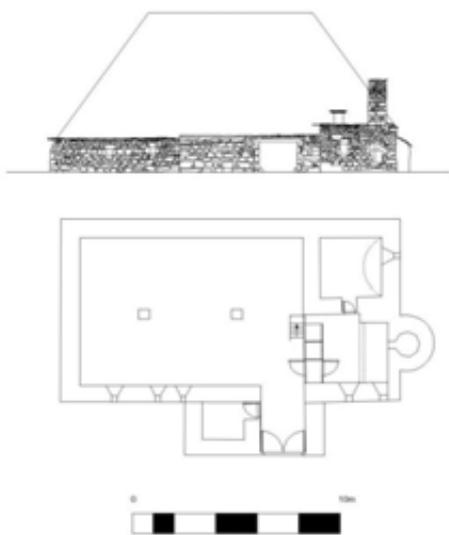


Figure 107 : Plan et façade types de la maison-mixte, d'après les relevés de la ferme Philip, Sainte-Eulalie (07)

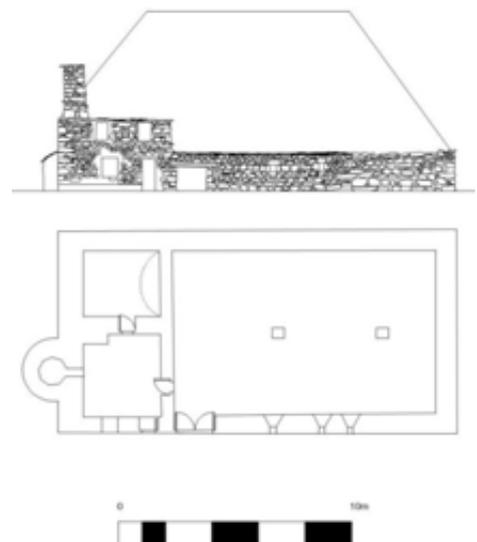


Figure 111 : Plan et façade de la ferme-bloc à toiture décalée, d'après les relevés de la ferme Philip, Sainte-Eulalie (07)

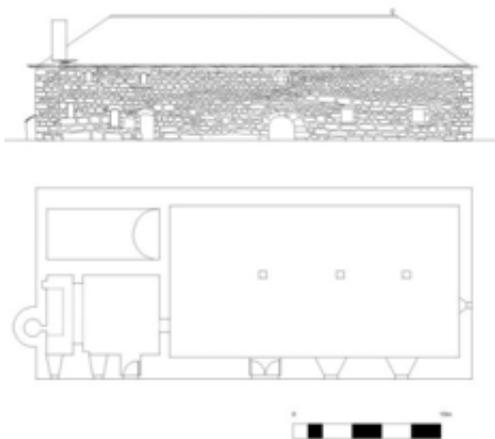


Figure 110 : Plan et façade types de la maison-bloc, d'après les relevés de la ferme de la Besse, Usclades-et-Rieutord (07)

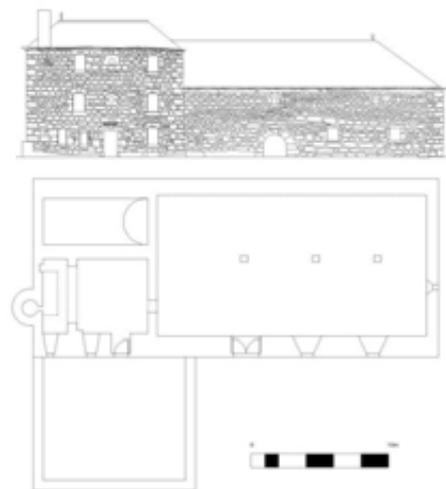


Figure 109 : Plan et façade types d'une ferme en L, inspirés des relevés de la ferme de la Besse, Usclades-et-Rieutord (07)

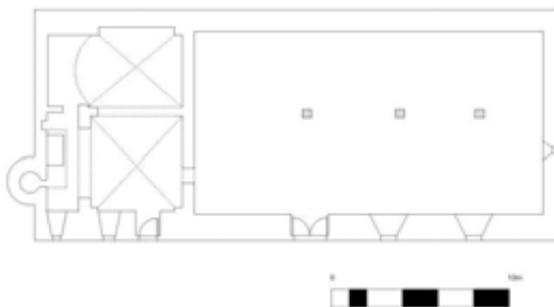


Figure 108 : Plan d'une *crota-palhissa*, d'après le plan de la ferme de la Besse, Usclades-et-Rieutord (07)

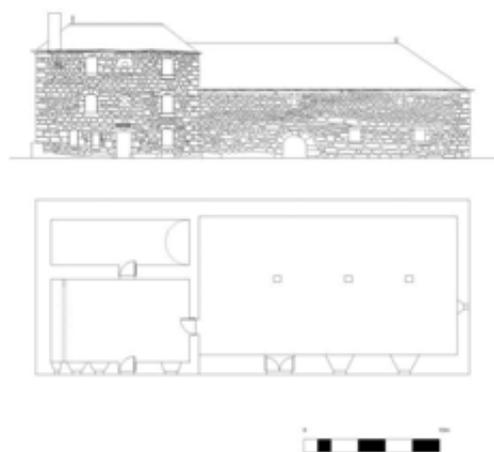


Figure 112 : Plan et façade types de la ferme à carré indépendant, inspiré des relevés de la ferme de la Besse, Usclades-et-Rieutord (07)

#### d) *Les formes d'hier dans les constructions d'aujourd'hui*

Lors de cet inventaire, il put être constaté que de nombreuses fermes, attestées sous une certaine forme sur les plans du cadastre napoléonien ou réalisées récemment, ont été aménagées ou réaménagées au XXe siècle en respectant ponctuellement les caractéristiques de l'architecture de la montagne (Figure 113).

Ces résidences sont généralement secondaires et ne peuvent servir véritablement de ferme en raison de leur faible dimension et de l'absence d'un habitat permanent. Cependant, elles présentent de nombreuses caractéristiques, comme l'accès à la *fenière* (Figure 114 et Figure 115) qui perpétuent et présentent au simple visiteur des manières d'autrefois.

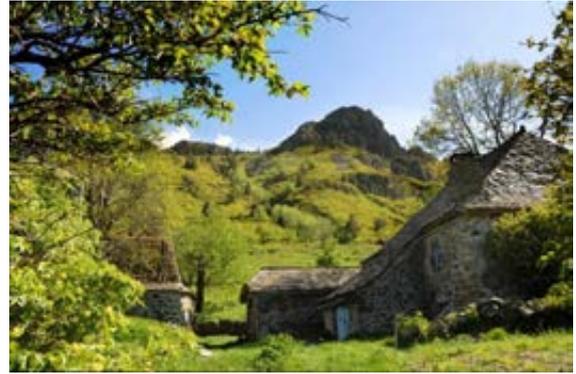


Figure 113 : Ferme de Gaugaille, Borée (07), cette ferme en ruine au milieu du XXe siècle fut partiellement reconstruite par ses propriétaires qui ont par ailleurs réalisé une chaumière en genêt non originelle.

Photographie : Séverine Le Goff

Cette persistance des formes traditionnelles, démontre ponctuellement des volontés individuelles, souvent sans influence locale d'utiliser un marqueur social et local. Elle s'oppose à l'agriculture actuelle et généralement à la tradition ainsi qu'à l'architecture ancienne, en la délaissant et en construisant de nouveaux édifices, rompant avec le paysage ancestral.



Figure 114 : Ferme des Jalades, Sainte-Eulalie (07)



Figure 115 : Chaumière aux Echamps, Borée (07)

## C. Premières remarques et constats

### 1. Un patrimoine qui disparaît de jour en jour

#### a) Le chaume

Pour les *paillisses*, l'apparition de mousse est un signe démontrant la nécessité de reprendre prochainement la couverture. Cependant, les nouvelles variétés de céréales et les techniques modernes de battage du seigle ne permettent plus d'utiliser la paille pour les toitures. Aujourd'hui la paille coûte souvent deux fois plus cher que les céréales et n'est plus produite dans la région, mais seulement en Île-de-France. Parfois certains vendeurs ne prennent plus le temps de battre la paille, vendant ainsi des *cloissoux* qui germent ou sèment des céréales autour des édifices.

Face aux coûts souvent exorbitants, les propriétaires se détournent des techniques traditionnelles, même s'ils peuvent encore garder le chaume comme matière première. Pourtant la foudre fait chaque année des victimes, comme en 2014, à Moudeyres où elle frappa une chaumière au cœur du village.

#### b) La lauze

Il n'est pas rare de trouver dans la région des toitures ayant perdu une ou quelques lauzes (Figure 116). Celles-ci peuvent être ponctuellement remplacées par une tôle (Figure 117) afin d'éviter le pourrissement de la charpente gage de la sécurité de l'ouvrage.

Cependant, pour ceux qui veulent restaurer dans la tradition, il est difficile de pouvoir se fournir localement en phonolithe. Les anciennes carrières, situées à proximité des zones d'utilisation, sur les communes des Cros-de-Géorand, Borée, Saint-Martial



Figure 116 : Toit ayant perdu de nombreuses lauzes,  
Photographie : Séverine Le Goff



Figure 117 : Tôle remplaçant ponctuellement une lauze  
Photographie : Séverine Le Goff

(07) ou Chaudeyrolles (43), sont toutes aujourd'hui fermées.

Relancée par des lauzeurs décidés à maintenir leur savoir-faire, la dernière carrière encore en activité se trouve au Pertuis (43), mais pour combien de temps encore ? Le métier de lauzeur se maintient difficilement même s'il reste des chantiers à réaliser notamment pour les églises, souvent protégées.

Parallèlement, il existe aussi un marché pour le remploi des lauzes en dallage. En l'absence de carrière et de la possibilité d'entretenir à faible coût leur toiture, beaucoup de propriétaires et d'artisans se retournent vers les maisons anciennes qui sont délauzées.

Cependant, il existe des matériaux composites imitant la lauze, mais qui ne trompe pas l'œil connaisseur.

### c) *Le genêt*

Afin de préserver sa chaumière, le propriétaire se doit de surveiller et de savoir reconnaître les outrages du temps sur la couverture. Outre la présence de mousse, il faut faire attention aux gouttières et au faîtage qui sont les premiers signes de fatigue pouvant mettre en danger la résistance de la charpente. Une fois atteinte, cette dernière entraîne, sans la reprise de ses bois ou de *pétassage* de la couverture, la ruine de l'édifice.



Figure 118 : Faîtage de la ferme de Teste Partide, Usclades-et-Rieutord (07)  
Photographie : Séverine Le Goff

La technique du piquage de genêt peut être encore jugée traditionnelle, notamment grâce à la persistance de ce matériau en libre accès dans la nature. Cependant en raison du coût de la charpente et de son treillage naturel, certains privilégient l'utilisation du grillage et du bac acier, comme sous toiture et pour une meilleure protection contre les incendies, mais surtout pour faciliter l'entretien. En effet, à la sortie de l'hiver, le bac acier permet un léger retard d'entretien, notamment pour les résidences secondaires, pour lesquelles les propriétaires ne peuvent pas toujours constater et réparer régulièrement les manques.

## 2. Les perspectives

S'opposant à la disparition des techniques traditionnelles, différents moyens modernes permettent de conjuguer le confort d'aujourd'hui avec le paysage d'antan, même pour les toitures végétales. Certaines chaumières doublées, sous leur structure végétale, d'un bac acier comme protection contre les gouttières et les incendies, peuvent recevoir la pose de fenêtre de toit, afin d'éclairer l'étage et de l'exploiter. De nombreuses toitures de lauze reçoivent déjà ce type d'ouverture ou des chiens-assis éclairant ainsi l'ancienne chaumière, souvent aveugle, créant ainsi de nouveaux espaces de vie.

Par ailleurs, dans la quête actuelle contre les déperditions de chaleur, les toitures végétales offrent de meilleurs rapports qualité-énergie, en raison d'une bonne isolation thermique due à leur épaisseur. Cependant elles engagent à un entretien à plus long terme, de plusieurs jours par an, surtout à la sortie de l'hiver, suite à la fonte des neiges.

Certains propriétaires ont adapté les méthodes traditionnelles, comme le piquage de genêt. Ainsi certains réalisent des plaques de genêt piqué de manière traditionnelle, qu'ils posent ensuite sur leur charpente. Parallèlement d'autres ont privilégié des techniques de régions froides comme la Savoie en réalisant des couvertures en bardeaux de mélèze (Figure 120) ou avec des plaques de bruyères (Figure 119).



Figure 120 : Ferme de Mézeyrac, Sainte-Eulalie (07), couverture en bardeaux de mélèze



Figure 119 : Ferme à la Mascharade, Sagnes-et-Goudoulet (07), couverture en plaques de bruyère

Ces actions de préservation et de maintien de ces typologies de toit ont pour but de redynamiser le secteur et de le rendre accessible à tous, afin de permettre ainsi la conservation de l'entité paysagère, du panorama, mais aussi et surtout d'une économie locale par la création d'emplois dans le bâtiment et le tourisme.

### **3. Les acteurs pour sa sauvegarde et sa valorisation**

Depuis les premiers constats des années 1970, de nombreuses associations et des institutions se sont créées ou installées localement comme acteur de la valorisation et du développement de la région.

Outre la publication fréquente des différentes recherches faites sur les nombreux sujets existants sur la région des Sucs, de la botanique à la faune, en passant par l'ethnologie et l'architecture, ces acteurs ont aussi un impact local par l'accompagnement varié des habitants de la région, en conseillant, montant des chantiers ou en finançant des projets.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement propose des permanences gratuites de conseil architectural afin d'accompagner les projets de rénovation ou de construction nouvelle. En partenariat avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, il réalise des cahiers de préconisation pour les propriétaires souhaitant réaliser des travaux afin qu'ils s'insèrent en cohésion avec le paysage environnant tout en le respectant.

Parallèlement, le Parc participe à la mise en place de chantiers-écoles qui sont essentiels pour maintenir les savoir-faire. Ainsi, par le biais de subventions et de conseils, il soutient les propriétaires à chaque étape de leur projet et favorise la formation notamment par des chantiers ouverts à tous. Il s'associe aussi avec de nombreux partenaires, comme Liger, pour développer la formation pour le grand public et les professionnels.

Outre une assistance auprès des propriétaires et grâce à des subventions, Liger propose depuis 1981 des stages d'apprentissages de la lauze et du genêt, généralement à la fin de l'été, de quelques jours à une semaine par technique.

De même, grâce au montage de mécénat ou par des déductions fiscales, Fondation du Patrimoine participe à la réalisation de programme de restauration et de valorisation du patrimoine rural non protégé, tout en favorisant l'emploi et la transmission des savoir-faire.

En outre l'association Maison paysanne de France favorise la sauvegarde du bâti traditionnel, en respectant son environnement ainsi que son identité et encourage les initiatives modernes s'insérant dans des paysages naturels et préservés.

Plus localement, la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche finance sur concours par des fonds publics, des programmes de travaux de restauration, pour des monuments protégés ou non, d'intérêt patrimonial.

Enfin, les institutions de l'Etat participent aussi à la sauvegarde de ce patrimoine, comme les Service Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine ou de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Ils travaillent sur les édifices protégés ou non, par l'accompagnement de projets portant sur des bâtiments perpétuant ces traditions ou en les subventionnant.

### **III. Protection de deux édifices remarquables**

En 2006, plusieurs demandes de protection au titre des Monuments Historiques avaient été déposées par Michel Carlat, historien de la Montagne. Mais son décès la même année, ainsi que le manque de renseignement n'ont pas permis l'inscription ou le classement des édifices. Parmi ces dossiers figuraient la ferme de la Mascharade, tombée en ruine en 2010 ainsi que les fermes de la Besse et Philip (Figure 121).

Avec à l'accord des propriétaires, suite à la disparition de la majorité des édifices protégés et d'une nouvelle volonté locale portée par l'association Liger et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, deux nouveaux dossiers vont être présentés aux services de la Conservation régionale des Monuments Historiques et au Service territorial des bâtiments de France.

Ces deux édifices sont la ferme de la Besse, dernier grand domaine appartenant aux descendants de ses bâtisseurs et la ferme Philip, une des dernières chaumières en genêt couverte de manière traditionnelle et entretenue par son propriétaire, maçon et maître piqueur de genêt.

Les deux études présentées ici, sont la réunion des différentes recherches historiques et remarques réalisées par Michel Carlat, conservées aux Archives départementales de l'Ardèche. Seule la présentation des édifices et la synthèse de l'étude du bâti ne proviennent pas de ses conclusions.

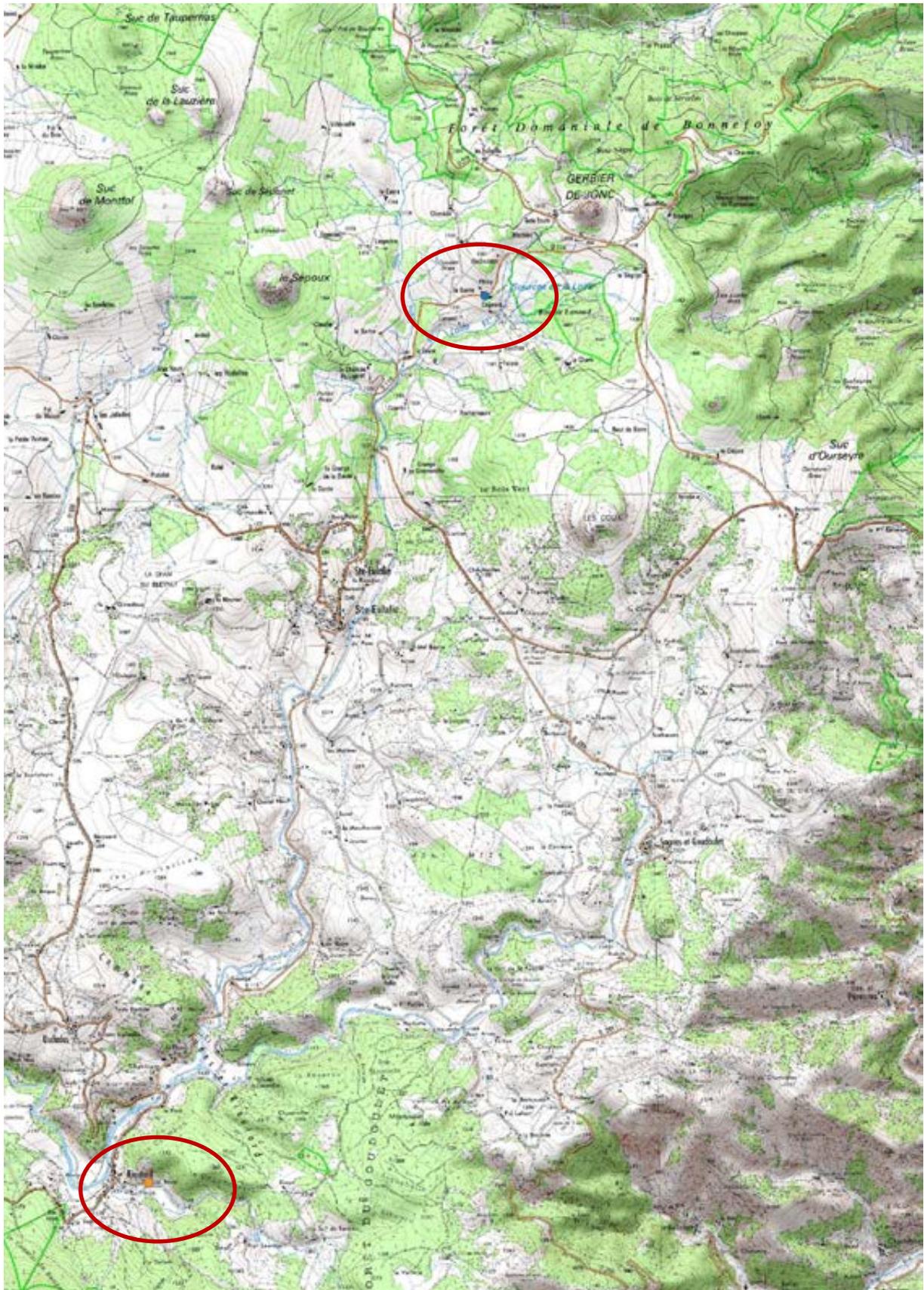


Figure 121 : Carte IGN référençant l'emplacement des fermes à protéger

## A. La ferme de la Besse : exemple d'une ancienne chaumière recouverte de lauze

### 1. Présentation de l'édifice

Cette ferme se trouve sur l'actuelle commune d'Usclades-et-Rieutord (07), ancienne paroisse de Burzet. L'entrée de la ferme, aujourd'hui auberge, se réalise par un portail à l'est, séparant la bâtisse de la souillarde, soit la porcherie. Il ouvre sur une cour entièrement dallée de gros blocs de granit. La terrasse inférieure comprend un bassin en forme de coque de navire. La ferme, entièrement recouverte de lauze, comprend deux corps de bâtiment ouvrant sur la cour, l'ancienne étable et l'actuel logis. Les faitages sont encore couronnés de la boule à l'est et de la croix à l'ouest.

L'ancienne étable possède deux niveaux. Quelques fenêtres et deux portes, dont une plus large, parsèment la façade. La majorité des baies est à l'ouest.

Le logis a une façade presque symétrique autour de l'axe central formé par la porte d'entrée surmontée de deux oculi. Presque toutes les ouvertures sont cintrées.

A proximité du carré a été remonté un des piliers de la *chareyre* de l'ancienne étable.

Au dernier étage subsistent les restes d'un pigeonnier.



Figure 123 : Portail d'entrée, séparant la ferme de la souillarde (porcherie)



Figure 122 : Vue depuis la cour



Figure 124 : Façade principale du logis et pilier déposé de la chareyre

L'entrée du logis ouvre sur la montée d'escalier. Celui-ci est à deux volées et entièrement en bois. Il divise en deux espaces tous les niveaux du *queyrat*.

Au rez-de-chaussée, à gauche une pièce est agrémentée d'une large cheminée s'étendant contre le mur occidental. Son manteau se compose de deux grandes poutres et de piédroits moulurés. Elle est associée à un placard mural. Trois baies éclairent cet espace depuis le sud.



Figure 125 : Cheminée du logis au rez-de-chaussée

La pièce à l'est ouvre sur une cave voûtée.

A l'étage, deux chambres se retrouvent de part et d'autre de l'escalier. L'une à l'est comprend dans son mur nord un culot peint, représentant un homme barbu (Figure 125).



Figure 126 : Culot peint anthropomorphe se trouvant dans la chambre orientale

Dans la chambre occidentale, sont conservés des lambris peints, datés du XVIIIe siècle, présentant pour certains des effets de faux marbres et des peintures de femmes en miniature (Figure 126). Enfin elle comprend une cheminée du XIXe en faux marbre et brique.



Figure 127 : Lambris de la chambre occidentale

Dans le bâtiment comprenant l'ancienne étable, contre l'actuel logis, une grande pièce est entièrement couverte de voûtes. L'entrée s'effectue par une petite porte aménagée dans une grande cheminée (Figure 129), soit le *cantou*. Cette cheminée possède une clef à son manteau datée successivement de 1690 et 1787. Elle fut agrémentée récemment d'un nouvel âtre réalisé par un artisan local. Elle comprend de même un placard mural et une petite ouverture au sud.



Figure 129 : Cheminée dans le bâtiment de l'ancienne étable  
Photographie : Séverine Le Goff

Les voûtes, couvrant toute cette pièce, sont d'arêtes pour deux travées et la dernière est en berceau (Figure 128). Elles sont entièrement constituées de basalte taillé, seules les bases des murs, des piliers ou les arcades sont en granit. La pièce est de même dallée en granit et en lauze pour le fond.



Figure 128 : Salle voûtée

Cette pièce, servant actuellement de salle de restaurant est séparée de l'ancienne étable par un mur de refend.

Cette dernière, de dimension plus grande (Figure 130 : Ancienne étable), accueille actuellement les cuisines, les sanitaires et une plus grande salle de réception. Elle conserve encore deux *pontiers*, maçonnés, ainsi que ses râteliers et ses crèches le long du gouttereau nord. La *chareyre* est l'association de deux poutres de grandes sections liées en queue d'aronde.



Figure 130 : Ancienne étable

L'ancien corps de l'étable comprend à l'étage un grand espace correspondant à la *fenière*. Deux ouvertures à l'est et à l'ouest permettent l'accès. Elle a conservé toute sa charpente traditionnelle, offrant un grand volume nécessaire pour recevoir les six mois de fourrage (Figure 131). Les fermes se composent chacune de *pé dreits*, *tenailhs* et *bridon*, généralement associés à mi-bois et chevillés.



Figure 131 : Charpente de la *fenière*

Cette charpente comprend une particularité (Figure 133). En effet, toutes ses fermes sont numérotées en chiffre romain de I à XXIII. Par ailleurs, le 4, le 9 et le 19, ne sont pas écrits comme à l'ordinaire, IV, IX, XIX, mais comme ils peuvent apparaître dans certains actes notariés, en IIII, VIII, XVIII. Cette distinction pourrait s'expliquer pour éviter la confusion avec le VI et le XI, s'ils sont lus à l'envers. Cette méthode a certainement facilité la pose et l'entretien de la charpente.



Figure 133 : Détail de la charpente de la *fenière*  
Photographie : Séverine Le Goff

Depuis l'arrière des bâtiments (Figure 132), il est possible de constater plus clairement la distinction entre les deux corps et la réalisation spécifique d'une petite construction pour l'accès occidental à la *fenière*. De nombreuses pierres apparaissent à l'arrière de l'étable en raison du décaissement récent de la terrasse supérieure, afin de déshumidifier les salles du restaurant.



Figure 132 : Vue sur les façades nord

## 2. Historique

La tradition rapporte qu'un abbé de Mazan, ayant autrefois une inclination dans ce pays-là, fit bâtir cette ferme, appelée depuis la maison de l'abbesse. En effet, la haute et basse justice seigneuriale revient d'ailleurs à cette abbaye<sup>90</sup>.

L'archive, ayant insinué cette légende, est conservée par les propriétaires actuels. Cet acte est un bail à cens entre Simon Reynaud et l'abbé Hugon, soit le troisième abbé de Mazan pour des terres communes, sur l'emplacement de l'actuel domaine, passé le 28 août 1400. Ils sont considérés comme les fondateurs du domaine de la Besse. La famille Reynaud va en être propriétaire pendant plus de deux siècles.

En 1612, Benoit Reynaud fait une reconnaissance en faveur de l'abbé de Mazan<sup>91</sup>. Cette même année, il marie sa fille Jeanne à Louis Teyssier. Ce dernier se fait alors appelé dans les actes Teyssier-la-Besse ou Teyssier dit la Besse. Il fait construire un moulin à scier sur le ruisseau le Prat Sauvage. Ce dernier, aujourd'hui disparu, est attesté sur le cadastre napoléonien (Figure 134).



Figure 134 : Plan cadastral napoléonien de la Besse, Source : AD 07, 3 P 2736-11

Au descendant, Jean Teyssier, le 13 novembre 1635, l'abbé de Mazan donne à bail « à nouveau cens et emphytéose perpétuelle », les bois et forêt de Bauzon<sup>92</sup> (Figure 135). Lors de la rédaction de son testament en 1679, il possède un domaine relativement prospère, mais dépourvu de superflu, avec 6 vaches, 3 porcs, 5 chevreaux et 5 juments, leurs chevaux et poulains, quand d'autres n'en ont qu'un<sup>93</sup>.

<sup>90</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 21 J 302, Archives privées de la Besse (APB)

<sup>91</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 134, APB

<sup>92</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 134 et 3 H 1

<sup>93</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 21 J 302



Figure 135 : Carte de Cassini, présentant la paroisse de Rieutord, mais sans la mention de la ferme de la Besse, devant se trouver à l'est à proximité de la forêt de Bauzon  
 Source : Géoportail

Les bâtiments actuels semblent principalement dater des XVIIe et XVIIIe siècles, en attestent plusieurs dates inscrites ponctuellement sur des linteaux. Ainsi, la clef de l'arcade de la cheminée est datée une première fois de 1690. Cependant, une seconde date, celle de 1787, a été inscrite postérieurement. Ces deux dates semblent être les dates extrêmes entre lesquels différents travaux ont été réalisés.

En effet, des analyses dendrochronologiques réalisées dans les années 1990 ont permis de démontrer l'abatage et la datation de certains bois de charpente de 1693 à 1773 pour le logis (Figure 136). D'ailleurs celui-ci comprend, sur le linteau de sa porte d'entrée, la date de 1773 ou 1774, comme l'étable. Un œil de bœuf comprend le remploi d'un linteau daté du XVe siècle. En revanche, la charpente de la grange comprend des bois datant de 1704 à 1878<sup>94</sup>. D'ailleurs le portail ouest de la *fenière* est gravé de l'année 1781. Parallèlement un des piliers, aujourd'hui déposé, de la *chareyre* ainsi que le portail d'entrée comprend la

<sup>94</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 13

mention de 1790. Ce dernier est agrémenté de fleurs de lys autour des initiales de Jean Teyssier-la-Besse<sup>95</sup>.

Parallèlement, le 2 juillet 1761 ont été rédigés les estimates des biens ayant appartenu à feu Michel Teyssier et feu Jean-Teyssier-la-Besse, son père. Cette famille est alors en possession de cinq domaines, répartis entre les paroisses de Sainte-Eulalie et Burzet : « *maison composée d'une cuisine, écurie et grange couverte a gines* » au Prat-Sauvage, le domaine de la Tiallade, Lou Quayre, la coste de Loire et le domaine de la Besse. Ce dernier comprend « *maison composée d'un quarré à trois étages, scavoir cuisine oulée (?) à quatre pontes, une chambre au dessus et un galletas au dessus de ladite chambre couvert a lause, autre petit membre et du coté du cauchant audit carré couvert des ais autre cuisine, ecurie et grange couverte a gines, le tout tenant* ». Cet acte mentionne de même la présence d'un moulin à blé couvert des ais et un autre à scier couvert de même, avec distinction d'une grande et d'une petite roue<sup>96</sup>.

Ainsi à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la ferme paraît correspondre au domaine actuel, en dehors de la couverture de la grange, à cette époque encore en genêt. Il semblerait ainsi qu'elle fut reprise dans les années suivantes comme en témoignent les datations de la charpente actuellement démontrant une couverture en lauze dès les années 1780.

Suite à la période révolutionnaire, d'importantes dégradations sont subies par les bâtiments de feu Monsieur Teyssier de la Besse. Un état est réalisé par les frères Chareires, anciens fermiers du domaine. L'écurie est indiquée en ruine, les portes et leurs fers ont été déposés ainsi que les lauzes de la grange et du logis. Les vitres sont brisées, les tapisseries déchirées, dégradées ou enlevées. Les deux moulins ont été saccagés. Enfin, les pierres prévues pour la construction d'une chapelle ont été récupérées<sup>97</sup>.

En 1818, la dernière héritière Teyssier, Victoire Saurel, fille de Marianne Teyssier, épouse Jean-Louis Méjean, issu de la ferme de Dizonenche, autre important domaine de la région. Les descendants de cette union sont encore les propriétaires de la ferme. Entretienue selon les techniques ancestrales, elle fut modestement réaménagée pour devenir une auberge, d'une grande renommée locale. Seule l'ancienne étable fut modifiée ponctuellement pour

---

<sup>95</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 21 J 301

<sup>96</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 21 J 301

<sup>97</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 27

accueillir une salle de restaurant et les cuisines, mais dans des matériaux pouvant être enlevés facilement.

Ainsi cette ferme, datée historiquement du *XVe* siècle, conserve au moins un linteau en bois pouvant remonter à cette période, ainsi qu'un culot peint. Depuis sa fondation seulement trois familles se sont succédées, mais unies par des mariages. Cette dynastie s'est forgée aussi de nombreuses alliances vellaves et avec les plus grandes fermes de la région, entre gentilshommes campagnards, ayant permis la formation d'un des plus grands domaines de la région.

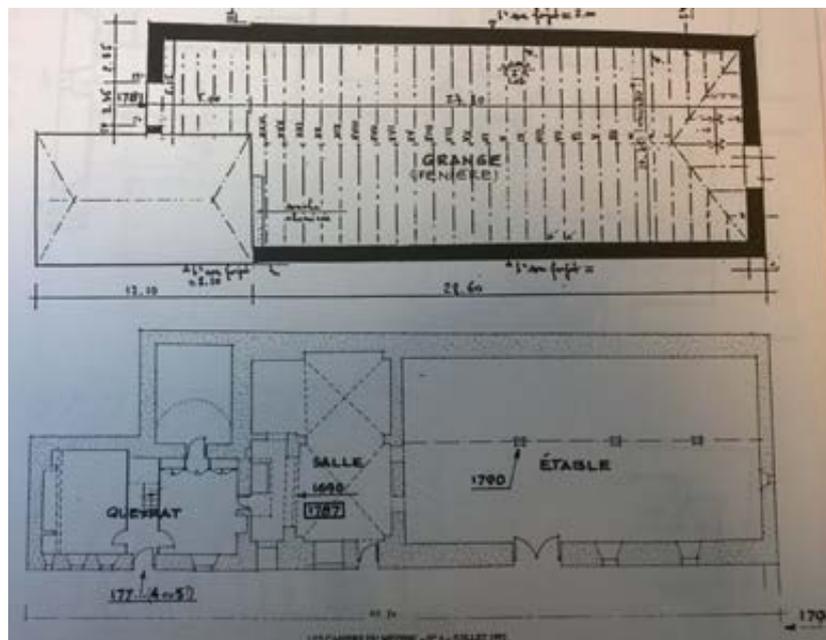


Figure 136 : Plan réalisé par Michel Carlat, relatif aux analyses dendrochronologiques

Source : Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 27

### 3. Étude du bâti

Cette ferme se compose d'un logis indépendant, d'un autre corps comprenant l'ancienne étable et d'une petite construction à l'arrière correspondant au second accès à la *fenière*. Chaque construction est définie et délimitée par des chaînages d'angle (Figure 137 et Figure 132). Toute la ferme a été rejointoyée au ciment.

Elle est presque entièrement construite en granit, généralement équarri, à face dressée pour les maçonneries et en pierre de taille pour les encadrements des ouvertures. Ponctuellement apparaissent des blocs de basalte pour les pierres de taille, pour les murs et principalement pour les voûtes se trouvant à l'intérieur du deuxième corps. Ces blocs sont de petit à gros appareil, les plus importants se retrouvant principalement en partie basse des maçonneries ou aux chaînages d'angles. Les assises sont continues sur la totalité des façades à deux exceptions. La première correspond à la création postérieure d'une fenêtre donnant dans l'actuelle cuisine du restaurant, en raison de la présence de petits blocs de calage.

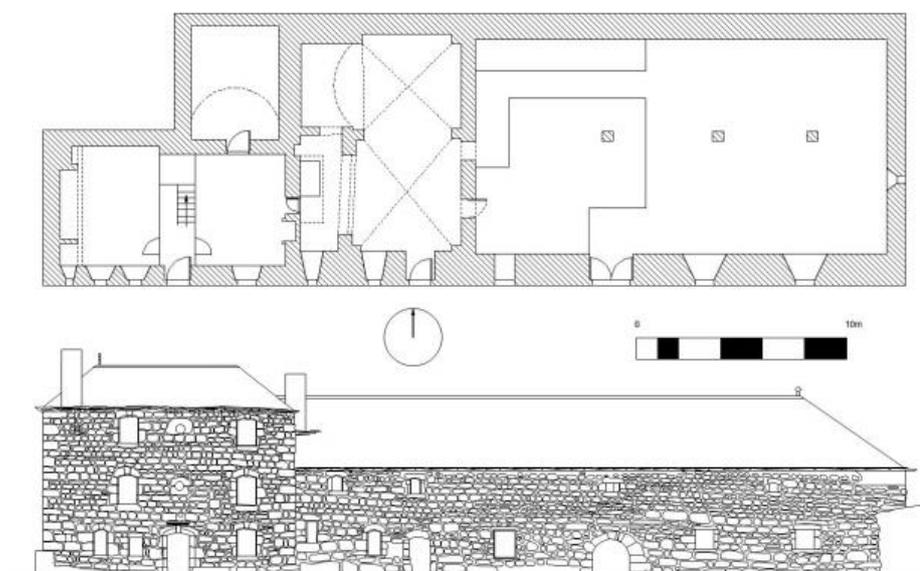


Figure 137 : Plan et relevé pierre à pierre de la Besse, Usclades-et-Rieutord (07)

Par ailleurs, la deuxième anomalie se retrouve dans la façade du logis qui conserve la trace d'un ancien chaînage d'angle dans sa partie orientale, seulement au premier étage (Figure 138). Il pourrait correspondre aux restes d'un ancien corps, englobé dans ce nouveau logis. Celui-ci présente une façade homogène datée du XVIII<sup>e</sup> siècle, en raison de la forme cintrée des baies et des deux oculi. Cette datation stylistique correspond avec la date de 1777 gravée sur le linteau de la porte et avec l'analyse dendrochronologique de la charpente. Ainsi ce logis prit certainement la place d'une plus petite construction en remployant ses fondations et ses chaînages d'angles.

Par ailleurs l'association de la souche de la cheminée du corps oriental dans le pignon du carré démontre que le logis semble partiellement reposer sur son mur pignon occidental. Ainsi malgré l'absence de chaînage d'angle au bâtiment de l'ancienne étable, celui-ci est plus ancien que le logis. Le chaînage d'angle du *queyrat* le séparant de l'étable peut certainement correspondre au vestige du mur encore visible, formant alors une petite construction pouvant être encore plus ancienne ? Dans cette partie de l'étage se trouve compris dans le mur nord le culot anthropomorphe. Cependant au nord l'actuel accès à la *fenièrre* dissimule les possibles vestiges dans le parement septentrional du logis.

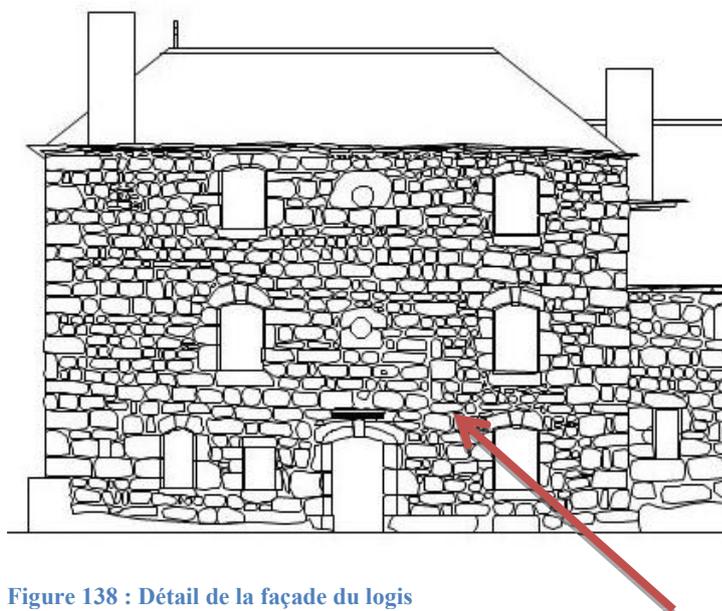


Figure 138 : Détail de la façade du logis

Le bâtiment où se trouvait l'étable comprend de même une partie voûtée agrémentée d'une cheminée démontrant l'emplacement d'une ancienne habitation. Cette forme voûtée se retrouve ponctuellement en Ardèche et Haute-Loire, comme vu précédemment et être

caractéristique des « *crota-palhissa* », soit de fermes voûtées du plateau. Elle serait datée du XVIIe siècle par sa forme voûtée d'arêtes<sup>98</sup> et par la mention de 1690 sur la clef de son linteau. Toutes les fenêtres présentent des feuillures réalisées postérieurement. Seule l'entrée de l'étable est chanfreinée, démontrant sa facture plus ancienne. Cette partie du domaine présente une configuration de maison-bloc pouvant associer les fonctions nécessaires à la vie en montagne sans aucune trace de reprise. Elle semble ainsi être la plus ancienne et pouvoir remonter de façon certaine au XVIIe siècle et couverte dès l'origine de genêt.

Parallèlement, lors de différents travaux d'entretien, les propriétaires ont pu découvrir à l'arrière du logis des traces de calcination. Ainsi la ferme aurait pu subir un incendie qui aurait provoqué à la fin du XVIIIe siècle la reprise de ses charpentes et la transformation de la toiture végétale de la grange attestée dans les archives en couverture de lauze. Cette importante reprise, visible dans la charpente, put être aussi inscrite dans la pierre. Enfin, ces importants travaux purent comprendre la réalisation de l'accès occidental de la *fenière*, daté de 1787 comme la cheminée, avant la fin en 1790. En effet, cette date apparaît aussi à plusieurs reprises, comme en témoignent les inscriptions datées de 1790 sur un ancien pilier de la chareyre et sur le portail d'entrée, entourée de fleurs de lys et des initiales, du propriétaire bâtisseur, Jean Teyssier-la-Besse.

Le relevé pierre à pierre a permis de constater la trace d'enduit à l'angle oriental de la grange en partie haute. Cet enduit, de couleur blanche esquisse un contour sur l'angle du bâtiment. Plusieurs illustrations, conservées aux archives de la Conservation régionale des Monuments Historiques, démontrent que le logis aussi était initialement recouvert d'un enduit dont un bandeau esquissait la délimitation entre le rez-de-chaussée et les étages (Figure 139).



Figure 139 : Ferme de la Besse en 1982  
Source : Archives CRMH

<sup>98</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 168, analyse de M. Granger-Veyron

En conclusion, cette ferme eut, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, la forme d'une maison-bloc sans distinction de façade ni de toit entre le logis et l'étable. Elle est alors couverte de genêt. Séparé par un mur de refend de l'étable, la partie habitation est aussi protégée par une voûte contre les incendies fréquents pour les chaumières.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la famille Teyssier semble faire d'abord construire un plus grand logis certainement à l'image de leur classe sociale plus élevée. Parallèlement, cette construction correspond avec les mentions postérieures, témoignant la présence d'un fermier à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi l'ancienne habitation pourrait l'accueillir. Puis un incendie put se déclarer quelques années plus tard sur la grange. Une reprise complète de la charpente fut alors entreprise et adaptée alors à une couverture en lauze. Celle-ci perdue encore malgré les dégradations occasionnées lors de la révolution.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'édifice put encore entièrement enduit, il fut entièrement rejointoyé au cours du siècle dernier.

A l'intérieur du logis plusieurs éléments semblent induire, avec les archives, la présence d'un édifice à cet emplacement avant le XVII<sup>e</sup> siècle, certainement dès le XV<sup>e</sup> : la présence dans un des oculi d'un linteau de bois en remploi daté de cette période et la présence d'une construction comprise dans le dernier logis et adossé à l'ancienne maison-bloc. Par ailleurs, cette hypothétique construction comprendrait de même dans son mur nord le culot anthropomorphe pouvant être daté de la période médiévale.

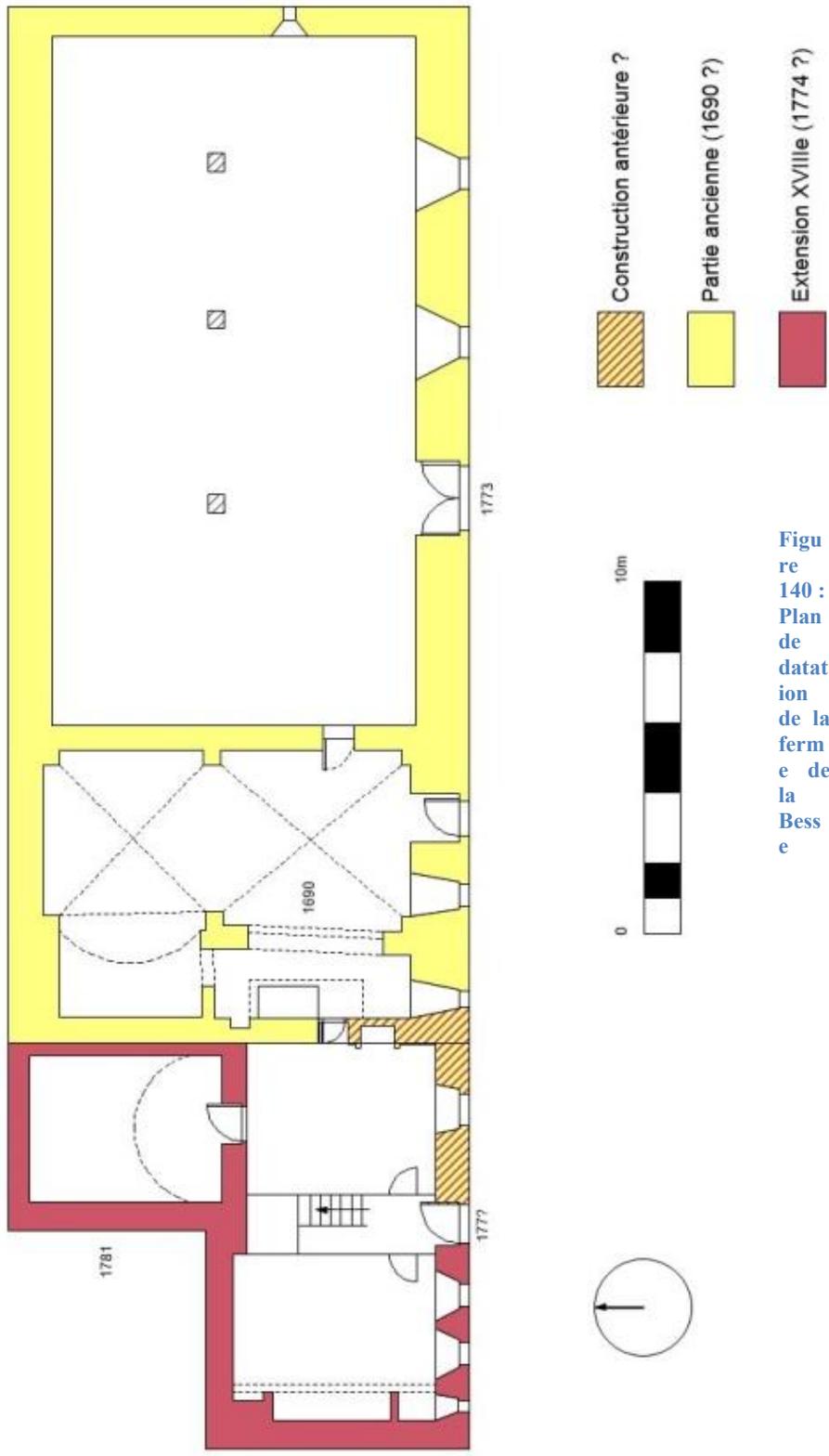


Figure 140 : Plan de datation de la ferme de la Bessée

## B. La ferme Philip : une *paillisse* ayant traversé les siècles...

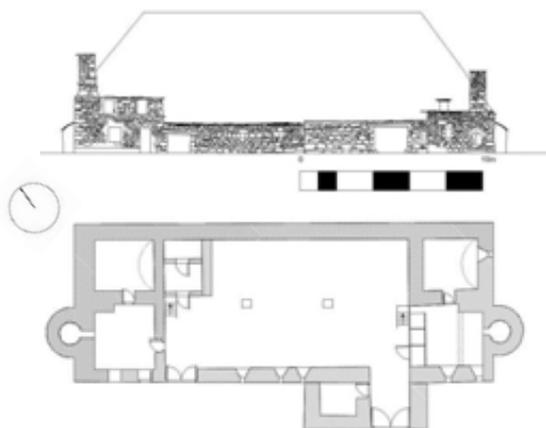


Figure 142 : Plan et relevé pierre à pierre de Philip



Figure 141 : Vue sud de la ferme de Phili

### 1. Présentation de l'édifice



Figure 144 : Vue nord de la ferme de Philip  
Photographie : Séverine Le Goff



Figure 143 : Vue depuis la terrasse supérieure, du toit touchant le sol avec des congères. (mars 2015)

La ferme de Philip se situe sur la commune de Sainte-Eulalie, au nord, sur la route conduisant au Mont Gerbier-de-Jonc. Elle est implantée sur deux terrasses et sur une source, aujourd'hui captée et jaillissant dans l'*arcas* au sud-est. Elle est entièrement recouverte de genêt (Figure 143), piqué de manière traditionnelle, entretenue par son propriétaire, Léon Chareyre, maître piqueur. Seul son pan nord touche le niveau du sol (Figure 143). Elle est aujourd'hui un lieu de mémoire et se visite avec le propriétaire.

Cette ferme quadrangulaire se compose de deux habitations, l'une au nord-

ouest (Figure 144) et la seconde au sud-est (Figure 141), séparées par une étable (Figure 142). Chaque logis possède son propre four. Cependant seul celui se trouvant à l'est est encore conservé comme à l'origine.

L'entrée de ce dernier se réalise depuis l'*arcas*, où coule perpétuellement l'eau dans un *bachas* réalisé dans un tronc d'arbre. Puis il faut passer par l'étable de laquelle elle est seulement séparée par une cloison de bois. À l'intérieur du logis, la configuration n'a pas changé depuis le siècle dernier. Deux fenêtres et un jour éclairent cette pièce depuis la façade sud.

Une grande cheminée est installée contre le mur oriental (Figure 145). Son four est encore utilisé ponctuellement pour faire du pain, lors d'évènements festifs. Le sol est dallé de grandes plaques de granit, rectiligne et quadrangulaire.

Les boiseries sont encore noircies des feux entretenus quotidiennement. Tous les objets du quotidien sont encore présents : ceux de la cuisine, du moulin à café à la grande table, ceux des dévotions religieuses ou les lits-placards (Figure 146). Même le couffin est encore à sa place sur une étagère du lit-clos parental.

Dans le mur nord, une porte ouvre sur une cave voûtée (Figure 147). Une



Figure 145 : Cheminée du logis oriental  
Photographie : Séverine Le Goff



Figure 146 : Lits-placards  
Photographie : Séverine Le Goff



Figure 147 : Cave du logis oriental

petite embrasure témoigne de la présence d'une ouverture, aujourd'hui comblée. Celle-ci devait éclairer l'espace et permettre le passage des denrées alimentaires comme les pommes de terre, conservées là.

L'étable, initialement divisée en deux entre les habitations, est entièrement caladées par de grandes dalles à face non dressée, rendant le sol très inégal (Figure 148). Un plancher s'étend contre le mur sud, témoin de l'emplacement des bovins. Les crèches sont encore visibles le long des murs gouttereaux et quelques chaînes lui sont encore associées.



Figure 148 : Vue de l'étable

Plusieurs piliers soutiennent le plancher de la *fenière* et la *chareyre* centrale.

Au nord, un petit aménagement fut réalisé récemment pour y installer des sanitaires, indispensable pour l'accueil de visiteurs.

De l'autre côté du mur de refend, l'ancien logis fut entièrement réhabilité pour servir d'espace d'accueil et de boutique pour les gens de passage (Figure 149). La cheminée a été démontée. Seule la cave voûtée est encore en place.



Figure 149 : Ancien logis occidental, entièrement réaménagé en boutique

L'étage aussi fut entièrement repris. Il est seulement accessible depuis les escaliers reliant l'étable à la *fenière*. Recouverte de photographies anciennes et



Figure 150 : Pièce à l'étage du logis ouest

d'articles de presse ou d'ouvrages sur la région (Figure 150), une pièce, à l'étage du logis ouest, sert d'exposition permanente sur le patrimoine vivant ou bâti local. Une pièce voisine, ancienne chambre, sert de remise.

Depuis la *fenière*, ces deux pièces forment une petite construction à proximité de l'accès ouest du fenil (Figure 151).



Figure 151 : Vue du logis occidental depuis le fenil

La *fenière* engrange dorénavant les anciens outils et charrettes utilisés par les ancêtres de la famille Chareyre.

Seules les entrées est et ouest ne sont pas recouvertes d'un plancher en raison de la présence en-dessous des caves voûtées (Figure 151). Du côté est, un décalage est d'ailleurs visible dans le sol (Figure 152). Il correspond à l'ancien emplacement de l'étage du logis, démoli par la famille Chareyre.



Figure 152 : Charpente de la ferme et emplacement de l'ancien étage du logis est

La charpente comprend des entrain-retroussés, mais pas de poinçons comme il est de tradition. Avec le piquage de genêt, directement dans les *garnes*, ils suivent encore les techniques ancestrales, fait rare aujourd'hui. Il est possible de voir les longues branches de genêt entrelacée entre les lattes de bois. Ça et là de petits brins de genêt apparaissent pour combler les trous. Entretenu régulièrement, seuls certains piédroits ont été renforcés ponctuellement, pour assurer la stabilité de l'ouvrage (Figure 153).



Figure 153 : Détail d'un piédroit de la charpente fortifié récemment  
Photographie : Jacques Julien

## 2. Historique

Lorsque vous demandez au propriétaire de quand date sa maison, il vous répond qu'elle est de 1530. Cependant, peu d'archives sont relatives à cette ferme et aucune ne remonte à cette date. Les premières archives mentionnant ce lieu-dit de la paroisse de Sainte-Eulalie, mandement de Ligeret, à proximité du château, datent du XVIIe siècle.

La première est une source indirecte. Dans un rapport contenant estime contre Jean Volle, dit Rouchas, du 3 juillet 1660, Charles Charre, est dit de Falip, mais habite alors la grange de Lanaud<sup>99</sup>. Ces trois toponymies, Rouchas, Philip, Lanaud, se retrouvent dans la même zone géographique et correspondent aujourd'hui à des fermes déjà indiquées sur la carte de Cassini (Figure 154).



Figure 154 : Carte de Cassini, relative à Sainte-Eulalie (07)

Source : Géoportail

Ainsi, il semble très probable qu'à cette période, une ferme est construite à Philip, mais pas habitable.

Le 5 mai 1677, un prix-fait est passé entre Jean Arssac, notaire royal à Sainte-Eulalie et Jean Chare de Phalip, de la même paroisse, pour la réalisation de la charpente à lauze de la

<sup>99</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 134

maison du notaire<sup>100</sup>. Deux ans plus tard, un bail est signé entre Mr Jean-Baptiste Durand à Charles Chare, Me Charpentier du lieu de Falip, paroisse de Sainte-Eulalie, pour faire lever une maison<sup>101</sup>.

Ces actes font tous référence à une même famille Chare, dont les membres semblent tous appartenir au même corps de métier celui de la charpenterie et certainement aussi un peu de la maçonnerie. Cette appartenance aux métiers du bâtiment, pourrait expliquer l'absence d'acte d'entretien ou de construction relatif à leur propriété. Par ailleurs, la majorité des paysans de la montagne réalisait eux-mêmes la plupart de leurs travaux de maçonnerie.

Parallèlement, un arrentement de la métairie de Phalip est établi le 10 mai 1685 en faveur de Jean-Pierre Exbrayat<sup>102</sup>. Ainsi, leurs terres semblent alors être exploitées par des fermiers.

Cependant, tous les membres de cette famille ne sont pas mentionnés comme des artisans. En effet, lors du dénombrement des chefs de famille, en 1695, pour la ferme Philip, seul est indiqué Jean Chare, alors ménager, « vivant en partie d'aumônes »<sup>103</sup>.

Comme pour la ferme de la Besse, des analyses dendrochronologiques ont été réalisées sur les bois d'œuvre et de charpente de Philip. Le plus ancien est le manteau de la cheminée de l'habitation orientale, daté de 1746-1747, par le laboratoire Archéolab en 1990<sup>104</sup>. Cette poutre est indiquée suivant le rapport d'analyse à son emplacement initial, sans trace de remploi. Elle semble ainsi dater cette partie de l'édifice. D'ailleurs, en 1748, le 6 novembre, une quittance de prix-fait est passée entre Marie Clauzier, veuve d'Antoine Chare, pour la réalisation d'un mur dans l'écurie dans la maison de Phalip<sup>105</sup>. Ce mur pourrait correspondre à l'ancienne cloison divisant l'étable en deux, entre chaque logis. Ce travail n'ayant pu être réalisé par le propriétaire, suite à son décès, il fut contractualisé, ce qui permit sa conservation dans les archives notariales.

Au début du XIXe siècle, la ferme apparaît dans les biens d'une autre famille. Lors d'un acte sur le maintien des droits d'usages concédés par les moines de Mazan et de la

---

<sup>100</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 21 J 301

<sup>101</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 133

<sup>102</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 134, 2 E 5535

<sup>103</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 67

<sup>104</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 13

<sup>105</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 134, 2 E 5384

chartreuse de Bonnefoy, le 17 novembre 1805, Jean-Louis Volle est indiqué comme propriétaire du domaine de Philip<sup>106</sup>.

En 1840, lors de la rédaction du cadastre napoléonien, la ferme apparaît divisée en deux (Figure 155). La partie occidentale appartient à Louis Félix Dupré, médecin à Valence. Quant à l'orientale, elle est un des biens de Jean-Antoine Fargier, de la Grange de Blaye, commune des Sagnes<sup>107</sup>. Ainsi à cette période, aucun des propriétaires ne semble vivre dans la ferme. Seul Jean-Antoine Fargier pourrait exploiter directement le domaine. A cette période les deux constructions possèdent leur propre arcas.



Figure 155 : Plan cadastral napoléonien relatif à la ferme Philip,  
Source : AD 07, 3 P 2679-3

L'analyse de la charpente de la *fenière* a permis de constater que la moitié ouest date de 1864, quant à celle se trouvant à l'est, ses bois ont été abattus en 1877<sup>108</sup>. Parallèlement, le portail occidental comprend une pierre gravée de la date 1865. Ce portail fut par la suite élargi par le père de l'actuel propriétaire Léon Chareyre<sup>109</sup>.

Au début du XXe siècle, les propriétaires n'arrivent pas à avoir d'enfants. Ils adoptent alors une de leur nièce, mère du propriétaire actuel. Ils semblent être alors les seuls propriétaires de la maison. En 1916, la poutre occidentale de la *chareyre* est changée, d'après

<sup>106</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 67, P 375/2

<sup>107</sup> AD 07, 3 P 1597

<sup>108</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 13

<sup>109</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 168

les analyses dendrochronologiques. Dix ans après, cette nièce se marie. Son mari démolit plus tard le mur divisant l'étable. Il décèdera très tôt, lorsque son aîné, Léon, actuel propriétaire, eut ses 20 ans, en 1952.

À partir des années 1970, Léon Chareyre et sa famille commencèrent à délaisser cette ancienne ferme. Il construit alors sa propre maison à proximité, ainsi qu'un hangar pour abriter son exploitation agricole, comme les autres exploitants de l'époque. Cependant il ne laisse pas tomber en ruine ce patrimoine et participe à sa valorisation. Devenu maître piqueur à son tour, il fait parti de l'association Liger dès sa fondation. Il dirige les premiers stages de piquage de genêt et participe à l'entretien de la ferme de Clastre. Suite au prix « de chef d'œuvre en péril » reçu par l'association Liger pour la restauration de la ferme de Bourlatier en 1987, il monte à Paris pour présenter la technique du piquage de genêt au Grand-Palais.

Parallèlement, dans les années 1980, il fait visiter sa ferme, quand d'autres bâtisses tombent en ruine. En 1981, il présente ce patrimoine à Nicole Valéry-Radot, journaliste à *Marie-Claire*, de passage dans la région. Sensibilisée par la disparition de ces traditions et du métier, elle rédige un article publié la même année dans la revue *Maison Marie-Claire*<sup>110</sup>.

Deux ans plus tard, cette ferme reçoit le label de « Maison de Pays » décernée par le comité français des Maisons de Pays<sup>111</sup>.

Malgré toutes ces reconnaissances, la ferme est vouée à la disparition en raison des faibles moyens de la famille. En 1996, Gérard Barras, architecte et co-fondateur de Ardelaine, rassemble amis et bénévoles pour aider les propriétaires à refaire le toit de la chaumière. Depuis Léon, à 83 ans, continue à *pétasser* chaque année. Grâce à cet élan de générosité, cette ferme est maintenant un des derniers symboles du patrimoine architectural de la montagne, entretenu par un paysan maître-piqueur. Cette renommée apporte chaque jour un peu plus de visiteurs, sans besoin de publicité, même si la ferme fit un passage remarqué en 2000 à l'émission télévisée la Carte au Trésor.

---

<sup>110</sup> Entretien avec Léon Chareyre et Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 60

<sup>111</sup> Fonds Michel Carlat, AD 07, 116 J 60

### 3. Étude du bâti

Cette bâtisse est entièrement construite en blocs de granit équarri, à face dressée, avec ponctuellement des pierres en basalte ou en trachyte et des éléments de calage en lauze. L'appareil est ainsi petit à gros. Aucune pierre de taille n'a été employée. Les assises sont généralement respectées. Les linteaux des grandes ouvertures sont en bois.

Les pierres sont liées à la chaux. Quelques reprises ponctuellement ont été réalisées en ciment.

Seule la façade sud a été principalement étudiée (Figure 156). En raison de l'absence de continuité dans les blocs et d'autres anomalies, plusieurs aménagements postérieurs ont pu être relevés. Tout d'abord l'agrandissement de toutes les ouvertures du logis occidental. Par ailleurs, des coups de sabre entre l'étable et l'*arcas*, révèlent la postériorité de l'annexe. De plus il obstrue partiellement une des ouvertures de l'étable. L'*arcas*, aujourd'hui disparu et aperçu sur le plan cadastral napoléonien, devait lui-aussi être un aménagement postérieur en raison de l'absence de trace d'arrachement dans la maçonnerie et la présence de trois fenêtres dans l'étable qu'il devait aveugler.

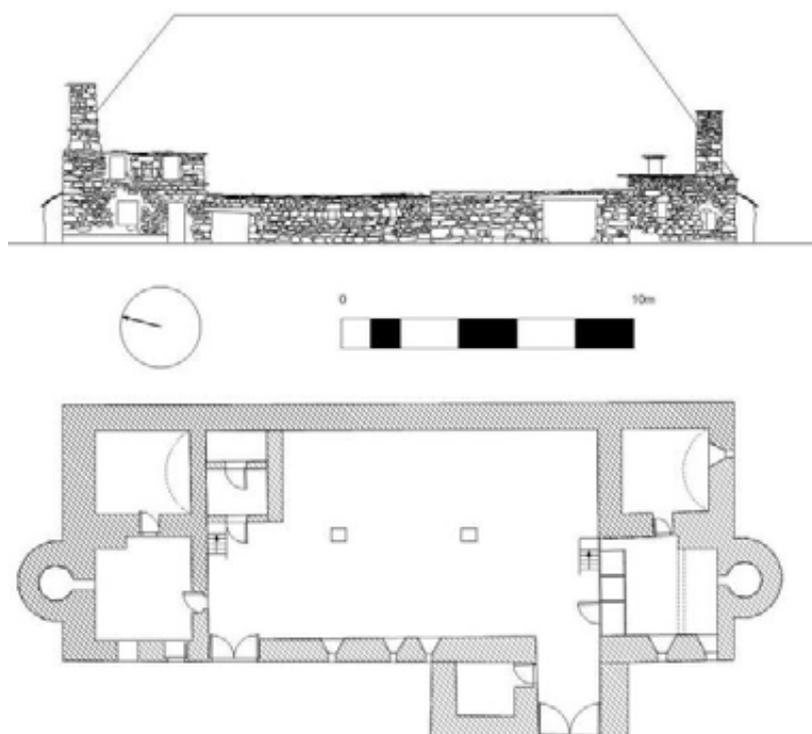


Figure 156 : Plan et relevé pierre à pierre de la ferme Philip

Comme il a été indiqué dans la présentation, cette ferme comprend deux logis, un à l'est et un autre à l'ouest. Chacun est organisé de manière distincte. Celui à l'ouest présente la typologie de la maison-bloc, soit de la ferme avec un logis différencié. L'habitation se trouvant à l'orient est séparée de l'étable par de simples planches non jointives. En l'absence de trace archéologique d'un agrandissement, il est seulement possible de se référer aux archives. Ces dernières semblent indiquer qu'au milieu du XVIIIe siècle, l'étable fut séparée en deux. Parallèlement, en 1747, la cheminée du logis oriental est créée. Ainsi il semblerait qu'au milieu du XVIIIe siècle l'extrémité orientale de l'étable a été reprise afin de l'aménager en deuxième logis, et soit la partie la plus récente. Cette dernière put certainement être réalisée pour accueillir un fermier.

Par ailleurs, l'étude typologique paraît démontrer l'antériorité du modèle de maison-bloc à logis indépendant, attesté dès le XVIIe siècle, comme la ferme Philip, contrairement à la maison simple. Seule une étude approfondie des inventaires après décès de ses propriétaires pourrait confirmer ou non cette hypothèse (Figure 157).

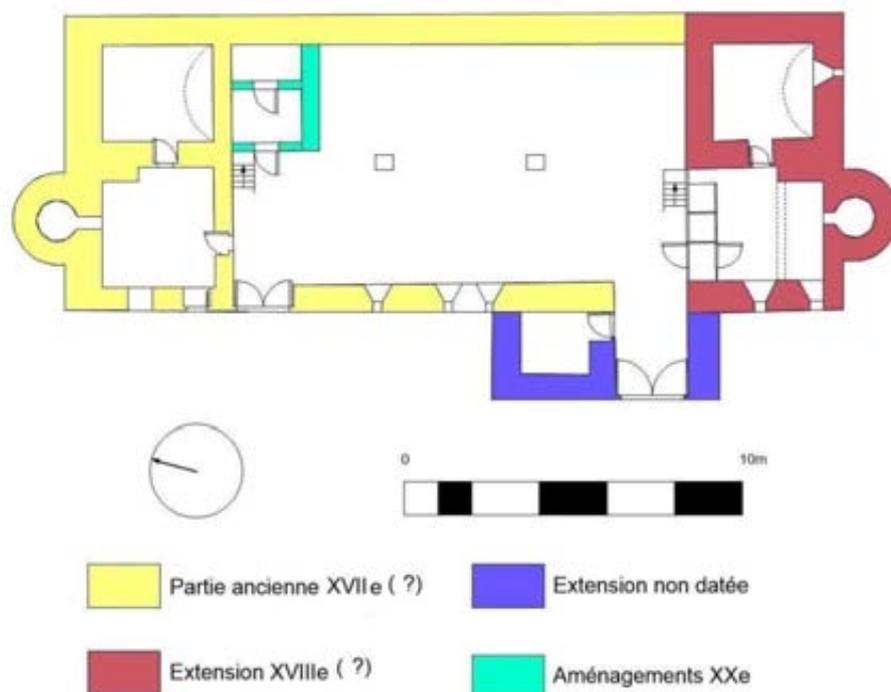


Figure 157 : Plan chronologique hypothétique de la ferme Philip

### C. Les arguments d'une protection

Ces deux fermes, chargées d'histoire et de traditions, sont deux exemples complémentaires de modes de vie.

La ferme de la Besse, plus ancienne, est le modèle de la grange monastique où les fermiers ont su créer des alliances très tôt avec les pouvoirs seigneuriaux et religieux. Les mariages ont assuré les lignées jusqu'à aujourd'hui de ces gentilshommes de la montagne.

La ferme conserve encore toutes les caractéristiques architecturales typiques de la montagne, de la maison-bloc primitive, sans distinction de toit, proche de la « crota palhissa », au logis indépendant, englobant certainement les vestiges d'une construction plus ancienne.

La ferme Philip, d'origine plus modeste, fut construite et maintenue grâce au savoir du paysan de la montagne, qui sut lui-aussi profiter des occasions pour élever petit à petit son statut social. La bâtisse, s'organisant à l'origine à la manière d'une maison-bloc, à distinction de toit, fut certainement adaptée pour recevoir un fermier dans une dépendance plus proche des animaux.

Ainsi ces deux fermes recouvrent cinq des six typologies étudiées existant encore sur le plateau. Elles sont alors des exemples d'hier que pourraient suivre les acteurs du bâtiment, pour la restauration ou la construction de demain : pour les formes architecturales, l'emploi des matériaux issus du substrat, afin que la région conserve son paysage façonné par les fruits de sa terre.

Ces protections pourraient être réalisées aussi en contrepartie de la perte de nombreux édifices, protégés ou non, comme Rudel (Figure 158) ou la Mascharade (Figure 159), mais surtout comme un soutien des institutions pour un patrimoine, dont parfois les propriétaires ne peuvent assumer entièrement l'entretien.



Figure 159 : Ferme de la Mascharade, Sagnes-et-Goudoulet (07)



Figure 158 : Ferme de Rudel, Sainte-Eulalie (07)

## Conclusion

Les fermes de la montagne à toiture traditionnelle disparaissent depuis quelques décennies de manière accélérée. Il semble que le phénomène s'est principalement accentué à la fin du XXe siècle, achevant les dernières chaumières et cette destruction se poursuit pour la lauze. De nombreux propriétaires ne stockent plus la lauze comme avant, mais privilégient la tuile, d'un coût et d'un entretien plus facile.

Pourtant ce patrimoine, qui persiste ponctuellement, est le fruit de centaine d'années de labeur pour le paysan de la montagne, qui savaient manier autant la mule, les cultures agricoles que la lauze, le genêt et le bois.

Régulièrement des propriétaires avec les autorités compétentes et les associations, se battent contre la disparition programmée des dernières toitures et des derniers acteurs de ce patrimoine. Ainsi dans le cadre de ce stage et des 40 ans de l'association Liger, l'inventaire a permis de déterminer quatorze édifices remarquables. Afin de sensibiliser le plus grand nombre, en milieu de stage, une exposition fut réalisée avec l'assistance de Séverine Le Goff, photographe professionnelle, afin qu'elle soit présentée toute la saison estivale à la ferme de Clastre, seule chaumière de genêt, sise au centre d'un bourg. Cette exposition ouverte du 14 juillet au 10 septembre 2015, comprend outre les quatorze édifices remarquables vues pendant l'inventaire, huit panneaux présentant la région, son histoire, mais surtout l'architecture traditionnelle et les techniques des couvertures de lauze, chaume et genêt. Suite à la forte affluence, l'intérêt et la demande des visiteurs, cette exposition fut dérivée en un petit livret vendu au profit de l'association Liger et de ses actions.

Ainsi en raison du maintien d'un intérêt pour ce patrimoine, probablement lui reste-t-il encore de beaux jours ?

Cependant, rien n'est encore perdu pour ceux qui veulent mieux connaître les fermes de montagne et plus généralement l'architecture. En effet, les maisons de ville et les constructions industrielles ou artisanales conservent encore leur mystère.

Quant aux toitures de lauze, chaume et de genêt, le périmètre d'étude pourrait être agrandi notamment du côté de la Haute-Loire, afin de mieux discerner chaque typologie et les différences avec l'Ardèche.

Enfin outre les formes architecturales, des investigations pourraient être menées sur les matériaux, à peine abordées dans cette étude : notamment sur la limite des emplois du chaume et du genêt, les usages des carrières, peu connus comparé à la recherche en archives. Mais toutes ces analyses ne pourraient être abouties, qu'en combinant les données mises au jour en archives, les études environnementales, ethnologiques avec la réalisation de fouille des nombreuses ruines ou d'édifices encore en élévation. Parallèlement, une première étude globale est actuellement menée sur la ferme de Clastre par Laurent Haond, Président historien de Liger et Pierre-Yves Laffont, professeur en archéologie médiévale, à l'université de Rennes.

## Sources

- Archives de l'Ardèche :

- Fond Michel Carlat :

21 J 301, 302

116 J 4, 9, 12, 13, 21, 27, 48, 57, 60, 62, 64, 65, 67, 69, 70, 71, 73, 100, 133, 134, 152, 153, 166, 168

103 FI (non récolé)

- Cadastre :

Borée : 3 P 260 à 262

Cros-de-Géorand : 3 P 509

Lachamp-Raphaël : 3 P 822 à 823

Le Béage : 3 P 192 à 193

Péreyres : 3 P 1171 à 1172

Sagnes-et-Goudoulet : 3 p 1378 à 1380

Sainte-Eulalie : 3 P 1596 à 1597 et 3 P 1679-3

Usclades-et-Rieutord : 3 P 2233 à 2234 et 3 P 2736-11

- Fond Oisel : 41 FI

- Archives du PNR :

Chantal Somm, *Lauzes de phonolite en Velay-Vivarais*, rapport d'étude, 2001

Compte-rendu de la réunion du Réseau Lauze, du 25 février 1999 à Saint-Clément, suivant une discussion entre Michel Carlat et Michel Engles, Archives PNR

- Archives privées

Isidore Boyer, *Technique de la pose par bottes simples/Velay*, s. l., s. d.

Luc Breuillé, *Technique du piquage du genêt purgatif*, s. l., s. d.

- Archives de la DRAC service CRMH :

MH AA 99 1279 : Dossier de protection des fermes inscrites (Rudel, Andéol, Peyronnet, la petite Grangeasse, Pra Plot)

MH AA 99 2171 : Dossier de protection des fermes classées (Reynaud, Clastre, Grangeasse, les Grands Sagnes)

MH AA 99 2072 : Dossier de demande de protection ou de subvention pour des travaux aux fermes de Dizonanche, Mascharade, Chaumeillas, La Vestide, Les Jallades, Cagnard, Bourlatier, La Besse

## Bibliographie

Charles Besson, Anne-Marie Michaux, *Entre Mazan et Bonnefoy... Le Pays des Sources de la Loire : Ligeret du Xe au XVIIIe siècle*, 2006, Paris, 531p

Charles Besson et Anne-Marie Michaux « Au milieu du XVe siècle, Le Goudoulet, seigneurie d'Aiguebelle » in *Les Cahiers de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, n°50, Chomerac, 1996

Elodie Blanc « L'implantation des établissements monastiques en Montagne ardéchoise au Moyen-âge », in *Des migrations et des hommes*, Actes de Bourlatier, Francheville, 2003

Michel Carlat, Christian Dormoy, Paul Teyssier « Quand "Les Boeufs" du Mézenc engrangeaient le "Fin Gras" », in *Les Cahiers du Mézenc* n°10, Francheville, 1998.

Michel Carlat, « L'habitat rural du Gerbier-Mézenc », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°1, Francheville, réédition 1998

Michel Carlat, « Le château du Mézenc, Controverse sur son emplacement : l'apport des textes (XVIIe-XXe siècle) », in *Les Cahiers du Mézenc*, Francheville, 1997

Michel Carlat, Paul Teyssier, « Regard sur la paroisse du Béage de 1464 à 1790 », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°7, Francheville, 1995

Michel Carlat et Christian Dormoy, « De pailhisse en queyrat, la mémoire engrangée », in *Les Cahiers du Mézenc* n°4, Francheville, 1992

Michel Carlat « Le cartulaire de Bonnefoy », in *Les Cahiers du Mézenc* n°4, Francheville, 1992

Michel Carlat, Christian Dormoy, « La datation par la dendrochronologie », in *Les Cahiers du Mézenc* n°3, Francheville, 1991.

Michel Carlat, *Étude réalisée pour la mission du Patrimoine Ethnologique*, s.l., 1989

Michel Carlat, *Étude réalisée pour la mission du Patrimoine Ethnologique*, s.l., 1989,

Michel Carlat, « Verbal d'inventaire des biens immeubles de feu noble Jean-François Blanc de Molines, Sieur du Cros », in *Les Fils du Mézenc*, n°2, Francheville, 1989

Michel Carlat « L'habitat rural du Gerbier-Mézenc », in *Les Cahiers du Mezenc* n°1, Francheville, 1987.

Michel Carlat, *Architecture populaire de l'Ardèche*, Poët-Laval, 1984

Michel Carlat, *Architecture rurale en Vivarais : l'habitat rural traditionnel de l'Ardèche...*, Paris, 1982

André-Marie Dendievel, « Le Béage, La Narce » in *Bilan Scientifique Archéologique de Rhône-Alpes 2013*, Lyon, 2014

Joëlle Dupraz, Christel Fraisse, *Carte archéologique de la Gaule 07*, Paris, 2001

François Dumoulin, « Issanlas, Lanarce, Mazan-L'abbaye, Occupation du territoire sur le plateau ardéchois », in *Bilan Scientifique Archéologique de Rhône-Alpes 2013*, Lyon, 2014

Michel Engles, Marcel Eyraud « Un procédé constructif original : La *crota-palhissa* », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°11, Francheville, 1999

Laurent Haond, Nicolas Jourdan, « Le Travers, hameau au pied du Lécous, dans l'ancien mandement du Goudoulet », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°24, Francheville, 2012

Laurent Haond « Une transaction du début du XIVE siècle, entre le seigneur et le prieur de Borée », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°17, Francheville, 2005

Laurent Haond, « Chemins et lieux fortifiés de la Montagne ardéchoise au Moyen-âge », in *Ardèche de là-haut, Montagne et Plateau, hier et aujourd'hui*, Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, Chomerac, 1996

Simone Hartmann-Nussbaum, Jean-François Luneau, Lionel Sauzade, *Le Vivarais Lignon (Inventaire Général du Patrimoine)*, Clermont-Ferrand, 2000

Pierre-Yves Laffont, *Châteaux du Vivarais, Pouvoir et peuplement en France méridionale du Haut Moyen-âge au XIIIe siècle*, Rennes, 2009,

Pierre-Yves Laffont, « Le Château du Mézenc, histoire et archéologie d'un site controversé », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°9, Francheville, 1997

Pierre-Yves Laffont, L'abbaye de Saint-Chaffre et le Vivarais (Xe-XIIIe siècles) : Premier essai de cartographie historique », in, *Bernard Sanial, Les bénédictins de Saint-Chaffre du Monastier, Histoire et archéologie d'une congrégation*, actes du colloque des 7, 8 et 9 novembre 1997, Le Monastier-sur-Gazeille, 1998

Jean-Claude Mermet, « Enquête sur une filière de migration professionnelle : les maçons du limousin au Mézenc (XVIIe-XVIIIe siècles) », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°26, Francheville, 2014

Samuel Mours, *Le Vivarais et le Velay protestants : Notices paroissiales*, Valence, 1947

Georges Naud, « Au pays des volcans », in *Les Cahiers du Mézenc*, n°1, Francheville, 1998